

LE PORTRAIT DE LOUIS XIV ET LA VISION DE L'HISTOIRE

CHEZ SAINT-SIMON (MÉMOIRES 1707-1715):

DE LA CRÉATION À L'APOCALYPSE

By

SUSAN M. BREE

B.A., The University of British Columbia, 1988

A THESIS SUBMITTED IN PARTIAL FULFILLMENT OF

THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF

MASTER OF ARTS

in

THE FACULTY OF GRADUATE STUDIES

(Department of French)

We accept this thesis as conforming

to the required standard

THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

April 1990

• Susan M. Bree, 1990

In presenting this thesis in partial fulfilment of the requirements for an advanced degree at the University of British Columbia, I agree that the Library shall make it freely available for reference and study. I further agree that permission for extensive copying of this thesis for scholarly purposes may be granted by the head of my department or by his or her representatives. It is understood that copying or publication of this thesis for financial gain shall not be allowed without my written permission.

Department of French

The University of British Columbia  
Vancouver, Canada

Date 27 April, 1990

## ABSTRACT

The main aim of this thesis is to examine the vision of history which is presented in the Mémoires of the duc de Saint-Simon, a work which describes life at the French court during the last years of the reign of Louis XIV and during the period of the Regency which followed the death of the Sun King (1691-1723). The thesis is a study based on a close reading of the text itself, using two methods to shed light on the different aspects of the subject. It begins with an investigation of the theme of paternity or fatherhood, and the way in which this theme relates to the question of royal power, focusing on the figure of the king himself as he appears in his various father roles: father of both a legitimate and an illegitimate line of children, and father of his kingdom. The strongly religious and moralistic overtones of Saint-Simon's political and social convictions lead the memorialist to condemn what he sees as the chaos and social disorder resulting from the king's "confusion" of these differing paternal identities.

The second half of the thesis is largely a stylistic analysis of two passages taken from the body of the Mémoires. For by examining the style of this work (at both a lexical and a syntactical level), one may begin to develop an insight into the way in which Saint-Simon interprets the events of his day in order to fit them into his larger vision of the history of the world. Certain stylistic traits in the text suggest a movement from the mere presentation and explanation of events to an interpretation of their deeper meaning. As well, frequent references in the Mémoires to both Genesis and Revelations, taken in conjunction with Saint-Simon's theologo-political view of society, seem to indicate that the memorialist regards the reign of Louis XIV as being a playing-out, in miniature, of the history of the world, from the Fall to a final confrontation between good and evil. Thus, in the end,

Saint-Simon's constant need to interpret events leads him away from the simple explanation of causes, towards the elaboration of a prophetic vision (or "apocalypse"): a dire warning issued to the monarchy and to the people of France as to the fate which may yet befall them, if the process of corruption begun by the Sun King himself is not somehow reversed.

## TABLe DES MATIÈRES

	Page
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iv
Abréviations.....	vi
Acknowledgement.....	vii
Introduction.....	1
I. <u>Première partie</u> : Analyse thématique.....	6
1. <u>Chapitre premier</u> Louis XIV dans sa famille: paternité et bâtardise.....	7
Louis XIV: père.....	10
Les Bâtards: amour paternel et amour-propre.....	14
Louis XIV: mère?.....	18
Notes.....	22
2. <u>Chapitre deux</u> La Politique de Louis XIV: paternité et pouvoir.....	26
Louis XIV: Père de la patrie.....	26
La Poursuite de la toute-puissance: le problème du pouvoir réel.....	30
La Source du pouvoir et l'arène du conflit.....	33
Louis XIV et Dieu le père: le problème de la création.....	35
L'Orgueil du Roi: les conséquences.....	42
Notes.....	44

II. <u>Deuxième partie</u> : Analyse stylistique.....	50
3. <u>Chapitre trois</u> La Bible comme intertexte: de la Création à l'Apocalypse.....	51
Saint-Simon et la Bible.....	52
Quelques mots sur le style de Saint-Simon.....	55
Analyse textuelle: la Création ou, la genèse de la fin.....	62
Notes.....	79
4. <u>Chapitre Quatre</u> Louis XIV et la vision historique de Saint-Simon.....	85
Routes profondes du duc du Maine.....	88
Louis XIV dans l'histoire.....	111
Notes.....	114
Conclusion.....	119
Ouvrages consultés.....	124
Appendice I: Le Vocabulaire de Saint-Simon.....	128
Appendice II: Malheurs du Roi.....	132

## ABRÉVIATIONS

I: 234 : On renvoie le lecteur au premier volume de l'édition Coirault des Mémoires, Bibliothèque de la Pléiade (Paris: Gallimard, 1983), page 234.

"Hantise" : Voir Yves Coirault, "Saint-Simon et la hantise du mouvant," Studi francesi 10 (1976): 226-30.

Immuable : Voir Alphonse de Waelhens, Saint-Simon, immuable comme Dieu et d'une suite enragée (Bruxelles: Facultés universitaires Saint-Louis, 1981).

"L.A." : Voir Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, "Lettre anonyme au Roi," dans le troisième volume de l'édition Truc des Mémoires, Bibliothèque de la Pléiade (Paris: Gallimard, 1950) 1238-77.

Mort : Voir Dirk Van der Cruysse, La Mort dans les Mémoires de Saint-Simon (Paris: Nizet, 1981).

Orléans : Voir Georges Poisson, Cette curieuse famille d'Orléans (Paris:

"Peintre" : Voir Jules Brody, "Saint-Simon, peintre de la vie en déclin," Marseille 109 (1977): 185-94.

"Structures" : Voir Jules Brody, "Structures de personnalité et vision du monde dans les Mémoires de Saint-Simon," Cahiers Saint-Simon 4 (1976): 13-32.

## ACKNOWLEDGEMENT

To my invaluable thesis director, Dr. Richard Hodgson, without whose ideas and enthusiasm this study would not have been possible; and to the redoubtable Dr. Ralph Sarkonak, who wielded the editorial axe with skill and precision, and whose reading of my thesis constituted a well-deserved lesson in humility.

To the vastly underappreciated staff of interlibrary loan, who procured for me countless indispensable texts at the drop of a hat.

And, last but not least, to the reading-room gang, for helping me keep it all in perspective.

Ecris donc ce que tu as vu: le présent et ce qui doit arriver plus tard

— L'Apocalypse 1; 19.

Alors on me dit: <<Il te faut de nouveau prophétiser contre une foule de peuples, de nations, de langues et de rois>>

— L'Apocalypse 10; 11.

## INTRODUCTION

En 1739, un ancien courtisan qui avait été témoin des circonstances les plus sombres et les plus décadentes de son époque, commence à écrire le récit de tout ce qu'il a vu et vécu au cours de sa longue vie. La rédaction de ce texte occupera la plus grande partie du temps qui lui reste à vivre: onze ans, et quelque huit mille pages plus tard une des oeuvres les plus problématiques de la littérature française est née. Depuis longtemps, les Mémoires de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, continuent à défier toute description précise, car c'est un texte qui relève également de la tradition historique et de la tradition littéraire. Ces mémoires sont à la fois une vaste collection de dates, de portraits, de généalogies; un compendium de toutes les formalités parlementaires qu'il faut observer; le récit de toutes sortes d'intrigues subtiles qui se sont ourdies lorsque Saint-Simon fréquentait encore la cour; un texte qui contient des éloges généreux ainsi que des vitupérations fielleuses, les deux sortes de diatribes pouvant se côtoyer à quelques phrases d'intervalle.

A première lecture, on risque de prendre les Mémoires pour un réquisitoire contre la société française en général et contre la conduite de Louis XIV et de ses ministres en particulier. Saint-Simon est un homme de préjugés tenaces. Son dégoût du système politique à son époque provient en partie d'une nostalgie du règne de Louis XIII, nostalgie qui lui a été léguée avec son titre par son père, Claude de Rouvroy, le premier duc de Saint-Simon. Et le mémorialiste est très jaloux de ses dignités:

Il souffre d'héraldite aiguë, la maladie du blason. Son père était un des favoris de Louis XIII qui, par lubie, l'avait nommé duc et pair. (...) Dès le ventre de sa mère, Saint-Simon se sent duc. Quand il en sort, congestionné d'outrecuidance, il doit crier les mots duc et pair" (Guth, 412; les mots soulignés ici sont imprimés en italique dans le texte originel).

Mais depuis cet âge d'or, le monde avait changé. A Louis "le Juste," roi superlatif et mari fidèle, avait succédé son fils, le glorieux Roi-Soleil, jaloux, lui aussi, de ses propres dignités et de toutes celles qui sont indépendantes de son autorité. Ce monarque n'hésite pas à bouleverser la hiérarchie établie afin de faire remarquer son pouvoir; et Saint-Simon n'hésite pas à s'en plaindre: "La noblesse n'est pas heureuse" ("L.A.": 1243). Avant de commencer la rédaction de ses Mémoires proprement dits, l'auteur passait bien du temps à écrire des mémoires parlementaires, cherchant à rétablir une certaine stabilité dans la société. Il lutte contre tout changement dans l'ordre des préséances; il rêve d'une ère passée et de grandeurs qui auraient dû être siennes.

Saint-Simon est un visionnaire. La question qui s'est posée maintes fois depuis la parution des premières éditions des Mémoires est de savoir si le mémorialiste a représenté son époque d'une façon fidèle. Certes, le portrait qu'il nous donne de Louis XIV, par exemple, est presque diamétralement opposé à celui que d'autres témoins contemporains ont tracé. La figure du Roi-Soleil se trouve au centre d'un grand nombre de textes littéraires de son époque, et même ses critiques semblent avoir considéré ce monarque comme un homme redoutable. Le Louis XIV des Mémoires est un être mesquin, jaloux, obsédé de détails. Le seul véritable talent de ce roi semble résider dans sa façon exquise d'ôter son chapeau devant les dames de la cour. Ce n'est que plus tard dans le texte, lorsque Saint-Simon est tout à fait envoûté par sa vision du déroulement de l'histoire, que le mémorialiste se permet de reconnaître la

grandeur du roi.

Tandis que ces divergences entre la vision de Saint-Simon et celle d'autres écrivains de l'époque ont inquiété les premiers critiques des Mémoires, aujourd'hui c'est moins la véracité de cette oeuvre que la vision elle-même qui nous occupe: "La tâche que la critique saint-simoniste s'est donnée (...) n'est plus d'affirmer que ce serait une erreur <<de voir en lui un historien du règne de Louis XIV>>, mais d'examiner à quelle vérité plus profonde sont les écarts de son témoignage et de sa vision" (Mort, 127). (De même, tout ce qui est présenté comme un "fait" au cours de la présente étude -- la jalousie de Louis XIV, la nature malveillante des bâtards -- ne constitue pas un commentaire sur la vérité historique, telle qu'elle aurait pu être. Nous allons considérer les Mémoires comme un texte littéraire, plutôt qu'un document proprement historique.)

Et pourtant, la question se pose de savoir comment caractériser cette vision. A l'époque, les domaines politique, social et religieux sont interdépendants, du moins jusqu'à un certain point. La politique du XVII<sup>e</sup> siècle est -- ou devrait être, aux yeux du mémorialiste -- l'affaire des grandes familles de France. Une des "erreurs" de Louis XIV est justement sa tendance à conférer les charges les plus importantes du royaume à des hommes qui en étaient "indignes" à cause de leur naissance. D'ailleurs, le système de gouvernement en France à l'époque étant une monarchie absolue, fondée sur le principe du droit divin des rois, la politique est forcément liée à la religion. Saint-Simon est un homme qui croit absolument à ce principe du droit divin; par conséquent, ses idées politiques et sociales sont colorées par sa religion. Le règne de Louis XIII devient une sorte de paradis perdu au moment où Louis XIV commence à bouleverser l'ordre social. Et il vaut mieux ne pas prendre à la légère les conséquences de ce bouleversement: "<<Comme les rangs, les honneurs et les distinctions sont peu à peu tombés au pillage en

France, ainsi ont fait les noms, les armes, les maisons: s'ente qui veut et qui peut.>> Ce pourrait être le signe que tout va finir" (Cabanis, 81-2).

Ainsi, Saint-Simon commence à voir une signification profonde dans les événements de son époque. Ce n'est pas seulement la politique qui est basée sur la religion, mais l'histoire elle-même: "Ayant pratiquement aboli toute différence entre l'histoire sacrée et l'histoire profane, il a abouti à une sorte de sacralisation de l'histoire" (Rosso, 68).

\* \* \* \*

Au cours des chapitres suivants, nous allons examiner cette vision historique de Saint-Simon, à travers le personnage de Louis XIV. Celui-ci n'est pas seulement la figure centrale des Mémoires (même après sa mort, dans le cinquième volume de l'édition Coirault, le spectre du monarque continue à hanter les pages du texte), il est certainement le personnage le plus problématique de l'oeuvre. Le mémorialiste fait un portrait ambivalent de cet homme qui a été presque divinisé de son vivant, et qui joue plusieurs rôles: roi, père, amant, et chef d'une famille d'ambitieux, de débauchés et de nullités.

La présente étude est divisée en deux parties, qui traitent de deux aspects du problème, au moyen de deux méthodes différentes. La première partie consistera en une analyse thématique, où nous allons examiner le caractère de Louis XIV dans ses divers rôles, et surtout dans son double rôle de père à la fois d'une famille nombreuse et d'une nation qui était la plus puissante de l'Europe. La deuxième partie prendra la forme d'une analyse stylistique de deux passages tirés des Mémoires, exercice qui va nous permettre de voir comment le style du mémorialiste traduit sa vision de l'histoire du règne de Louis XIV et de l'histoire en général. Enfin, nous essaierons de déterminer quel était le rôle de Saint-Simon lui-même: était-ce

un simple témoin, un visionnaire clairvoyant, un prophète perspicace, voire même une divinité jalouse comme son (anti-) héros, Louis le Grand?

## PREMIÈRE PARTIE: ANALYSE THÉMATIQUE

PATERNITÉ n.f. (1380; <<qualité de père>> en parlant de Dieu, 1160 [V. Paternel; lat. paternitas).

1. État, qualité de père; sentiment paternel. \* Lien juridique qui unit le père à son enfant. 2. (1874). Paternité spirituelle (Cf. Parrainage). \* Fait d'être l'auteur (de qqch.).

-- Le Petit Robert.

On parlait au Roi comme à un dieu, comme à un père, comme à une maîtresse

-- H. Taine (1856).

LÉGITIMER v. act. Rendre légitime. Ce père a fait légitimer ses enfants. Un enfant ne peut être légitimé sans le consentement du père.

ILLÉGITIME adj. m. et f. Qui est contre les lois divines, ou humaines.

CRÉATURE subst. f. Etre qui a été créé, qui ne s'est point fait lui-même. Toutes les créatures annoncent la gloire du Créateur.

-- Furetière.

## CHAPITRE PREMIER -- LOUIS XIV DANS SA FAMILLE: PATERNITÉ ET BÂTARDISE

Rien d'étonnant que le double thème du père et de l'enfant joue un rôle significatif dans les Mémoires de Saint-Simon, écrivain qui attribue tant d'importance dans son oeuvre à la généalogie et à la succession dynastique; qui se complaît, au moment de la mort de tel ou tel courtisan, si insignifiant soit-il, à tracer les origines de sa maison et à indiquer la fortune de ses successeurs; qui parle avec une certaine nostalgie mêlée d'amertume d'une ère où "la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée lors, qu'elle est maintenant oubliée" (V: 470). Courtisan si fier de sa dignité ducale, quoique assez récemment acquise. Homme destiné, au cours de la rédaction des Mémoires, à perdre ses propres fils, par conséquent à être le témoin de la disparition de sa propre maison. Et, si l'on croit l'avis de A. de Waelhens, enfant à la recherche d'un père.<sup>1</sup> Cette fascination de la généalogie n'est pas pour peu dans la décision de Saint-Simon d'écrire son oeuvre: n'oublions pas que les Mémoires représentent autant, et même plutôt, une chronique sociale des grandes familles nobles de l'Europe, qu'un document purement et proprement historique.

Tandis que la question de la paternité résonne d'un bout à l'autre des Mémoires, les enfants proprement dits n'ont qu'une présence assez discrète dans le texte: le Roi Louis XV en est presque le seul à paraître "sur scène." A part cela, la question de l'accouchement et des enfants se

limite à une présence subtile mais non sans importance dans le lexique de l'oeuvre (Voir Appendice I). En effet, ce bannissement de l'enfant aux coulisses est assez typique de l'époque de Saint-Simon: "Pour le mémorialiste et pour la plupart des gens de sa caste, l'enfant est un petit être gênant qu'on expédie à la campagne le jour même de sa naissance pour y être mis en nourrice, et qui rentre cinq ans plus tard au sein de sa famille où il est traité comme une petite grande personne. Il est toléré dans la mesure où il fait oublier qu'il n'est qu'un enfant, en attendant qu'il occupe un jour sa place dans la chaîne dynastique" (Mort, 191). Aussi, la seule importance de ces petits êtres pendant les premières années de leur existence est-elle dynastique: dès sa naissance, un enfant s'intercale dans la hiérarchie de la succession; autrement, il n'existe pas. Parfois, un titre lui est conféré même avant qu'on ait décidé de son prénom.<sup>2</sup>

En général, les enfants n'intéressent pas notre auteur, pas, au moins pendant leurs années de formation. Ce n'est qu'au moment où l'enfant est prêt à entrer sur scène, à jouer un rôle social et politique qu'il attire l'attention de Saint-Simon. Et dès ce moment-là, ce n'est plus un enfant, car un courtisan est né. Il a non seulement dépassé l'âge de l'enfance, mais dans un nombre étonnant de cas, une ambition presque fanatique en ce qui concerne la réputation de sa maison a remplacé tout lien qui aurait pu l'attacher aux autres membres de sa famille.

Ainsi, il n'est pas étonnant que les rapports parent-enfant (surtout ceux entre père et fils ou père et fille), d'après le témoignage de Saint-Simon, ne soient pas particulièrement cordiaux dans la plupart des cas. Nombreux sont les groupes familiaux dont les relations père-enfant ne sont rien moins qu'hostiles.<sup>3</sup> L'on n'a qu'à penser à l'exemple de Monseigneur et du duc de Bourgogne; à celui du Chancelier et de son fils, Jérôme de

Pontchartrain; ou à celui de Monsieur le Prince<sup>4</sup> et de Monsieur le Duc: "Ils se craignaient tous deux: le fils, un père fort difficile et plein d'humeur et de caprices; le père, un gendre du Roi; mais souvent le pied ne laissait pas de glisser au père, et ses sorties sur son fils étaient furieuses" (III: 414). Bel exemple pour montrer que le rang du courtisan dépasse jusqu'à un certain point sa position comme enfant d'un tel père; chacun reste plus conscient de sa position relative dans la hiérarchie sociale que des liens biologiques qui les unissent. M. le Prince rencontre de pareilles complications dans ses rapports avec sa belle-fille, lesquelles l'empêchent de la traiter comme membre de sa famille avant de la considérer comme fille de France: "Madame la Duchesse le mettait au désespoir entre le courtisan et le père, sur lequel le courtisan l'emportait presque toujours (...). Il sentait la honte du double mariage de ses enfants avec deux du Roi; mais il en avait tiré les avantages" (III: 413). Rien ne démontre plus clairement la priorité que prend l'opportunisme social sur le sentiment familial. Toute affection semble supprimée entre deux êtres qui s'exploitent mutuellement afin d'avancer leurs propres intérêts à la cour.

D'ailleurs, dans un tel milieu, des rapports tendres entre père et enfant prêtent à méprise: prenons l'exemple du duc d'Orléans et de sa fille: "Prenant occasion de la promenade de M. le duc d'Orléans avec Mademoiselle, [M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel] me dit confidemment qu'il ferait bien de hâter ce mariage, s'il voyait jour à le faire, parce qu'il n'y avait rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher, et, sans se faire trop presser, elle m'apprit qu'il se débitait les choses les plus horribles de l'amitié du père pour la fille" (III: 881-2). Même le fait que c'étaient les ennemis du père qui faisaient courir ces rumeurs scandaleuses n'explique pas la facilité avec laquelle les gens de la cour y ajoutent foi: pourtant, le fait que de

tels rapports affectueux n'étaient pas considérés comme normaux semble corroborer cette allégation si impensable.

Enfin, la primauté des considérations sociales sur le sentiment familial peut entraîner des rivalités, surtout entre père et fils, comme dans le cas du duc de Savoie, qui trouvait son fils "trop avancé dans l'estime et dans l'affection générale, et qui l'avait trop bien su mériter," et qui, par conséquent, l'écartait du gouvernement, profitant de chaque occasion possible pour le "décréditer et (...) mortifier en toutes façons" (V: 183). Résultat final: la mort du fils. On a l'impression qu'un traitement si brutal n'était pas rare; ce qui rend d'autant plus vraisemblable la comparaison de Y. Coirault: "Il est assez probable que Saint-Simon ébauche en esprit, malgré toutes les distances, un parallèle entre le comportement du roi de Sicile et les errements de Louis XIV, dont les faveurs allèrent, non pas vers son petit-fils légitime, le duc de Bourgogne, mort prématurément en 1712, mais vers le duc du Maine, lequel se fit son <<géôlier>> (V: 184, fn 2, 1194). En effet, le cas de Louis XIV constitue la figure la plus intrigante mais aussi la plus ambivalente du père que l'on puisse trouver dans les Mémoires.

#### Louis XIV: père

Louis XIV représente une figure paternelle dans plusieurs sens: outre sa position en tant que "Père de la Patrie," que nous examinerons au cours des chapitres suivants, il a engendré une quinzaine d'enfants appartenant à deux lignées séparées, dont l'une était légitime et l'autre bâtarde. Malheureusement, au détriment du royaume, Louis a tendance à confondre ses devoirs paternels. Une fissure s'ouvre dans son esprit, qui sépare nettement les aspects divers de son rôle de père, car au lieu

d'accorder la priorité à sa fonction royale, il ne pense qu'à privilégier ses enfants naturels au détriment de sa famille légitime, et même de son peuple.

À l'égard de sa famille légitime, l'expression qui décrit le mieux la conduite de Louis XIV est "tyran domestique." Ainsi, son attitude envers Monseigneur, le duc d'Orléans, et ses trois petits-fils, qui varie entre l'indifférence et la froideur d'une part et le mépris et un besoin inflexible de leur imposer sa volonté d'autre part, est assez typique des mauvais rapports familiaux dont traitent les Mémoires. Par conséquent, la seule émotion que Louis est capable d'inspirer est la crainte: le seul membre de sa famille qui ose le traiter avec affection, mais qui néanmoins subit de temps à autre les inconvénients de son insensibilité, est la duchesse de Bourgogne, peut-être la seule personne qu'il ait véritablement aimée de toute sa longue vie (IV: 408).

Ainsi la conduite du Roi envers sa famille légitime: "[La mort de la dauphine] (...) manifesta toute la **cruauté de la tyrannie que le Roi ne cessa point d'exercer sur les âmes de sa famille...** Les premiers quinze jours rendirent sensible à tout ce qui était à Marly un changement si extraordinaire dans le Roi, si réservé pour ses enfants légitimes et si **fort roi avec eux**" (IV: 408, 218-9. Chaque fois que les caractères gras apparaissent dans le texte, c'est nous qui soulignons). De la même manière que Louis se laisse influencer par son "affection" pour ses enfants naturels (nous allons, dans la section suivante, qualifier cette attitude apparemment affectueuse du Roi envers ses bâtards) au moment où le persona du roi devrait prédominer, il a tendance aussi à jouer le rôle du "roi et maître"<sup>5</sup> dans sa vie domestique. Les deux rôles semblent nettement distingués dans son esprit, mais il les confond souvent, pour le malheur de ses héritiers et de la France. Il n'est guère étonnant, alors, que les

membres de sa famille le craignent plus qu'ils ne l'aiment: "Pour le Roi, [le duc de Berry] le craignait à un tel point qu'il n'en osait presque approcher (...)" (IV: 769); "(...) le Roi, qui voulait vivre doucement dans sa famille et s'y faire aimer, espéra que la frayeur corrigerait <sup>M<sup>me</sup></sup> la **duchesse de Berry** (...)" (IV: 104). Portrait fascinant du tyran qui espère arracher l'amour de ses proches à force d'arme, pour ainsi dire.

Il y a, d'ailleurs, pas mal de preuves pour suggérer que Louis a activement encouragé la crainte des autres à son égard; du moins n'a-t-il jamais rien fait pour la diminuer. L'éducation des princes à l'époque, surtout des cadets, selon certains historiens, visait une disposition convenablement docile et soumise de la part de ces princes, les premiers sujets du royaume. L'on soupçonne depuis longtemps, par exemple, que l'éducation de Monsieur, le cadet de Louis XIV, était conçue à de telles fins:

Il était l'héritier présomptif de la couronne, et le demeurera encore dix ans. Sa vie était donc aussi précieuse que celle de Louis à la monarchie française, et cependant il était un danger. Dans le passé, les frères du roi, mêmes fidèles, avaient toujours représenté l'espoir de l'opposition, le point de cristallisation des rancunes et des ambitions (...). Comment faire de Philippe le premier et le plus loyal sujet de son frère? Mazarin, psychologue sans oeillères et sans scrupules, pensa sans doute que la fidélité ne lie qu'imparfaitement, alors que certains vices asservissent totalement. L'enfant montrait des dispositions à l'efféminement? On allait les encourager, insidieusement: quand on n'est pas tout à fait homme, on ne peut guère être chef de parti... (Orléans, 19-20).

Saint-Simon, en décrivant la terreur qu'inspire le Roi dans le coeur des fils et des filles de la France, s'exprime de la manière suivante: "**Élevé dans la frayeur du Roi**, ce serait trop peu dire la crainte (...)" (III: 225); "Tout contribua donc en lui, timidité naturelle, **dur joug d'éducation**, ignorance parfaite et défaut de lumière, à le faire trembler devant le Roi (...)" (IV: 81). Même si, à la fin, on est conscient du procédé, on n'y peut rien pour se libérer de ses effets, il est

déjà trop tard. Ainsi le duc de Berry à la suite de l'humiliation de son premier discours au Parlement: "Puis tout à coup, se prenant au duc de Beauvillier et au Roi, et accusant son éducation: <<Ils n'ont songé, s'écria-t-il, qu'à m'abêtir et à étouffer tout ce que je pouvais être. J'étais cadet; je tenais tête à mon frère: ils ont eu peur des suites; ils m'ont anéanti" (IV: 626). L'on discerne, derrière l'amertume et la mortification d'un enfant favorisé et gâté par son père, l'ombre d'une vérité possible.

Tandis que cette technique subtile pour assujétir des cadets potentiellement rebelles peut nous sembler très dure -- inhumaine, même -- elle représente une politique efficace, à la manière de Machiavel. Cependant, Louis en fait l'application presque sans discrimination, jusqu'au point où il semble essayer d'"anéantir" aussi ses héritiers. Monseigneur, par exemple: "Ce prince, qui était timide et mesuré sous le poids d'un père qui, jaloux à l'excès, ne lui laissait pas prendre le moindre crédit, n'hasardait que bien rarement de recommandations aux ministres (...)" (III: 484). Dans ce cas, l'exécution d'un simple expédient politique, pour dur qu'il soit, traduit le refus absolu, de la part du Roi, de compromettre l'absolutisme de son pouvoir de son vivant, même en faveur de ses successeurs immédiats.

Ce même fanatisme du pouvoir, ainsi que la confusion du Roi au sujet de ses divers rôles de père, expliquent en partie sa préférence pour des hommes de rien et même des enfants dans le gouvernement:

On a vu des novices, et des enfants même, exercer et quelquefois en chef ces importantes fonctions (...). C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaire d'État et ceux de ministre étaient à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissait même, jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former, et qu'il se piquait en effet de le faire. Ces nouveaux venus lui plaisaient même à titre d'ignorance, et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'il la lui avouaient plus souvent, qu'ils affectaient de s'instruire de lui jusque des plus petites choses (V: 502).

Mais en même temps, ce passage qui démontre si admirablement le stratagème de Louis pour accaparer le pouvoir, révèle aussi la faiblesse du monarque. Car les "enfants," eux aussi ont leur stratagème pour "s'insinuer" auprès de lui; ils "affectent" de l'écouter attentivement pour flatter son autorité, tandis qu'en réalité, ils sont en train de l'usurper pour eux-mêmes. Qui est le dupe et qui le dupeur?

Cela constitue une des nombreuses ambiguïtés du portrait de Louis XIV d'après Saint-Simon. Selon M. Kohler, cette jalousie de son pouvoir et les stratégies élaborées pour le garder qui en naissent sont les symptômes d'un sentiment d'infériorité.<sup>6</sup> Était-ce conscient, ce sentiment? Saint-Simon affirme qu'à la fin de la vie du roi, seule période où Louis sera véritablement "grand," il se rendra compte du fait qu'on le trompe depuis longtemps. Mais comprend-il, même indistinctement, le manque d'autorité réelle dans le gouvernement du royaume qui a caractérisé tout son règne? C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il a senti un besoin si pressant de montrer sa puissance dans le domaine sexuel et paternel, et d'engendrer toute une série de bâtards qui vont profiter de l'amour du père, sentiment que le monarque ne ressent pas envers ses enfants légitimes.

#### Les bâtards: amour paternel et amour-propre

Les bâtards royaux sont beaucoup plus nombreux que les enfants légitimes (les plus importants des enfants illégitimes étant les trois fils et les trois filles de Mme de Montespan, et plus particulièrement le duc du Maine, le comte de Toulouse, Madame la Duchesse, et la duchesse d'Orléans), et à premier coup d'oeil il semble que le Roi préfère ses enfants naturels à ses successeurs. En effet, une distinction s'établit très nettement entre les deux "catégories": dans la "Lettre anonyme" Saint-Simon

parle des "**enfants de votre personne** pour qui vous ne pouviez trop faire, et devant que vous n'avez considéré vos enfants légitimes que comme les **enfants de l'Etat**, grands de reste sans vous" ("L.A.": 1273); et il parle de M. du Maine, par exemple, comme étant "fils d'ailleurs de la personne et non de la royauté" (IV: 81). D'ailleurs, il semble aussi que les bâtards aient moins de difficulté à obtenir des services de leur père, peut-être parce qu'ils ont moins pour commencer. Pourtant, à la mort du jeune fils de son bâtard aîné, "le Roi continua de faire pour lui ce qu'il n'avait point fait pour les enfants de la Reine, dont il a perdu beaucoup (...)" (III: 269), c'est-à-dire qu'il oblige la cour à porter le deuil du jeune enfant.

Dans un autre sens, les honneurs accordés aux enfants naturels -- qui les distinguent si effectivement de leurs parents légitimes -- sont calculées pour abolir les différences criardes entre le statut relatif des deux groupes, jusqu'au point où le Roi arrange des mariages entre ses bâtards et les princes du sang: M. du Maine épouse la fille de M. le Prince; M<sup>lle</sup> de Nantes devient Madame la Duchesse; la deuxième M<sup>lle</sup> de Blois est mariée au duc d'Orléans, et la fille de ce dernier couple épouse le duc de Berry... Saint-Simon déplore "**cette souillure de la bâtardise qui me faisait horreur**" (III: 831), mais il n'y peut rien, témoin ses efforts pour conclure ce projet de mariage entre Mademoiselle et le fils cadet de Monseigneur. D'après le mémorialiste, quels que soient les sentiments personnels du Roi envers ses enfants naturels, Louis XIV leur confère trop d'honneurs pour le bien du royaume.

Mais quels pourraient être les vrais sentiments du Roi? Préfère-t-il vraiment les enfants de ses amours à sa postérité légitime (malgré le fait qu'il prétend avoir oublié ses maîtresses au moment même où elles le quittent)? Au contraire, parfois Louis semble mépriser leur qualité de bâtard, quoi que dise Saint-Simon à ce sujet. Lorsque M. du Maine propose

pour la première fois de se marier: "Le Roi l'en détournait en lui disant franchement que ce n'était point à des espèces comme lui à faire lignée (...)" (I: 46). Et après la publication de l'habileté des bâtards de succéder à la couronne, Louis les avertit: "quelques grands que je vous fasse et que vous soyez de mon vivant, vous n'êtes rien après moi, et c'est à vous à faire valoir ce que j'ai fait pour vous, si vous le pouvez" (IV: 408). En fait, malgré le titre de "bâtard favori" que porte le duc du Maine à travers les Mémoires, à au moins une occasion, les mots du Roi au sujet de ce fils (tels que Saint-Simon les a reçus de la bouche de Mareschal) n'expriment pas une tendresse inconditionnelle: "(...) le Roi disait que M. du Maine avait à la vérité beaucoup d'esprit et de talents, mais qu'il n'en savait rien faire (...); que c'était un idiot avec tout son esprit, (...) et qui était de son propre aveu incapable de gouverner sa propre maison" (V: 118-9). Mais sans mettre en doute cette opinion du Roi, Saint-Simon a ses propres idées en ce qui concerne la compétence du duc bâtard. D'après le mémorialiste, cette apparence d'incapacité purement illusoire, mais soigneusement cultivée dans l'esprit de Louis XIV par Maine, "fut le chef-d'oeuvre de son ambition et de sa politique et de la profondeur de sa connaissance du Roi, qui le conduisit à tout" (V: 119-20). Bref, c'est un leurre pour rassurer son père sur la force et l'étendue de ses ambitions. Il est donc évident que jusqu'à un certain point les rapports que Louis a eus avec Maine (et, par extension, avec ses autres enfants naturels) sont typiques des mauvais rapports père-enfant illustrés à travers tout le texte, rapports qui consistent principalement en une sorte d'exploitation mutuelle et égocentrique. Les bâtards (et Maine en particulier) se servent de ruses telles que celle indiquée ci-dessus pour avancer leurs propres intérêts politiques et sociaux; d'ailleurs le Roi non

plus n'est pas tout à fait innocent dans ce sens.

Car enfin, nous revenons à la question essentielle: pourquoi, s'il méprise ses enfants naturels, les favorise-t-il? Au moment où il souligne la façon différente dont Louis regarde ces deux groupes d'enfants, Saint-Simon nous donne la réponse: "L'amour propre, l'amour de père vous a fait regarder vos enfants naturels comme les enfants de votre personne (...)" ("L.A.": 1273); "Cette tendresse d'un roi si puissant pour les enfants de son amour (...); cette jalouse et superbe préférence de sentiment des enfants de la personne, et qui n'étaient rien de par elle, sur les enfants du Roi, grands par cet être indépendamment de lui (...), avaient bien pu l'engager en leur faveur (...)" (IV: 821-2). La raison de cette "préférence" apparemment inexplicable se résume en une simple équation mathématique: amour de père = amour-propre. C'est précisément en leur conférant tant d'honneurs que Louis exploite ses bâtards. Leur état originellement insignifiant à la cour lui permet d'exercer librement son pouvoir, de s'imaginer grand et tout-puissant. En tant qu'individus, les "enfants de son amour" n'ont pas d'importance pour lui.<sup>7</sup>

De plus, cette interprétation explique l'attitude du Roi envers les autres bâtards à la cour, Berwick et Vendôme, en particulier. Si c'était l'amour seul qui animait Louis, celui-ci ne se sentirait pas obligé de combler ces autres de la même façon qu'il couvre ses propres bâtards d'honneurs. Son favoritisme des enfants illégitimes en général (dans le cas de Berwick et de Vendôme, la raison alléguée des faveurs qui leur ont été accordées était leurs exploits militaires) n'est sans doute qu'un effort de justifier ses actions vis-à-vis de ses propres enfants illégitimes et un nouveau prétexte pour l'exercice de son pouvoir et l'agrandissement de sa propre image. Comme le dit Saint-Simon, "le meilleur de tous les états en France est celui de n'en avoir point et d'être bâtard"

(III: 696), car dans ce cas vous permettez au Roi de céder au plaisir d'exercer son pouvoir et de vous en créer un.

Ainsi l'autorité du Roi joue un rôle déterminant dans ses rapports avec ses bâtards, tout comme dans ses rapports avec sa famille légitime. De fait, la conception qu'a Louis XIV de sa propre puissance, surtout quand il s'agit de sa famille, est exagérée, jusqu'au point où il essaie, aux yeux de Saint-Simon, d'usurper un rôle féminin et de s'attribuer des fonctions maternelles.

#### Louis XIV: mère?

L'acte de "créer" ses enfants naturels est, nous l'avons vu, une expérience agréable au Roi, et il les aime (autant que cette émotion lui est possible) plus que ses autres enfants précisément parce que ceux-là lui permettent de jouir de sa puissance. Tandis que pour Saint-Simon les bâtards sont des "doubles adultérins," pour Louis ils représentent des êtres doublement créés par lui et, d'un certain point de vue, par lui seul.

Tout d'abord, aux yeux de Louis, chaque maîtresse -- y compris celles par qui il a eu des enfants -- est pour ainsi dire morte et enterrée à partir du moment où elles quittent la cour. Quand les enfants (qui sont d'habitude élevés en secret) sont assez âgés pour entrer en société, ils sont appelés auprès de leur père à la cour, d'où leur mère est, le plus souvent, déjà partie. D'ailleurs, dans le cas des enfants de M<sup>me</sup> de Montespan, le Roi profite de l'exemple d'une "légitimation inouïe d'enfants sans nommer la mère" (I: 135), exemple établi par la famille de Longueville pour écarter la mère de ses bâtards en les rendant légitimes sans nommer sa maîtresse,<sup>8</sup> peut-être pour la protéger (et lui-même aussi) de l'accusation de "double adultère." Néanmoins, ces enfants sont

officiellement orphelins de mère et, par conséquent, totalement associés à -- et dépendant de -- leur père.

De plus, notons la stérilité qui semble sévir à la cour: stérilité que le Roi va jusqu'à imposer à ceux qui se trouvent autour de lui. Outre sa tentative pour castrer ses nobles en les privant de leur fonction guerrière<sup>9</sup>, il n'a nulle hésitation à rendre stériles les dames de la famille royale quand leur maternité empiète sur son propre autorité. Quand le Roi veut se déplacer, la cour aussi doit se déplacer, et nulle excuse ne sert pour s'absenter: à deux occasions notables, Louis XIV a été la cause immédiate des fausses couches de ses petites-filles. Sa réaction? "Dieu merci! elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie, et on me laissera en repos" (III: 112-3). Le pouvoir dérisoire des femmes ne peut pas influencer les commandements du monarque.

D'ailleurs, Saint-Simon a tendance à douer le Roi de qualités et de pouvoirs féminins dans d'autres contextes. Les courtisans entretiennent des sentiments particulièrement chaleureux envers Louis XIV, et le mémorialiste, en décrivant ces sentiments, utilise un vocabulaire assez suggestif:

On a vu quel était son caractère, doux, simple (...) **aimant le Roi comme sa maîtresse**, (...) confiant sur tous chapitres, et surtout **infatué** que, marchant droit et ayant le Roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté M<sup>me</sup> de Maintenon, était inutile (...) enfin il se déchaîna sciemment par **amour** de l'Etat et par sa **passion** pour la personne du Roi et pour sa gloire (...) Chamillart, **pénétré** de l'importance de la perte de Lille, **amoureux** eu bien de l'Etat et de la gloire personnelle du Roi, avait **conçu** le dessein de le reprendre (...) (III: 502, 323).

La politique du Roi est comparable à la conduite d'une femme, voire d'une fille de joie: "J'admirais, et je n'étais pas le seul, cette espèce de **prostitution** du Roi (...)" (III: 134). Et certainement le Roi et tout ce

qui lui est associé (à part les femmes) déborde de fécondité: Louis XIV lui-même est comparé à "un puissant Roy comme vous, **fécond** comme vous en conquêtes" ("L.A.", 1248); l'explication de Puysegur sur la conduite de Vendôme lui rend "très attentif et **fécond** en questions" (III: 445); son siècle est "si **fécond** et si libéral (...) en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste" (V: 507).

Cette fertilité n'est pas sans résultats: "Ces petites parties de Louis XIV y firent **naître** peu à peu des bâtiments (...) Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient **naître**, et la considération qui s'en tirait, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses" (V: 522-3). Le Roi fait naître des sentiments au coeur de ses courtisans (III: 676, 851); leur conduite lui fait naître des réflexions, des soupçons, des scrupules (III: 987). Mais, comme toujours, Saint-Simon ne se contente pas d'indiquer l'ambiguïté de ce pouvoir particulier. Les choses que le Roi met au monde peuvent être destructrices aussi; dans une comparaison frappante, Saint-Simon souligne et conteste en même temps la valeur créatrice du pouvoir de Louis XIV: "Il avait le coeur bien gros de ce qu'on lui avait fait faire; mais, **semblable à une femme qui accouche de deux enfants**, il n'avait encore mis au monde qu'un **monstre**, et il en portait encore un second, dont il fallait se délivrer, et dont il sentait toutes les angoisses, sans aucun soulagement des douleurs que lui avait causées le premier" (IV: 838). Parfois, les lois générées par le Roi sont des monstres prêts à dévorer et à détruire l'ordre et l'harmonie du royaume. Nous reviendrons à cette image grotesque dans un chapitre ultérieur.

Cependant, l'image de l'épouse de Louis, Mme de Maintenon, est diamétralement opposée à l'idée d'un(e) Roi-mère. Comme le remarque Waelhens,

"M<sup>me</sup> de Maintenon est mère aussi, puisque épouse abusive du père [Louis XIV], puisque, et c'est déjà plus trouble, mère des enfants Montespan qu'elle a volés à celle-ci en même temps que l'amour du Roi" (Immuable, 210). En fait, cette femme n'est jamais mère, mais seulement gouvernante: les expressions utilisées par Saint-Simon pour la décrire souligne des caractéristiques plutôt contraires à la fécondité et à la maternité. C'est un amalgame paradoxal de sorcière-fée et de prêtresse-religieuse du culte de ses charges (et en particulier, du duc du Maine). Saint-Simon résume bien en deux mots tout ce qu'elle représente: "la **dévote fée.**" Et un peu plus longuement, au moment de la mort du mari royal: "Il n'y avait plus rien à craindre de cette **fée presque octogénaire; sa puissante et pernicieuse baguette était brisée; elle était redevenue la vieille Scarron** (...) On a vu combien le tendre compliment du Roi à M<sup>me</sup> de Maintenon, sur l'espérance d'en être bientôt rejoint, déplut à cette **vieille fée**" (V: 368, 600-1). A un certain moment, elle pense jouer le rôle de "Mère de l'Eglise," mais il devient bientôt évident qu'elle n'est que le dupe des Jésuites (V: 550). Elle n'est nullement maternelle: elle sent trop le couvent et la magie noire.<sup>10</sup>

Donc, dans ce "couple parental"<sup>11</sup> c'est Louis XIV qui assume tout le pouvoir domestique et même -- jusqu'à un certain point -- procréateur. Peut-être y tient-il à cause d'un sentiment de faiblesse et d'impuissance dans le domaine politique. Nous avons vu qu'il a tendance à confondre ses deux rôles de père; et certes, la façon dont il joue le rôle de père et de créateur de ses bâtards a une grande influence sur le gouvernement du royaume, même si ce n'est pas toujours le monarque qui gouverne. Examinons maintenant l'autre aspect, moins littéral, de la fonction paternelle de Louis XIV, père de la patrie.

## Notes

<sup>1</sup> Voir, par exemple, A. de Waelhens, "Saint-Simon et le problème du père," Archivio di Filosofia fasc. 2-3 (1980): 237-52. "(...) autour d'un vide paternel réel et affectif mais <<pompousement paré>> Saint-Simon se livre à une quête du père (...)." 252.

<sup>2</sup> En commentant la "Mort et deuil d'un fils de quatre ans et demi de M. du Maine, D. Van der Cruysse remarque, "Ce troisième fils était titré duc d'Aumale et mourut avant d'avoir reçu un prénom" (Mort, 195). Et au moment de la maladie des deux "jeunes fils de France" en 1712 (les ducs de Bretagne, âgé de "cinq ans et quelques mois," et d'Anjou, son frère cadet par quelques trois ans), Saint-Simon note, "Le Roi manda à la duchesse de Ventadour de leur faire suppléer les cérémonies du baptême, de les faire tenir par qui elle voudrait, et de les faire nommer Louis l'un et l'autre" (IV: 436-7). Voir aussi Mort, 198. Sur l'unique fonction dynastique des enfants, voir J. Cabanis, Saint-Simon l'admirable: "Les enfants ne paraissaient, on ne les connaissaient, ils n'y intéressaient qu'en âge d'être mariés, si leurs proches pouvaient en tirer profit. (...) Monde abominable où les enfants sont tenus pour une marchandise, et où jamais on ne voit un enfant en liberté (...) tous les enfants étaient là, d'autant plus sacrifiés que leur naissance était haute à ce monstre qu'était la famille, machine à parvenir" (26-7).

<sup>3</sup> Au cas où l'on considérerait les pères seuls insensibles envers leur progéniture, examinons le cas de M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière, maîtresse de Louis XIV, et mère -- presque malgré elle -- de Madame la princesse de Conti: "M<sup>me</sup> la princesse de Conti lui rendit toujours de grands devoirs et de grands soins, qu'elle éloignait et qu'elle abrégait autant qu'il lui était possible." D'après Saint-Simon, elle voulait "empêcher le Roi d'éterniser la mémoire de sa faiblesse et de son péché en

reconnaissant et légitimant les enfants qu'il eut d'elle (...)" (III: 941).

<sup>4</sup> En fait, Monsieur le Prince n'est doté de sentiment paternel envers aucun de ses enfants: "Il aimait moins que médiocrement ses enfants, et, quoiqu'ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendait la vie fort dure (...)" (III: 455).

<sup>5</sup> Nombreuses sont les occasions auxquelles Saint-Simon parle du "ton de roi et de maître" qu'affecte Louis XIV: "(...) le Roi saisit enfin Monseigneur dans son cabinet, où, après un court préambule, il lui proposa le mariage; il le fit d'un ton de père mêlé de ton de roi et de maître (...)" (III: 883); "Ce même soir, il parla à Madame la Duchesse en père, mais en maître qui veut être obéi sans réplique (...)" (IV: 674); "(...) à la fin, forcé de ne plus rien ménager, de fâcher le roi d'Espagne, de menacer, de parler en père et en maître, et de faire conclure la paix sans cette souveraineté malgré son petit-fils (...)" (IV: 750).

<sup>6</sup> "L'opinion de Saint-Simon selon laquelle le roi se montrait volontiers mesquin est étroitement associée à cette image de Louis XIV comme dupe des autres. La jalousie et la rancœur deviennent des traits significatifs de son caractère. (...) Plus fréquemment la jalousie se fondait sur le fait que le roi se sentait inférieur" (Kohler, 1072).

<sup>7</sup> Bien sûr, les bâtards ne se plaignent pas, car c'est dans leur intérêt d'encourager dans l'esprit du Roi cet amour de son pouvoir et de sa gloire. Ainsi nous avons vu que le duc du Maine établit un paravent qui cache la menace que ses ambitions pourrait présenter à l'autorité de son père.

<sup>8</sup> Cela privilégie jusqu'à un certain point la Princesse de Conti, fille de La Vallière, au moment de la mort de celle-ci: "Les enfants de M<sup>me</sup> de Montespan furent très mortifiés de ces visites publiques reçues [par la

princesse de Contil à cette occasion, eux, qui, en pareille, n'en avaient osé recevoir de marquée" (III: 942). D'après Y. Coirault, "la princesse de Conti aimait faire sentir à ses frères et soeurs d'autre lit cette supériorité de pouvoir <<nommer la mère>>" (III: 1557). Par contre, l'habile duchesse d'Orléans se pique de sa situation: "Cette princesse, qui comme Minerve n'avait point de mère et reconnaissait de parents que ceux de Jupiter (...)" (V: 805).

9 "Louis XIV en effet a cassé sa noblesse. L'époque des nobles guerriers est terminée. Louis XIII fut le dernier souverain à combattre effectivement à la tête de ses troupes. Lorsque Louis XIV se rend sur le front, c'est en souverain d'apparat, presque en prince d'opérette, se déplaçant en compagnie de ses maîtresses, de la reine et de toute la Cour. Sa jalousie du prince de Conit, prince du sang, excellent militaire, esprit cultivé et charmeur, est symptomatique: il ne supporte pas de grandeur indépendante de la sienne. Pour schématiser, disons que pour être apprécié il valait mieux se montrer courtisan exact que superbe officier. Or, pour briller dans une cour de castrats rien ne vaut des qualités dites féminines: la beauté, la grâce, l'art de l'habillement, la légèreté de la conversation deviennent des atouts masculins" (Muhlstein, 32).

10 Même au moment où il décrit l'essor de sa popularité avec le Roi Saint-Simon parle en termes de la stérilité: "elle l'avait vue sortir de terre et surpasser rapidement les plus hauts cèdres (...)" (II: 329). L'allusion biblique est la suivante:

J'ai vu l'impie forcené,  
s'élever comme un cèdre du Liban;  
Je suis passé, voici qu'il n'était plus,  
Je l'ai cherché, on ne l'a pas trouvé.

Regarde le parfait, vois l'homme droit;  
il y a pour le pacifique une postérité;  
mais les pécheurs seront tous anéantis,  
la postérité des impies extirpée.

Waelhens souligne aussi le caractère non-sexuel de M<sup>me</sup> de Maintenon aux yeux du mémorialiste: "(...) les réquisitoires de Saint-Simon s'organisent toujours autour des autres traits moralement détestables de la <<fée>>, et que nous connaissons. Tout se passe donc comme si ici, pas plus qu'ailleurs, Saint-Simon n'arrivait à toucher, en tout cas pas à dire, le concret de la sensualité sexuelle (...). Tromper, être infidèle, trahir, abuser, profiter, séduire sont des termes dont le sens originellement sexuel, sens certainement visé par Saint-Simon, est aussitôt détourné et déplacé vers la sphère éthique non sexuelle" (Immuable, 210-11). Certes, au moment où Saint-Simon la connaissait, la transformation d'une jeune spirituelle en une vieille dévote se serait déjà effectuée; mais les termes dont l'écrivain décrit ce processus sont pertinents: "Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste" (V: 548-9). Le mouvement le plus typique de la Maintenon n'est pas vers l'extérieur (donner naissance, mettre au monde), mais plutôt vers l'intérieur: la dévotion absorbe tout. D'ailleurs, dans l'arène politique, il est beaucoup plus probable que l'épouse du Roi, au lieu de "faire naître" un projet comme son mari, en fait avorter un.

11 Sur le "couple parental" que forment Louis XIV et M<sup>me</sup> de Maintenon, voir le chapitre IX de A. de Waelhens, Le duc de Saint-Simon: immuable comme Dieu et d'une suite enragée (Bruxelles: Facultés universitaires Saint-Louis, 1981) 189-221.

Le titre de père de nos peuples nous doit être plus cher que celui de père de nos enfants puisque, enfin, l'un n'est qu'un don fort commun de la nature et que l'autre n'est qu'un fruit fort singulier de noble vertu

-- Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du dauphin.

Nommer un roi père du peuple, c'est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition

-- La Bruyère.

## CHAPITRE DEUX -- LA POLITIQUE DE LOUIS XIV: PATERNITE ET POUVOIR

### Louis XIV: Père de la patrie

Si Louis XIV ne représente pas, aux yeux de Saint-Simon, le père "idéal" en ce qui concerne ses enfants, notre mémorialiste n'est pas moins déçu par la compétence du Roi dans son deuxième rôle paternel, celui de père de la patrie. Dans les Mémoires, il met en scène un monarque trop souvent négligent à l'égard des dignités de ses ducs et pairs -- et qui tente même systématiquement d'abaisser ou d'"anéantir" l'ancienne noblesse en faveur de toute une série de parvenus (bâtards et ministres de basse origine). Louis XIV avait été désireux de bouleverser ainsi l'ordre et la stabilité du royaume, politique dangereuse, voire sacrilège, d'après Saint-Simon. En effet, celui-ci, séduit par une vision idéalisée du royaume<sup>1</sup> sous l'autorité du "Juste," roi et père infiniment plus digne de l'admiration que son successeur, ne voit dans la politique de Louis XIV que la corruption et la dégénérescence de la société française en général et de la royauté en particulier.

Au sujet de la royauté et du pouvoir royal, Saint-Simon a des idées nettes et claires. Parmi ses préoccupations majeures -- ose-t-on dire ses obsessions -- se trouve un souci exagéré de l'ordre, c'est-à-dire de l'existence d'une hiérarchie sociale permanente et statique: "Les échecs de Saint-Simon ne résultent pas du vice rédhibitoire qui s'appelle la

méconnaissance du présent; ils résultent de son refus catégorique de déplacer ses lignes, d'un extrême répugnance à laisser adultérer ses valeurs; changer, c'est fatalement corrompre (...). Il constate avec effroi que tout change, et que par conséquent tout dégénère: la tradition est oubliée; la nouveauté séduit parce qu'elle est nouveauté, promesse de <<chaos>>" ("Hantise," 228-9). Cet effroi du "chaos" dicte la vision politique de Saint-Simon. Jean-Pierre Brancourt, dans son livre intitulé Le Duc de Saint-Simon et la monarchie, écrit que "Certes, le roi peut modifier sa politique selon les besoins de l'Etat, mais il ne doit, en aucun cas, s'écarter de cet ordre. (...) le roi doit donc exercer dans le cadre des lois fondamentales le pouvoir qu'il tient de Dieu et dont il n'est responsable que devant Dieu. (...) [la loi salique] assure la stabilité du pouvoir en donnant au royaume <<un maître désigné, connu et légitime>>" (45-6, 75-6).

Comme on pourrait s'y attendre, les idées de notre duc le rapprochent du courant "absolutiste," à très peu de divergences, mais ce sont justement ces sujets de dissension entre les deux visions politiques -- à savoir le rôle limité mais réel que Saint-Simon attribue au peuple dans la transmission du pouvoir royal<sup>2</sup> et l'existence de certaines "lois fondamentales" (la loi salique et l'indisponibilité de la couronne par le monarque lui-même, entre autres) -- qui signalent dans l'idéologie du mémorialiste l'existence d'un paradoxe fondamental. Selon sa conception de la monarchie, le Roi peut tout... à l'intérieur du cadre des lois fondamentales, lesquelles imposent une limite sur l'autorité autrement absolue dont jouit le Roi. D'ailleurs, cette autorité ne lui appartient pas: "Saint-Simon n'a pas traité systématiquement de la question, mais il fonde sa conception de la monarchie sur l'histoire du royaume de la France (...) <<A la place des royaumes francs, propriétés des souverains, s'élève (...) une France avec un

souverain qui est roi non pour lui mais pour le pays>>. Tout pouvoir vient de Dieu, mais c'est la nation qui, à l'origine, a remis <<la puissance souveraine>> à la race des capétiens; **le pouvoir n'appartient pas au roi**" (Brancourt, 42-3). C'est à cause de cette restriction qu'il est défendu au Roi de changer l'ordre de la succession,<sup>3</sup> tout comme il lui est interdit d'influencer en aucune façon la conduite de son successeur.<sup>4</sup> En dernière analyse, personne ne semble avoir le droit d'exercer l'autorité royale dans toute son étendue. Le devoir du roi envers la source de sa souveraineté (le peuple) le limite (en principe) dans l'exercice de son pouvoir; et en même temps, une tradition inexorable empêche le peuple d'agir dans le domaine du gouvernement par la déposition du monarque en faveur d'un autre candidat. Il en résulte une impasse: une société et un royaume figés, à perpétuité semble-t-il, un roi et une nation curieusement impuissants. Voilà l'Etat idéal aux yeux de Saint-Simon: nous verrons que Louis XIV fera de son mieux pour le bouleverser.

Pourtant, malgré le caractère apparemment infrangible dont Saint-Simon revêt la structure de cet Etat idéal, le mémorialiste refuse toute notion d'un contrat ou d'une constitution pour restreindre le roi, à qui il se fie tout simplement pour respecter les lois fondamentales mais non écrites: **"Quoiqu'il refusât d'assimiler les lois fondamentales aux clauses d'un contrat conclu entre le roi et son peuple,** Saint-Simon attribuait aux lois fondamentales une importance extrême (...)" (Brancourt, 45-6). Si bien que la politique de Saint-Simon -- qui vise le statisme -- repose sur une base aussi instable que la nature humaine.<sup>5</sup>

En effet, Louis XIV se révèle très vite dans les Mémoires comme un roi auquel on ne peut pas se fier. S'il n'est pas en train d'usurper ouvertement une autorité à laquelle il n'a pas droit (le pouvoir de nommer

ses fils illégitimes prétendants au trône, par exemple), il tente d'augmenter sa puissance d'une façon bien plus subtile. Il exploite, par exemple, son autorité paternelle afin de prolonger la durée de son influence souveraine jusqu'après sa mort: "Là, pour la première [fois] de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître, s'humilia devant son fils et son petit-fils: il leur dit que, **devant tous deux régner successivement après lui**, il les priait d'agréer le rang qu'il donnait aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la **tendresse qu'il se fallait qu'ils avaient pour lui, et à celle qu'il sentait pour ces enfants et pour leur père**" (III: 774). Nous avons déjà fait remarquer la tendance qu'a Louis à confondre ses rôles de père: ici il le fait exprès, à la poursuite de l'omnipotence et d'une sorte d'immortalité.

D'ailleurs, si Louis XIV fait preuve d'une insensibilité lamentable envers ses enfants légitimes, il ne démontre pas une moindre indifférence envers le sort de la royauté elle-même (sauf dans la mesure où il peut l'influencer, comme nous venons de le voir). Souvenons-nous de sa réaction à la nouvelle de la fausse couche de sa petite-fille, la duchesse de Bourgogne: "<<Eh, quand cela serait, interrompit le Roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? Et, quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? **Et que m'importe qui me succède des uns ou des autres! Ne sont-ce pas également mes petits-fils?>>**" (III: 112-3). Certes, une telle attitude -- plus ou moins sacrilège -- envers le concept de l'autorité royale (sauf dans la mesure où elle se rapporte à lui-même) serait conforme au portrait d'un Louis égocentrique, qui préfère ses enfants naturels à ses enfants légitimes puisque les premiers lui permettent d'étaler son pouvoir "créateur" en leur faveur. Il a tellement d'amour-propre et si peu de respect pour son trône, pour ainsi dire,

qu'il n'hésiterait pas à introniser un bâtard. Comme le dit A. de Waelhens, "Le Roi a sacrifié son peuple à sa gloire personnelle. Au lieu d'être pour la nation, comme Dieu le veut, un père juste, prudent, sage et soucieux du bonheur de tous, il a rendu cette nation exsangue en tout (...)" (Immuable, 190).

Mais en fin de compte, le Roi est le Roi, qu'il soit tyran ou non. Même si Louis XIV outrepassa son pouvoir, personne (même pas notre mémorialiste) n'a le droit de mettre ses décisions en question: Dieu seul peut prononcer un jugement sur la conduite d'un monarque absolu. D'ailleurs, Saint-Simon a trop de tact pour faire circuler des idées séditieuses, même dans une lettre anonyme: "Il ne s'agit point, Sire, de vous proposer de vous dépouiller d'aucuns de vos droits, ny de donner la plus petite atteinte à ce comble d'autorité ignorée jusqu'à présent en Europe, et que vous avez constamment exercée dans toute l'étendue des plus absolus rois d'Asie, mais sans cruauté comme eux et par conséquent sans crainte et sans les amertumes qui en sont inséparables" ("L.A.": 1241). Saint-Simon n'aspire pas à porter un bonnet-rouge, car, de son point de vue, tout changement est forcément négatif. Mais si Louis XIV lui-même, au moyen de sa politique "totalitaire",<sup>6</sup> compte accélérer les progrès de la corruption et de l'entropie sociale, qui, sinon Dieu, a l'autorité de lui en demander des comptes? Bref, même l'apocalypse est dans l'ordre des choses.

#### La Poursuite de la toute-puissance: le problème du pouvoir réel

En tant que père, dans toutes les acceptions du terme, Louis XIV est un raté consommé -- nous l'avons constaté à plusieurs reprises. Que cette incapacité dans l'exercice de son rôle de souverain soit attribuable à la confusion de ses "identités paternelles" est également évident. Saint-

Simon lui-même essaie, avec une certaine délicatesse, d'attirer l'attention du Roi sur ce problème: "C'est donc ailleurs, Sire, que doivent s'arrêter vos yeux; et les miens ne sont pas secs au moment que je pense à quelle rude épreuve votre tendresse est exposée dans le combat d'un père contre un père, je veux dire d'un père naturel et d'un père du royaume, qui se doit livrer dans votre sein auguste" ("L.A.": 1246). Mais il est bien possible que le Roi soit conscient du conflit, au moins en partie, même si ses idées là-dessus sont tout à fait différentes de ce que pense Saint-Simon.

D'après le mémorialiste, Louis XIV n'est guère plus qu'un despote, "un souverain qui gouverne avec une autorité arbitraire<sup>7</sup> et absolue." Nous avons relevé sa préférence pour des enfants et pour des hommes de basse origine dans son gouvernement. Mais sur ce point, Louis n'a jamais caché ses objectifs: "Je crus qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, pour qu'ayant besoin sur toutes choses d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité et qu'eux-mêmes sachant ce qu'ils étaient, ne connussent pas de plus haute espérance que celles que je leur voudrais donner" (Louis XIV, cité dans Brancourt, 92). Saint-Simon comprend cette politique -- mieux peut-être que tout autre membre du "public" que le Roi vise dans sa politique -- et il n'hésite pas à le souligner d'une façon qui suggère une partie de l'amertume qu'il ressent: "Le Roi, accoutumé à remplir [les positions d'importance dans le gouvernement] de gens de peu, pour les chasser comme des valets, s'il lui en prenait envie, et pour empêcher que leur autorité ne les portât à des fortunes trop hautes et embarrassantes, n'aurait jamais fait un seigneur secrétaire d'Etat" (III: 231). Il attribue cette prédilection à un désir de jouer le rôle de père et de "créateur", mais il met en doute le succès de

cette tentative: souvenons-nous que ces protégés du Roi ne font que "s'insinuer" auprès de lui, ils "affectent" de s'instruire de lui. Ailleurs, le mémorialiste rend explicite l'échec du monarque dans ses efforts de créer une race de subalternes qui seraient en adoration perpétuelle devant lui: "Jamais prince ne fut plus jaloux que lui de son indépendance et de n'être point gouverné, et jamais pas un ne le fut davantage (...) Par [des] manèges obscurs ils conduisirent où ils voulurent un roi enfermé à cet égard sous leur clef" (III: 74; IV: 643). Quel portrait du Roi, donc, est le véritable? Était-ce un politique habile ou une dupe?

C'est ici qu'il faut avoir recours à l'étude de M. Kohler, qui documente d'une façon méticuleuse l'ambiguïté du portrait de Louis XIV dans les Mémoires de Saint-Simon, et le refus de celui-ci de reconnaître l'aptitude du Roi dans l'arène politique:

Un des traits du portrait de Louis XIV est difficile à accorder avec l'opinion selon laquelle le roi était victime ou dupe. Dans la première moitié des Mémoires, Louis apparaît comme un manipulateur adroit, quelqu'un qui pratiquait l'art de la politique avec un certain génie, tout au moins dans les limites de la cour. Saint-Simon ne considère jamais cette habileté manipulative comme du génie, car ses résultats -- la ruine de la noblesse -- le révoltait au plus haut point. Et cependant, très certainement à l'encontre de l'intention de Saint-Simon, ce que nous voyons est l'image du souverain intelligent (...) Bien que de pareils procédés puissent être attribués à la mesquinerie du personnage, ils mettent en relief l'habileté -- aussi néfaste que Saint-Simon la considère -- et le caractère redoutable du roi (Kohler, 1074).

Certes, l'éducation des membres de la famille légitime du Roi démontre un savoir-faire et une volonté machiavéliques.

Pourtant, Saint-Simon a tendance à attribuer des procédés si sournois à la suite "diabolique" du Roi plutôt qu'au Roi lui-même: à M<sup>me</sup> de Maintenon et aux ministres "tirés du néant" -- déjà suspects à cause de leur naissance obscure.<sup>8</sup> Le Roi, tout comme la femme de César, doit être au-

dessus de tout soupçon, étant l'Élu de Dieu et de la nation. Mieux vaut un roi stupide qu'un roi malveillant: l'existence de celui-ci mine la théorie politique de Saint-Simon et des absolutistes plus effectivement que la fureur d'une foule de paysans mécontents.

Et il faut se poser la question suivante: si le Roi représente l'Élu de Dieu, quel rôle a Dieu dans ce conflit? Pourquoi semble-t-Il permettre que Louis XIV, ou plutôt les ministres de Louis XIV, corrompent la hiérarchie et l'ordre sociaux? Pourquoi consent-Il à l'avènement du désordre et du Mal dans la cité terrestre?

### La Source du pouvoir et l'arène du conflit

En effet, en tant que véritable source de l'autorité si âprement disputée par le Roi, par les bâtards et par les ministres, Dieu représente aux yeux de Saint-Simon une figure centrale dans le conflit. Ainsi, à partir du moment où l'on tente de définir la notion de souveraineté, cette définition même nous force à considérer le problème sur un tout autre plan que celui des choses terrestres. Saint-Simon n'hésite pas à recourir à toute une série de modèles "cosmiques" (mythiques et bibliques) pour évoquer la lutte entre les divers prétendants au pouvoir royal, qui eux-mêmes dépassent en quelque sorte les limites de la nature: pour la duchesse d'Orléans, le prestige de son père (qu'elle voit en Jupiter) ajoute à sa propre réputation (V: 805); l'orgueil qu'elle tire de sa position et de celle de ses frères adorés rivalise avec celui de Lucifer (V: 407, par exemple). M. du Maine tente aussi de profiter de la réputation de son père, car, comme elle, sa propre réputation est basée sur celle du Roi-Soleil: "Quel subit passage des terreurs du sort d'Encelade à la ferme espérance de celui de Phaéton, et de le rendre durable!" (IV: 449-50). De plus, Saint-Simon prend soin de souligner le côté "titanesque" de la réputation et des

entreprises de Maine et d'un autre duc bâtard, Vendôme (III: 521). Enfin, aux yeux de notre mémorialiste, le règne de Louis XIV est devenu "l'âge d'or des bâtards" (III: 936) et de toute une série de figures diaboliques qui savent manipuler leur monarque pour en tirer tous les avantages possibles.

Du point de vue du duc de Saint-Simon, le fait que le Roi ne peut s'empêcher de confondre ses priorités "paternelles" revêt un caractère manichéen, car cela aboutit à une lutte primordiale entre les forces du Bien et du Mal. Si on a tendance à regarder ce pouvoir comme étant d'origine céleste, rien de plus naturel que de considérer toute tentative d'usurpation comme le travail des forces diaboliques et tout échec comme la manifestation de la Justice divine.

Certes, Saint-Simon n'était pas le seul à épouser une telle idéologie en ce qui concerne la monarchie française; en fait, sa prise de position ne représente pas la plus extrême de toutes celles qui circulaient à l'époque. Citons Pascal, par exemple: "La puissance royale est non seulement une image de la puissance de Dieu, mais une participation à cette même puissance."<sup>9</sup> Les contemporains du Roi-Soleil, surtout ceux qui l'ont vu à l'apogée de son règne, l'ont assurément considéré comme quasi-divin.<sup>10</sup> Saint-Simon, qui ressent indubitablement le charisme de Louis XIV (surtout en la présence de ce grand monarque), n'a pas beaucoup de patience avec cette attitude, et la traite avec une certaine ironie, même répugnance, dans ses écrits: "C'était [il s'agit de Dangeau] un honnête homme et un très bon homme, mais qui ne connaissait que le feu Roi et Mme de Maintenon, dont il faisait ses dieux, et s'incrustait de leurs goûts et de leurs façons de penser quelles qu'elles pussent être. (...) Il y est très politique autant que la partialité le lui permet, et toujours en adoration du Roi, même depuis sa mort, de ses

**bâtards, de Mme de Maintenon**" (VI: 279); "Ce duc, à travers une éminente piété presque de l'autre monde, d'une timidité qui sentait trop les fers, d'un respect pour le Roi trop peu distant de l'adoration de latrie, n'était pas moins pénétré que moi du mauvais de la forme du gouvernement" (IV: 272).

Rien d'étonnant, donc, à ce que Louis XIV se laisse entraîner par l'idée de son propre pouvoir: venu jeune au trône ("vieilli dans ce comble extrême de puissance..." comme le dit Saint-Simon) et très vite habitué à l'idée de sa propre toute puissance, il ne fait, après tout, qu'adopter une vision de lui-même qui est courante parmi ses courtisans. Et, en effet, il y a beaucoup de preuves dans le texte des Mémoires que Louis XIV se considérait, comme un dieu -- sinon Dieu Lui-même --, doué d'un pouvoir littéralement créateur. "La cour c'est une création continue de la majesté du Roi (...) La Bruyère et Saint-Simon savent bien que la cour expose au Roi un champ de création <<ex nihilo>> et qu'elle lui offre, comme à Dieu l'immensité, de quoi exercer son autorité créatrice" (Vier, 125).

#### Louis XIV et Dieu le père: le problème de la création

Il serait difficile de comprendre comment le Roi et ces autres personnes royales ne fussent pas rebutés de nos refus, ne assez piqués pour passer à un autre choix. **On ne peut se dissimuler qu'elles ne se crussent une espèce tout à fait à part du reste des hommes, continuellement induits en cette douce erreur par les empressements, les hommages, la crainte, l'espèce d'adoration qui leur étaient prodigués par tout le reste des hommes,** une ivresse de cour uniquement à tout sacrifier pour plaire, surtout occupée à étudier, à deviner, à prévenir leurs goûts, et, au mépris de la raison et souvent de plus encore, à s'immoler à eux par toutes sortes de flatteries, de bassesses et d'abandon (III: 907).

C'est ainsi que Saint-Simon explique l'égoïsme du Roi, et l'origine de la mégalomanie de celui-ci -- faiblesses que le mémorialiste comprend jusqu'à un certain point, sans pourtant pouvoir les excuser.<sup>11</sup> Le portrait du Roi présenté dans les Mémoires relève plusieurs traits "divins", qui le rendent imposant à ses courtisans, mais qui sont

exploités par Saint-Simon pour souligner le côté despotique de Louis, et pour transformer celui-ci en un dieu dérisoire, presque caricatural: son inflexibilité, sa jalousie, sa volonté de tirer les hommes de rien "de leur néant", entre autres.<sup>12</sup>

"Moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants pour ceux qui me haïssent" (Exode 20; 5). Voilà les mots prononcés par Dieu à Moïse sur le Mont Horeb (Sinaï). Louis XIV n'a pas prononcé de tels mots à ses courtisans, mais le message était quand-même sous-entendu: malheur à tous ceux, y compris sa famille, qui vexent le Roi. "Je ne voyais pas ce que pourrait devenir le père d'un homme chassé dans une cour où tout le crédit serait contre lui, où il survivrait à sa fortune et à soi-même, et où la décence ni sa propre humeur ne pourrait lui permettre d'y rester (...)" (IV: 260-1); "C'était une autre station subalterne, où le Roi retenait plus ou moins longtemps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment, qui lui donnait et à son ministre plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur, selon qu'il voulait traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevait, et plus sous main qu'autrement, **ou leurs parents encore, desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influait entièrement là-dessus**" (V: 510).

D'ailleurs, Saint-Simon souligne jusqu'à quel point le Roi était jaloux de son autorité: "Je la priai de bien considérer comment le Roi était fait, combien il était **jaloux**, jusqu'où il portait la délicatesse sur son autorité" (V: 270); "Le Roi, si curieux, si attentif, si **jaloux** d'être instruit de ce qui se passait de plus indifférent dans sa cour, dans Paris" (V: 272); "Le Roi était si **jaloux** de montrer qu[e Monseigneur] ne pouvait rien" (IV: 82); "La façon dont le Roi commençait à traiter [M. le duc de

Bourgognel en fut un de **jalousie**" (IV: 90); "Jusque dans sa dernière décadence, sous le **plus jaloux et le plus autorisé des rois**, il a fallu, de son aveu même, l'intervention des pairs" (IV: 175); "**La jalousie du Roi, devant qui tout tremblait**, s'en mit en peine, parce que son souci ne daignait pas s'étendre par-delà sa vie, pendant laquelle il ne craignait rien avec raison" (IV: 192). Sans inquiétude sur la question de sa propre supériorité, Dieu s'inquiète que ses enfants tombent dans l'erreur d'adorer de faux dieux; Louis XIV, jaloux de ses propres successeurs, passe sa vie à convaincre les autres (et lui-même, sans doute) du caractère absolu de son autorité. Mais par là, il devient l'esclave de son propre pouvoir, contraint lui-même de rendre un culte à cette souveraineté qui le dépasse en quelque sorte.

**Ce culte suprême dont le Roi était si jaloux pour son autorité**, parce [quel] son établissement solide avait été le soin le plus cher et le plus suivi de toute sa longue vie, ne put donc recevoir la moindre atteinte (...) ni par la considération de sa plus intime famille, ni par celle que **cette idole, à qui il sacrifiait tout**, allait bientôt lui échapper à son âge, et le laisser paraître nu devant Dieu comme le dernier de ses sujets (...) Ce fut après à MM. de Chevreuse et de Beauvillier (...) à voir comment ils s'y prendraient pour oser faire au Roi une proposition qu'il trouverait si choquante **cette autorité dont il était idolâtre, à la déification de laquelle il avait employé tout son règne** (IV: 612-3, 532).

Ces citations semblent surprendre Louis XIV dans sa transformation de roi en acolyte: il "sacrifiait tout" à une autorité qui va "bientôt lui échapper" en tout cas; il emploie "tout son règne" à la déification de cette autorité sans se rendre compte du fait qu'il est en train de se diminuer. Tout ce temps, toute cette énergie, toutes ces honneurs et ces charges qu'il prodigue pour afficher son propre pouvoir... il les perd sans rien gagner de retour. En effet, il donne des parcelles de cette même autorité à ses bâtards, à ses ministres, pour le seul plaisir de prouver qu'il le peut. "Le pouvoir apparaît comme une fin en soi et par là même s'annule" (Mulstein, 126).

Mais c'est dans le domaine de la création des hommes que le Roi semble

le plus ressembler à un dieu, si dérisoire soit-il. Bien avant que les historiens commencent à voir en Louis XIV le créateur du Grand Siècle,<sup>13</sup> ce monarque lui-même prenait plaisir à se considérer comme le créateur de la cour et des gens qui en faisaient partie. Saint-Simon, tout en décrivant cette entreprise, la déplore car elle est contre l'ordre des choses. Dans une telle société, lamente notre mémorialiste, "un favori peut devenir assez puissant, plus aisément encore un premier ministre, pour se proposer et pour arriver au même but [que les bâtards, c'est-à-dire capable au trône], et qui auront encore pour eux une naissance illustre, du moins honnête et légitime, non adultérine, réprouvée de Dieu et des hommes, et qui, jusqu'à ces doubles adultérins appelés à la couronne, ne l'avaient pas seulement pu être aux droits les plus communs de la société, et n'avaient jamais été tirés du néant et des ténèbres" (V: 349). De tels hommes n'ont pas de place dans la hiérarchie nobiliaire du royaume; ils sont censés rester enterrés "dans la plus épaisse obscurité du non-être" (V: 349). Mais Louis, impatient d'éprouver les bornes de son autorité -- souvenons-nous que Saint-Simon n'y impose aucune, outre celles qui existent dans la conscience du monarque -- cherche à les "tirer de la poussière" (IV: 222), à leur "donner l'être," et il commence par ses enfants naturels.

La question qui se pose alors est de savoir en quoi consiste ce pouvoir créateur. Les rois ont toujours eu l'autorité d'accorder des honneurs à un homme; même Saint-Simon ne conteste pas ce fait. Mais ces honneurs doivent correspondre au rang de leur récipiendaire, et c'est là où Louis XIV outrepassa son pouvoir, et déforma l'ordre naturel du royaume -- du moins aux yeux d'un duc qui souffre de la "rangomanie." Car le Roi se plaît à conférer des titres à des riens du tout, et à remplir les hautes positions du gouvernement d'hommes de néant, qui n'auraient jamais pu arriver à de

telles dignités grâce à leur seul mérite.<sup>14</sup> Il s'agit, évidemment, de la création sociale — mais dans le contexte de l'"univers versaillais," ce n'est que la position des courtisans dans la hiérarchie unique de la cour qui constitue le degré de son "être". Tout dans cette société en dépend et, aux yeux de notre mémorialiste -- qui semble mettre toute son identité dans sa qualité de duc et pair --, la création sociale équivaut jusqu'à un certain point à la création **ex nihilo**.

Nous pouvons comprendre maintenant la réaction apparemment excessive de Saint-Simon à ce bouleversement de la hiérarchie sociale: le Roi a tendance à abuser de son autorité, il n'écoute pas la voix de sa conscience quand elle lui rappelle les lois fondamentales. Séduit au contraire par la voix de ses conseillers malveillants<sup>15</sup> -- véritables démons en guise d'hommes -- il n'est pas content d'être le représentant de Dieu sur terre, de gérer le royaume au nom de Dieu; il cherche à rivaliser avec Dieu le Créateur, à usurper pour ses propres fins cette puissance d'origine divine.

Aux yeux de Saint-Simon le comportement de Louis XIV vis-à-vis des bâtards et de la bâtardise ne constituait rien moins qu'une lèse-divinité. Dans cette politique il voyait une <<apothéose,>> <<le renversement de toutes les lois divines et humaines,>> <<un attentat contre Dieu même>> (...) une volonté de rivaliser avec la Nature et, de ce fait, de se mesurer à Dieu. Vouloir (...) donner l'être à ceux que, faute d'être par eux-mêmes, sont condamnés à un vide existentiel, revient à tenter une création **ex nihilo**, avec toutes les résonances théologiques que cette expression doit comporter ("Structures," 29).

Saint-Simon fait du règne de Louis XIV l'arène d'une rivalité avec le Créateur paradigmatique; il fait de la personne de Louis un **Rex artifex**, inventeur de grandeurs <<artificielles>>, s'arrogeant une liberté et une puissance égales à celles du **Deus artifex**, son Créateur à lui et son Maître. Tirer des hommes de rien de leur néant, des bâtards de leur profond non-être, <<faire des princes du sang par édit, ... fabriquer de ces princes avec de l'encre et de la cire>>, (...) de telles démarches ne sauraient être que d'un faible mortel en paline infatuation, livré à la grandiose tentation de la création de la qualité **ex nihilo** ("Peintre", 189).

L'enthousiasme créateur du Roi représente le comble du blasphème pour Saint-Simon, et, bien que celui-ci n'en rejette pas la responsabilité

directement sur Louis XIV lui-même, il craint que ce ne soient le Roi et le royaume entier, qui doivent en supporter les conséquences.

Ainsi, Saint-Simon résiste à la notion d'un roi-dieu, notion qui est acceptée, selon toutes les apparences, par la grande majorité des courtisans. De là, une série de tentatives de la part du mémorialiste pour convaincre et ses contemporains et Louis XIV lui-même de la fausseté et des dangers inhérents à une telle idéologie. Dans les Mémoires aussi bien que dans la "Lettre anonyme," Saint-Simon refuse au Roi le droit d'ascendre à un niveau proprement divin ou "cosmique"; à ses yeux, la puissance créatrice royale, grâce à laquelle des nobles sont faits ne représente, au fond, qu'un grotesque travestissement du pouvoir légitime de Dieu.

Saint-Simon a quand même trop de tact pour présenter cette théorie d'une façon explicite au Roi, mais son discours frôle parfois le franc-parler, par exemple, lorsqu'il fait appel à la piété du Roi: "Quelque chéri de Dieu que vous paroissiez (...), Votre Majesté a trop de piété pour prétendre à la dignité de l'estat prophétique, ny à la sublime qualité d'homme selon le coeur de Dieu (...)" ("L.A.": 1249). Malgré le ton flatteur de la constatation, Saint-Simon ne pourrait guère être plus direct. "Vous êtes le Roi, dit-il, votre autorité est sanctionnée par Dieu, **au moins en apparence** [et, souvenons-nous que le moment où le mémorialiste écrit les mots "quelque chéri de Dieu que vous paroissiez" est peut-être le moment où Louis XIV l'est le moins], mais vous n'êtes pas un dieu, vous n'êtes même pas prophète ni aussi grand que cet autre roi biblique, David. Et vous, avec toute votre piété, feinte ou autre, vous devez le savoir." Et dans les Mémoires, il n'hésite pas à faire remarquer que, tout en pouvant créer des nobles, Louis reste impuissant quand il s'agit de faire fendre le sol pour les engloutir: "Il sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, **mais non pas l'anéantir, ni les siens** (...)"

(V: 483).

Saint-Simon s'efforce aussi d'ouvrir les yeux de son monarque sur le sujet des ministres, en des mots qui ne sont rien moins que brutaux: "L'éducation, les préjugés, la commodité, l'habitude, les succès, et dans la suite l'idée de vous mesme et de vostre autorité mal entendue, vous ont abandonné à des ministres qui ont fait leur souveraineté de la vostre (...)" ("L.A.": 1274). Il est aussi direct dans les Mémoires: "la propre **séduction** des rois mêmes par l'entraînement de leurs goûts, de leurs passions, l'ivresse de leur puissance et de leur gloire, et l'**imbécillité** des vues et des lumières dont la vaste étendue n'est pas toujours attachée à leur sceptre" (V: 318). Sous le couvert de l'anonymat (dans la "Lettre anonyme"), ou rassuré par le fait qu'il est déjà loin de la cour (dans les Mémoires), le mémorialiste ose avancer ses opinions d'une façon beaucoup plus directe que s'il se trouvait devant le monarque, où la force de la personnalité royale l'aurait certainement intimidé. "Préjugés," "mal entendue," "abandonné," "séduction," "ivresse," "imbécillité," voilà des termes forts pour décrire l'état du gouvernement, surtout à une cour où une seule parole mal choisie pourrait vous attirer l'éternelle défaveur du Roi. Mais Saint-Simon a pour mission d'avertir le Roi et les Français de ce qui pouvait résulter de cette situation, et il n'a pas tendance à mâcher ses mots.

C'est bien la question de la création de titres qui constitue pour Saint-Simon le coeur du problème. Il n'hésite pas à établir un parallèle entre le pouvoir du Roi absolu et celui du Dieu tout-puissant, sans doute pour mieux évoquer la vision que Louis XIV semble avoir de lui-même -- et même peut-être à cause du respect que ressent le mémorialiste en la présence du monarque. Par contre, l'écrivain évite à un certain moment la métaphore de

la création **ex nihilo**, quand il échange son rôle de "courtisan involontaire" contre celui de conseiller et de prophète, préférant des images de la création artistique et architecturale:

De croire (...) qu'on puisse ne se pas contenter d'asseurer aux **fruits** qui sont néz [des amours illégitimes] et qui n'en sont pas cause, des établissements modérés qui les rendent heureux et tranquilles; et se permettre au contraire de faire d'eux tous et d'un chacun en particulier (...) des **colosses** de grandeur, de puissance, de biens (...) est effectivement abominable aux yeux du Créateur et du maistre des hommes et des Rois: vous avez élevé des **tours** contre sa volonté, abaissez les, Sire, c'est la pénitence qui vous est singulièrement propre (...) ("L.A.": 1251).

Ainsi, Saint-Simon refuse au Roi un pouvoir extra-terrestre<sup>16</sup>: toute tentative de la part de ce monarque d'étendre son empire constitue un péché, un crime contre Dieu, et signifie un futur désastre pour lui et son royaume.

#### L'Orgueil du Roi: les conséquences

A peine Saint-Simon a-t-il nié le droit du Roi d'assumer un statut divin qu'il transpose la situation sur un plan cosmique: quand il s'agit des conséquences des actes humains de Louis XIV, le mémorialiste adopte volontiers le langage de l'universalité. Car bien que Louis lui-même ne constitue pas une puissance céleste, l'autorité qu'il exerce est d'origine divine; de même, tous ceux qui cherchent à usurper ce pouvoir (en particulier M. du Maine et sa "mie," M<sup>me</sup> de Maintenon) sont les représentants terrestres des forces noires qui, à leur tour, visent à renverser l'ordre de l'univers.<sup>17</sup> Autrement dit, Saint-Simon transforme le règne du Roi-Soleil en un modèle de l'histoire du monde: en acceptant la suggestion de sa femme morganatique d'élever les fruits de ses amours clandestines jusqu'à la royauté (rivalisant ainsi avec son propre créateur), Louis XIV a ouvert les portes du royaume au Mal et entraîné sa propre destruction, de même qu'Adam l'a fait en acceptant le fruit de sa perdition de la main d'Eve.

Le portrait moral de Louis XIV acquiert une dimension épique; l'histoire du Grand Règne émerge des Mémoires comme la dramatisation d'une lèse-divinité primordiale, d'un concours de grandeur engagé, sur un pied sacrilège, par un homme aux prises avec la Nature et avec Dieu (...). Il n'y a pas d'aire d'activité où Saint-Simon n'imaginât Louis XIV en proie au démon de la Création, inlassablement occupé à substituer, en les multipliant, ses propres inventions à des réalités existantes (...) on pourrait décrire les Mémoires comme le registre du conflit déclenché lorsqu'un faible mortel, du nom de Louis XIV, se hasarda à libérer sa propre subjectivité des astreintes légales de son état royal et qu'il se complut à vouloir la substituer à l'objectivité circonstancielle de la monarchie française ("Peintre," 189).

Comme Adam, le Roi représente la figure centrale de ce drame: séduit par les forces du Mal, il succombe à leur flatterie et prête son autorité à leurs projets maléfiques, projets pour lesquels il sera puni. Il met en branle une lutte entre le Bien et le Mal, dans laquelle les forces du Bien semblent (aux yeux de Saint-Simon) être sérieusement désavantagées. Le processus même de cette "chute" est long, et s'étend sur de nombreuses années. Mais le destin du royaume semble se cristalliser dans les dernières années qui précèdent la mort du monarque, et qui représentent, dans plus d'un sens, la fin d'une ère.

## Notes

<sup>1</sup> Cette vision trouve ses origines plutôt dans une reconnaissance inébranlable que dans la réalité: elle a été transmise à notre auteur par son propre père, le premier duc de Saint-Simon.

<sup>2</sup> "«En deux mots, rien de plus vrai qu'à défaut de prince salique la disposition de la couronne appartient à la nation» et, dans ce cas, ajoute Saint-Simon, le choix du successeur «passe à la nation qui alors a droit d'élire à la couronne sans que jusqu'à sa vacance il soit possible de disposer de ce qui ne l'est pas (vacant)»" (Saint-Simon, cité dans Brancourt, 50).

<sup>3</sup> "Le roi lui-même ne pourrait priver de son droit, au profit d'un autre membre de sa famille ou d'un favori, le prince appelé par la loi (...) Le roi ne peut disposer de la couronne à sa guise, ni par acte entre vifs, ni par acte à cause de mort (...) Ce n'est pas la volonté des rois, mais la coutume constitutionnelle qui transmet la couronne: le principe statutaire, qui empêche le roi de renoncer au trône, lui interdit aussi abdication et exhérédation" (Brancourt, 49, 55, 58).

<sup>4</sup> "(...) un roi de France ne tient rien de celui à qui il succède, même son père; il n'en hérite rien; car il n'est ici question que de la couronne et de ce qui y est inhérent (...) tout engagement pris par le roi prédécesseur périt avec lui et n'a aucune force sur le successeur, et nos rois payent le comble du pouvoir qu'ils exercent pendant leur vie par l'impuissance entière qui les suit dans le tombeau" (V: 318-9).

<sup>5</sup> "Une politique chrétienne recoupe dans une tradition historique nationale, celle d'un royaume hiérarchisé, corps mystique, dont le chef, assisté par les pairs qui sont ses naturels conseillers, a tout pouvoir, comme le devoir, de faire le bien (...). Saint-Simon n'éprouve aucune peine à

concilier les droits du roi absolu (absolutis legibus), que ne lie aucun pacte, et la conception d'une monarchie modérée, orientée vers le bien public" ("Lumières d'août," 14). Et si ce système idéal ne se réalise pas tel que Saint-Simon l'a envisagé, le mémorialiste n'hésite pas à attribuer l'échec à cette même nature humaine (celle du roi lui-même et de ses conseillers malveillants) dans laquelle il a autrefois mis toute sa foi, sans pour un instant considérer le paradoxe. "(...) c'est le malheur auquel la licence effrénée des sujets a ouvert la carrière, et que le règne de Louis XIV a su courir sans obstacle jusqu'au dernier bout, devant l'autorité duquel le seul nom de loi, de droit, de privilège, était devenu un crime. Ce renversement général qui rend tout esclave, et qui, par le long usage de n'être arrêté par rien, de pouvoir tout ce qu'on veut sans nul obstacle, et de ne recevoir que des adorations à l'envi du fond des gémissements les plus amers et les plus universels et de la douleur la plus sanglante de tous les ordres d'un Etat opprimé, accoutume bientôt à vouloir tout ce qu'on peut. Un prince arrivé et vieilli dans ce comble extrême de puissance oublie que sa couronne est un fidéicommiss qui ne lui appartient pas en propre, et dont il ne peut disposer (...)" (IV: 816). D'une part, c'est la nature de la monarchie d'être orientée vers le bien public. D'autre part, c'est dans la nature humaine que de vouloir profiter de toute occasion pour avancer son pouvoir et ses intérêts personnels. D'où naît le paradoxe et l'échec du système saint-simoniste.

6 "La totalisation en mobiles, en visées, en moyens et en accomplissements que Saint-Simon dénonçait chez certains individus, provenait en ligne droite d'un système politique et d'une conception de la monarchie devenus, pour employer le terme moderne, totalitaires (...) Dans la perspective de Saint-Simon, la carrière et le règne de Louis XIV étaient tributaires d'une soif de grandeur qui avait motivé une poursuite de la

~~toute-puissance~~, sur une période de 55 ans, mais qui n'aurait été au fond qu'une infatuation de la néantise" ("Peintre," 188).

7 La définition est tirée du Petit Robert. Saint-Simon est très explicite sur les conséquences de la politique du Roi: "ce crime [celui de donner aux bâtards la possibilité d'accéder au trône] en fait une nation d'esclaves, et la réduit au même état de succession purement, souverainement et **despotiquement arbitraire**" (IV: 820). Malgré toutes les protestations explicites de Saint-Simon pour prouver le contraire (souvenons-nous du "comble d'autorité (...) constamment exercée dans toute l'étendue des plus absolus rois d'Asie, mais sans cruauté comme eux et par conséquent sans crainte et sans les amertumes qui en sont inséparables" — "L.A.": 1241), il existe dans les Mémoires certaines allusions qui éclaircissent le jugement "final" que porte l'écrivain sur Louis XIV, par exemple, quand il parle de la vie du duc de Bourgogne dans sa "maison paternelle": "Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle était bien dure à un prince qui voyait tout réuni contre lui, et qui n'avait pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de **Pharaon**" (IV: 417).

8 "Saint-Simon attribuait essentiellement la responsabilité de cet <<attentat direct à la couronne>> à l'entourage du roi, et, c'était plus particulièrement Madame de Maintenon qu'il accusait de ce crime de lèse-majesté dans sa <<plus vaste et criminelle étendue>>" (Brancourt, 61).

9 Cité dans Louis Trenard, "La Conception du pouvoir royal, d'après Saint-Simon et Fénelon," L'Information historique 42.2 (1980): 76.

10 Van der Cruysse évoque brièvement le problème lorsqu'il discute l'idée de la retraite à l'époque: "Dieu et le Roi: le retraitant ne peut se tourner vers Dieu et s'occuper de la grande affaire de sa mort qu'après

avoir prononcé le rituel: <<Sire, je vous quitte pour Dieu, mais je viendrai vous faire régulièrement ma cour>> (...) Oint du Saint chrême et de la <<céleste liqueur>> de la Sainte Ampoule, le Roi est sacré dans la personne comme dans ses volontés, et même le pieux désir de <<ne plus s'appliquer qu'à Dieu>> ou de <<ne plus ouïr parler que de Dieu>> doit céder devant cette évidence (...). <<Savoir mépriser le Prince pour Dieu>> ... l'expression est de Saint-Evremond -- était une gageure difficile qui frôlait la contradiction dans les termes" (Mort, 105-7). Dans un contexte différent, il faut remarquer la croyance traditionnelle du peuple dans le caractère saint du Roi: "La croyance ancienne en la sainteté de la royauté est profondément ancrée dans le peuple et un pouvoir thaumaturgique dérive de l'onction sainte (Louis XIV touche 3,000 scrofuleux à la Pentecôte, 1698; 2,400 à la Trinité, 1701)" (Trenard, 77).

<sup>11</sup> En fait, cette croyance à sa propre divinité semble être une des caractéristiques des membres de la famille royale française, même de l'admirable duc de Bourgogne, "converti" à l'âge de vingt ans à la vérité de son rôle dans le gouvernement de la France par un miracle de Dieu: "De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'il fussent. À peine messieurs ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain" (IV: 413).

<sup>12</sup> Ces caractéristiques "divins" eux-mêmes contribuent à miner la "divinité" de Louis XIV: notre mémorialiste semble ne relever que des traits qui sont typiques d'un seul aspect du Dieu de l'Ancien Testament, créateur des hommes, mais capable aussi de les anéantir; juge inflexible, souverain absolu, et jaloux de l'être, qui exige le sacrifice des biens -- et parfois même de la vie -- de ses fidèles à sa gloire. Sans un visage miséricordieux et tendre (plus typique du Dieu du Nouveau Testament),

quelques-uns des traits nécessaires absents et d'autres déformés ou exagérés, le Roi ne ressemble rien moins qu'à une caricature de Dieu, voire à un anti-Dieu à certains égards.

13 "La tâche que Saint-Simon s'est imposée en tant qu'historien consiste précisément à retracer la transition entre **tout** et **rien**, entre **l'être** et le **néant**, à suivre le passage de la grandeur à la misère dans le **règne et le royaume qui furent l'oeuvre de Louis le Grand**" ("Peintre," 185).

14 "Tout **l'être** — toute l'existence, tout la réalité — dont ils pouvaient se revêtir serait une émanation et une extension de la grandeur, de la volonté et du pouvoir de Louis XIV, devenus l'expression non plus de son <<état>> de roi, mais uniquement de son orgueil d'homme, de sa <<superbe>>, de sa <<faiblesse>>" ("Peintre," 189). Et dans le cas de ses enfants naturels: "Il n'avait pas oublié l'adresse de la planche de la légitimation du chevalier de Longueville sans nommer la mère pour parvenir à donner un état à ses enfants, lorsqu'il avait voulu les tirer **de leur néant propre et de l'obscurité secrète dans laquelle ils avaient été élevés**" (IV: 805).

15 Il vaut la peine de noter que Louis XIV lui-même n'a pas toujours été à l'aise avec cette idée de "créer" des hommes, et il fallait que ses conseillers lui donnent un petit coup de pouce: "Le Roi, **toujours éloigné de ces gradations par lesquelles il a été peu à peu mené à tout pour eux contre son sens**, comme on l'a vu sans cesse, trouva d'abord la proposition du duc de Tresmes ridicule" (IV: 114).

16 Notons que Saint-Simon ne semble pas prêt à refuser un rôle divin à son "protégé," l'admirable duc de Bourgogne, au moment où il parle de la façon dont celui-ci aurait dû se conduire lors de son élévation au pouvoir royal: "(...) il doit ménager leur faiblesse en s'abaissant à garder quelque

proportion avec eux; et, puisqu'il est appelé à être un jour l'**image de Dieu**, il ne doit pas dédaigner de voiler sa face devant eux, de peur que l'éclat de la lumière dont elle brille ne les épouvante, et ne les fasse mourir (...); et, comme Dieu n'y perdit rien de son immutabilité, le prince aussi, par cette sage et nécessaire condescendance, ne doit pas craindre aucun affaiblissement de ses vertus" (III: 816). Nous verrons que le mémorialiste attribue au Dauphin un caractère et un rôle dans l'histoire du royaume analogue, jusqu'à un certain point, à celui du Christ.

<sup>17</sup> Pourtant, Saint-Simon n'hésite presque jamais à identifier des personnes comme Maine ou Noailles plus ou moins directement à ces forces noires (comme il hésite quand il s'agit du Roi et de Dieu): selon le mémorialiste, Mme de Maintenon serait une "fameuse et trop funeste fée" (V: 640); Maine, plutôt qu'un fils d'un Roi, un "fils de ténèbres" (V: 399); Noailles "la copie la plus exacte" du "serpent qui tenta Ève, qui renversa Adam par elle, et qui perdit le genre humain" (V: 283); et Meudon, où se réunit la cabale qui entoure Monseigneur, héritier présomptif du trône, "un lieu infesté de démons" (IV: 54).

## DEUXIÈME PARTIE: ANALYSE STYLISTIQUE

Ecrire l'histoire est une entreprise si ardue que la plupart des historiens se voient contraints de faire des concessions à la technique de la légende

-- Erich Auerbach, Mimésis.

Réfractée par l'esprit de Saint-Simon, en sa mémoire-caverne, la vaste symbolique chrétienne tend à descendre vers la politique (...) De là, un perpétuel <<dialogue>> du mythique et du visible (...) De là, cet univers étonnamment chargé, concentré, étincelant d'essences, envahi de ténèbres; et les <<effets>> de mémoire, et les incessantes allusions, en tous les moments de la chronique, à quelque arrière-vision, panchronique et transcendante (...) L'histoire vibre sous cet éclairage oblique et perforant; elle culmine en une méta-histoire. La mémoire du réel s'épanouit et s'exaspère en une sorte d'ultra-mémoire, absolue, pour ainsi dire cosmogonique et omnisciente

--Yves Coirault, "Introduction" à son édition des Mémoires.

-Lorsque [Dieu] élève des rois au trône  
 et que s'exaltent ceux qui siègent pour toujours,  
 -alors il les lie avec des chaînes,  
 ils sont pris dans les liens de l'affliction.  
 -Il les éclaire sur leurs actes,  
 sur les fautes d'orgueil qu'ils ont commises.  
 -A leurs oreilles il fait entendre un avertissement,  
 leur prescrit de se convertir.  
 -S'ils écoutent et sont dociles,  
 leurs jours s'achèvent dans le bonheur  
 et leurs années dans les délices.  
 -Sinon, un trait les fait périr  
 et ils meurent à l'improviste -- Job 36; 7-12.

### CHAPITRE TROIS -- LA BIBLE COMME INTERTEXTE: DE LA CRÉATION A L'APOCALYPSE

Dans les deux premiers chapitres de la présente étude, à travers une analyse thématique, nous avons entamé une discussion de la tendance saint-simoniste à "faire des concessions à la technique de la légende," c'est-à-dire son inclination à discerner, à travers la façade événementielle du règne de Louis XIV, une manifestation de la lutte éternelle du Bien et du Mal, ou (pour évoquer une autre définition du mot "légende"<sup>1</sup> choisie par Auerbach) la propension du mémorialiste à expliquer les causes fondamentales d'événements purement terrestres, et à assouvir de cette manière un certain besoin d'exégèse. Autrement dit, du point de vue de Saint-Simon, ces événements s'incorporent dans un univers symbolique plus vaste qui, tout en étant inextricablement lié à la situation politique et sociale en France sous le Roi-Soleil, la dépasse en importance dans une large mesure.

Les deux chapitres suivants visent à réexaminer le texte des Mémoires -- de près cette fois et à la lumière des conclusions présentées dans les pages précédentes -- afin d'éclairer la façon dont cette "tendance" fonctionne à l'intérieur de l'oeuvre. A partir d'une discussion de la présence biblique chez Saint-Simon (la Bible étant le lien tangible par excellence entre le niveau cosmique ou symbolique et le niveau terrestre),

nous allons aborder une considération générale du style saint-simoniste, pour arriver enfin à l'explication détaillée de deux passages qui traitent de la fin du règne de Louis XIV et qui illustrent d'une façon frappante l'étendue de la vision historique de Saint-Simon.

### Saint-Simon et la Bible

C'est à partir de l'introduction des Mémoires que Saint-Simon commence à souligner les rapports entre le plan symbolique et le plan terrestre, au moment où il examine son propre rôle d'historien.

Prenons-le à l'origine de ses Mémoires. Il commence dans 'L'Introduction' par se demander sérieusement, sincèrement, et avec une inquiétude presque naïve s'il est permis d'écrire et de lire l'histoire, particulièrement celle de son temps. Pour se rendre compte en lui de cette question assez singulière et de ce scrupule, il faut se rappeler que Saint-Simon était religieux, chrétien croyant, fervent et pratique (...). Mais il répond hardiment et comme il sied à une nature généreuse. Après avoir mis assez adroitement le Saint-Esprit de son côté, puisque le Saint-Esprit lui-même n'a pas dédaigné de dicter les premières histoires, il en conclut qu'il est permis de regarder autour de soi (Sainte-Beuve, 155).

Malgré le ton assez moqueur de Sainte-Beuve, cette citation démontre que le critique a saisi la principale caractéristique des rapports qu'entretiennent le terrestre et le cosmique chez Saint-Simon, auteur qui fait appel à cet univers transcendant, même pour définir et pour justifier son propre rôle dans tout ce qu'il rapporte. D'ailleurs, cette dimension "transcendante" de l'histoire a de toute évidence des liens plus ou moins directs avec les idées religieuses du mémorialiste.

La propension de Saint-Simon aux allusions bibliques tend à renforcer cela. Il n'hésite jamais à tirer des comparaisons entre une situation de son époque et un récit biblique (mi-historique, mi-léger), jusqu'au point où les deux éléments de la comparaison semblent se confondre dans l'esprit de notre auteur -- et dans son oeuvre. Prenons comme exemple une description de la conduite du duc de Noailles: "Il est vrai que c'est un

raisonnement de démon, duquel il a toutes les qualités (...); mais il est vrai aussi que ce raisonnement en a toute l'étendue, la réflexion, l'esprit, la finesse, la justesse, l'adresse, que la conjoncture de l'exécution en couronne toute la prudence qui s'y pouvait mettre et que le tout ensemble est sublimement marqué au coin du Prince des démons, qui seul l'a pu inspirer et conduire. Je bornerai là le peu de réflexions que je n'ai pu me refuser sur une conduite de ténèbres si digne du vrai fils du père du mensonge et du séducteur du genre humain" (V: 439). Saint-Simon compare d'abord son ennemi à un démon, "duquel il a toutes les qualités"; ensuite le mémorialiste attribue un rôle actif dans les activités de Noailles à Satan "qui seul l'a pu inspirer"; enfin, Noailles se métamorphose en un "vrai fils du père du mensonge et du séducteur du genre humain" -- non seulement directement influencé, mais engendré, créé, par le diable. Dans ce court passage, Saint-Simon transforme le duc de Noailles d'un simple homme méchant qui partage quelques qualités diaboliques en une incarnation du Mal, dont la nature même, constitue l'essence de tout ce qui est maléfique. A travers les nombreuses allusions et comparaisons bibliques que fait le mémorialiste, Dieu et d'autres puissances surhumaines semblent intervenir directement dans l'univers saint-simoniste.

Parmi les plus significatives de ces allusions sont celles qui se réfèrent, directement ou non, à la Génèse et à l'Apocalypse de Saint Jean: "Ce fut un ordre, en effet, bien amer pour des **hommes tirés de la poussière** et tout à coup portés à la plus sûre et la plus suprême puissance, étaient si accoutumés à régner en plein sous le nom du Roi" (IV: 222; nous avons déjà souligné l'importance de cette image par rapport à la "création" des bâtards); "**Le serpent qui tenta Eve**, qui renversa Adam par elle, et qui perdit le genre humain, est l'original dont le duc de

Noailles est la copie la plus exacte, la plus fidèle, la plus parfaite, autant qu'un homme peut approcher des qualités d'un esprit de ce premier ordre, et du chef de tous les anges précipités du ciel" (V: 283); "Avec une guerre presque continuelle, vostre peuple, Sire, a esté affligé depuis peu de deux fléaux qui peuvent trop véritablement porter le nom de **famine** et de **peste**" ("L.A.," 1271)<sup>2</sup>; "Il [le duc du Maine] se voue aux ténèbres, et les ténèbres mêmes le rejettent (...) on voit M. du Maine se servir de son épouse, et abuser du respect du à sa naissance de fille du premier prince du sang, pour faire nettement et distinctement les propositions les plus criminelles, et en même temps les plus farcies de toutes les sortes des poisons, et qui, dans la rage de ne les pouvoir faire accepter, ose déclarer que, plutôt que se voir arracher ce qui n'est pas dans le pouvoir des rois ni dans la nature des choses de donner, je veux dire la succession à la couronne, ils mettront le feu au milieu et aux quatre coins du Royaume" (V: 137)<sup>3</sup>; "(...) je n'avais osé me commettre à Meudon. C'était pour moi un lieu infesté de démons (IV: 54)."<sup>4</sup>

Comme il a été déjà démontré, la "création" effectuée par le Roi -- si imparfaite soit-elle par rapport à la Création divine -- représente une tentative de Louis XIV pour usurper un rôle... paternel. Au cours des pages suivantes, nous allons démontrer que cet attentat contre la suprématie du Créateur risque de déclencher (toujours aux yeux de Saint-Simon) un scénario apocalyptique dans tous les sens du mot (prophétique -- de la fin du monde). Le lecteur, guidé par les préjugés et les sombres avertissements du mémorialiste, se trouve témoin d'une série de scènes puissantes, certainement dignes des visions de Saint Jean. Les forces du Bien et du Mal s'affrontent directement dans ces pages, depuis la création dérisoire des bâtards (décrite par le mémorialiste dans le "Tableau du règne de Louis XIV") jusqu'à la rédaction du testament du Roi --

événement qui suscite "l'épouvantable fracas de la foudre qui tomba sur la France, qui étonna toute l'Europe" (IV: 838); événement qui revêt un caractère apocalyptique, car il aurait pu entraîner la fin du Royaume si Dieu Lui-même n'était intervenu; événement qui vibre de tous les accents d'une catastrophe évitée de peu, mais toujours possible au moment de la rédaction des Mémoires.<sup>5</sup>

\* \* \* \*

#### Quelques mots sur le style de Saint-Simon<sup>6</sup>

Il est vrai que le style des Mémoires représente un formidable obstacle à la lecture de l'oeuvre; par contre, pour un lecteur soigneux, ce style ouvre la voie à un niveau d'interprétation qui dépasse la compréhension des faits et des événements, et même celle de l'explication simple des causes fondamentales, élément que notre auteur souligne avec tant d'insistance. Face aux vifs transports du mémorialiste (sentiments à peine contenus par un sens tardif des règles de la bienséance et de la grammaire), celui qui entame une première lecture de ce texte immense est excusable si sa réaction initiale ne ressemble rien moins qu'à la perplexité devant une syntaxe plutôt baroque. Mais derrière l'ensemble déconcertant de mots et de subordonnées, il existe une stabilité et une harmonie, qui soutiennent jusqu'à un certain point la thématique, la structure, et les objectifs sous-jacents de l'oeuvre.

Au niveau de la phonétique même, les sonorités se prêtent à un effet de consonance et d'ordre qui sous-tend la spontanéité et tout malaise éventuel dans la syntaxe. Qu'il soit conscient ou non, le choix des mots témoigne d'un certain souci à l'égard de la sonorité de la phrase, et nous rappelle que Saint-Simon, en tant qu'habitué d'assemblées gouvernementales, devait être accoutumé au discours public. Les harmonies les plus

évidentes, l'allitération et l'assonance, ne sont pas du tout des phénomènes isolés dans le texte: "parmi de si sensibles secousses domestiques"; "ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon"; "Leur rang n'était montée que pour élever les bâtards, encore avec des préférences (...) infiniment dégoûtantes (...)." De plus, au moment où Saint-Simon se laisse entraîner par une série d'adjectifs ou de subordonnées, l'on soupçonne que parfois c'est l'harmonie des mots, autant que leur sens, qui guide le mémorialiste:

"Quel **contraste** de force et de **grandeur**  
supérieure à tous les  
**désastres**, et de **petitesse**  
et de **faiblesse** sous un **domestique honteux**  
**ténéueux**,  
**tyrannique**";

"(...) **tous** ces  
**coups**, **frappés**  
**rapidement**,  
**tous** avant la **paix**, presque  
**tous** durant les  
**plus terribles**  
**périls** du Royaume."<sup>7</sup>

Ainsi, malgré les nombreux détours de la syntaxe des Mémoires, il existe, à un niveau fondamental de l'oeuvre, une harmonie et une progression sonores, qui soulignent le mouvement des mots et des phrases, qui créent une force unifiante, et qui renforcent la cohérence intérieure du texte.

S'il fallait signaler un aspect stylistique des Mémoires qui frappe à la première lecture, l'on serait certainement tenté de relever les erreurs syntactiques, qui sont loin d'être rares. En effet, les constructions grammaticales de Saint-Simon -- d'une part, la prolifération de subordonnées, ou les cascades de mots qui se succèdent sur la page et, d'autre part, le jaillissement soudain et déroutant d'ellipses -- comme si l'auteur essayait de compenser sa loquacité par de telles omissions -- représentent autant d'écueils pour le lecteur non-initié. Par contre, une

fois que celui-ci a dépassé ces difficultés, même les fautes grammaticales semblent arborer une signification. Que ces fautes soient conscientes est douteux, mais il se peut aussi que Saint-Simon n'ait pas été tout à fait déçu des effets produits dans son texte par de telles irrégularités langagières.

Parfois, le mémorialiste semble perdre le fil de sa pensée au milieu d'une phrase: "**La grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au-dehors, se vit enfin abandonné** de toutes parts par la fortune." A la fin de cette phrase, Saint-Simon a tout à fait oublié, semble-t-il, son sujet du début; le nom, "ce roi," qui devait faire partie de la relative "que montra constamment (...)," semble avoir usurpé le rôle du sujet "grandeur." Tirailé grammaticalement entre les deux moitiés de la phrase -- de la même manière qu'il l'est entre ses divers rôles de père -- "ce roi" finit par transgresser toute règle ou loi grammaticale afin de prendre pour soi le rôle le plus important de la phrase.

Parfois, il ne s'agit pas précisément d'une erreur grammaticale, mais plutôt d'un choix inattendu de la part du mémorialiste dans la composition de sa phrase:

**Accablé au-dehors** par des ennemis irrités, qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, **il se trouvait** sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir fait et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même, **déchiré au-dedans** par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, **sans consolation** de personne, **en proie** à sa propre faiblesse, **réduit** à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait ouvertement et sans aucun frein de la dépendance où il s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever, quoiqu'il en sentît tout le poids, **incapable** d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses géoliers.

La structure plus ou moins symétrique que Saint-Simon avait conçue pour cette phrase est assez claire: expression adjectivale ("Accablé au-dehors") plus principale ("il se trouvait sans ministres..."), suivies d'une deuxième construction pareille ("déchiré au dedans... [il se trouvait] sans consolation..."). Pourtant, la construction s'écroule au moment où l'écrivain choisit d'omettre le sujet et le verbe de la deuxième principale, de sorte que la dernière moitié de la phrase se réduit à une série d'expressions adjectivales sans principale. Ellipse qui se révèle assez convenable, si l'on examine le fond aussi bien que la forme: "sans consolation de **personne**, en proie à sa propre **faiblesse**, réduit à lutter **seul** (...), **incapable** (...) de faire **aucune** réflexion (...)." La structure grammaticale de cette phrase, comme dans l'exemple précédent, illustre le caractère et les propensités du roi d'une façon littéralement graphique; le manque d'un deuxième verbe ne fait que souligner l'incapacité du vieux roi, du "Jupiter mourant," devant les ténébreux complots de sa famille.

"Quel surprenant alliage! De la lumière avec les plus épaisses ténèbres!" Dans ce cas, à la différence de l'exemple précédent, la structure de la phrase semble contredire ce qu'elle exprime. La rupture très nettement marquée au milieu de l'exclamation s'oppose directement à l'idée exprimée par le mot "alliage"; elle trahit plutôt le désir de l'auteur de tenir séparés les deux pôles, de maintenir l'ordre naturel de l'univers.

Ainsi, la syntaxe de Saint-Simon, malgré toutes les irrégularités, se révèle comme un des aspects les plus expressifs des Mémoires. En effet, l'auteur, dans la structure même de ses phrases, laisse voir l'envergure et les buts de son projet en gros: l'ampleur de sa syntaxe, le nombre de faits et de commentaires que Saint-Simon réussit à introduire dans une seule

phrase, sont parfois étourdissants<sup>8</sup> et révèlent à tout moment l'urgence de son besoin de "témoigner," d'insérer tout ce qu'il voit dans un plus grand système de référence, d'expliquer la signification d'événements particuliers, d'y imposer même une certaine interprétation -- ce besoin, presque artiste, que nous avons appelé au début du chapitre son "besoin d'exégèse."

Il manque au style du mémorialiste un caractère direct jusqu'à un certain point, ce qui est en rapport avec ce besoin d'exégèse. Combien de fois, par exemple, le lecteur rencontre-t-il dans le texte des Mémoires une expression telle que "comme on a vu en son lieu..." qui marque un certain déplacement de la réalité du texte -- une allusion à une autre partie du même texte, ou à un deuxième texte. D'ailleurs, parfois ce texte secondaire n'existe que dans l'imagination de l'auteur:

Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du Parlement, qu'il avait acheté son repos, et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il voulait et comme il le voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire, comme on a vu en son lieu, qu'il lui avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire [les mots soulignés ici sont imprimés en italique dans l'édition Coirault des Mémoires].

Cette citation représente un des meilleurs exemples du phénomène -- la référence à une réalité secondaire, ou à l'imaginaire comme dans cet exemple -- car non seulement l'auteur a recours au style indirect pour paraphraser les paroles du Roi, apparemment prononcées ailleurs dans l'oeuvre (c'est plutôt le style indirect libre qui est utilisé ici), ce qui implique déjà un premier manque ou déplacement de la réalité, mais quand le lecteur se réfère aux pages antérieures signalées ici (quoique assez vaguement par la fameuse expression "comme on a vu en son lieu..."), il se rend compte que les mots "cités" au style indirect libre dans notre exemple ne s'y trouvent pas.<sup>9</sup> Ces paroles ajoutées par Saint-Simon lui-même

représentent un aspect de son explication ou interprétation des événements: elles sont en partie extrapolées d'autres situations (Louis XIV a déjà exprimé une certaine répugnance et des remords à propos de l'élévation de ses bâtards), et en partie forgées par le mémorialiste afin d'insérer ces événements dans sa vision globale de l'histoire. (D'après cette vision Louis XIV, en tant qu'élue de Dieu malgré sa corruption par les forces du Mal, devrait reconnaître l'immoralité de ses actions, bien qu'il ne soit pas capable de résister. Il se peut que Saint-Simon, absolument certain que les sentiments du Roi correspondent aux siens -- qui sont, d'après lui, les sentiments de tout croyant digne de ce nom -- essaie de les rendre explicites à ses lecteurs en les mettant indirectement dans la bouche royale, pour ainsi dire.) Car, après tout, sans interprétation, le récit des faits serait sans valeur: "Aussi pour être utile il faut que le récit des faits découvre leurs origines, leurs causes, leurs suites et leurs liaisons des uns aux autres (...) sans cela les faits demeureraient un chaos (...), si on s'en tenait à la simple exposition de leurs actions" (I: 6). Bien sûr, dans sa conviction qu'il détient la clef pour comprendre la signification de l'univers, Saint-Simon peut se laisser aller très loin dans son désir de tout expliquer.

Même la syntaxe des Mémoires participe de l'expression de cette "pulsion" du mémorialiste. "Habituellement et toujours, il a, dans sa vivacité à concevoir et à peindre, le besoin d'embrasser et d'offrir mille choses à la fois, ce qui fait que chaque membre de sa phrase pousse une branche qui en fait naître une troisième, et de cette quantité de branchages qui s'entrecroisent, il se forme à chaque instant un arbre des plus touffus" (Sainte-Beuve, 208-9).

-si longuement admiré

-Quelle fin d'un règne

-de grandeur  
-de générosité

-et si étincillant-

-de courage  
-de force

-de faiblesse      -sentie  
-de misère          -goûtée

-et quel abîme-

-de honte          -savourée  
-d'anéantissement -abhorrée

-et toutefois subie-dans toute son étendue  
-et sans avoir pu -élargir  
-ni  
soulager ses liens.

-qui se jouaient de son impuissance (...)

Accablé (...) par des ennemis (...)-et qui insultaient à sa gloire (...)

(..) malheurs -qui (..) présentés par ce-qui lui restait (...)

-et qui (...) dépendance-où (...)  
-et dont (..)

Dans un sens, cet épanouissement perpétuel d'adjectifs et de subordonnées représente aussi le déplacement de la réalité à l'interprétation, car un des buts de ces séries incessantes (qui s'éloignent de plus en plus de la proposition principale) consiste à qualifier et à élaborer -- et surtout à expliquer -- ce qui les précède.

Ainsi, les circonvolutions des phrases, les allusions bibliques (qui donnent au texte une allure prophétique ou apocalyptique), même la genèse de l'oeuvre (qui a commencé par être une exégèse en quelque sorte du Journal de Dangeau), tous ces éléments parlent de la tendance saint-simoniste à douer chaque anecdote de la cour de Louis XIV d'une signification propre, à imposer sur les faits même les plus ordinaires et les plus banals une interprétation qui dépasse le simple quotidien. Ce caractéristique n'est peut-être pas tellement étonnante dans un texte qui évoque la fin d'une ère et les débuts, assez peu propices, d'une autre, surtout si l'on considère que c'est seulement les liens établis par le mémorialiste entre son

univers et l'univers transcendant (l'univers biblique/ catholique, rassurant dans la description du triomphe du Bien qui est fournie dans l'Apocalypse) qui réussit à tenir en échec les angoisses de Saint-Simon devant la destruction et la recréation de son monde.

\* \* \* \*

### Analyse textuelle: la Création ou, la genèse de la fin

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et Régent, celui de Monsieur le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le Roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique, et la branche d'Espagne, mais exclue de la succession à la couronne par les Renonciations et les traités, et la seule Mlle de La Roche-sur-Yon fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de Monsieur le Prince, il n'y a plus qui que ce soit ni mâle ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du Roi et de Mme de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand-mère, et, si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a épousé le fils du Roi et de Mme de Montespan. La fille unique du Roi et de Mme de La Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfants; mais ce n'a pas été la faute du Roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin, dans la seconde génération. N'oublions pas que c'est au refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongés n'ont pu effacer du coeur du Roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du Roi et de la France, et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquelles le Roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du Roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes de toutes les nations qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer. Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes, qui fit toujours regarder au Roi avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les y rappelaient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il les considéra les premiers comme les enfants de l'État et de la couronne,

grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfants de sa personne, qui ne pouvaient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur; le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres sans son concours. Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire qu'un(e) seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin prêt de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance. Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par Mme de Maintenon, il subit le joug qu'il s'était laissé imposer par eux; il en but le calice qu'il s'était à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépitieux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume. Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du Roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. (...) Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du Roi que de si peu de jours, qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. (...) Tels furent les derniers soins du Roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable faiblesse, et des suites honteuses de sa vie: état bien misérable, qui abandonnait son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'aurait jamais dû y être seulement connu, et qui exposait l'État aux divisions les plus funestes, en armant contre le Régent ceux qui devaient lui être le plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissait que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entière, et la réalité des plus instants, des plus continuels, et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvait alors tout ce qu'il y avait de princes du sang portait au comble. Voilà au moins de quoi la mémoire du Roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscur, et des doubles adultérins à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux, et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du P. Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans le sien, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre et les guerres

continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avait répandu tant de sang, consumé tant de milliards au-dedans et au-dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le Royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant (V: 592-6).

Dans son article "Saint-Simon, peintre de la vie en déclin," Jules Brody remarque que, "Dans la théologie personnelle de Saint-Simon, la naissance illégitime tient lieu de péché originel: ce fut cette abomination qui marquait pour lui le premier pas et le fait essentiel dans la dégradation constante et progressive du principe de la qualité dans la vie et de la vie" ("Peintre," 189). Certes, les allusions à la Genèse et au péché originel sont nombreuses dans les Mémoires, surtout dans le passage cité ci-dessus et à tout moment où Saint-Simon fait allusion à la mise en valeur de sa bête noire, la bâtardise. De telles pages évoquent une image de Louis XIV, créateur dérisoire, en train d'insuffler la vie à une poignée de boue qu'il serre jalousement contre lui. Mais puisque le Roi n'est pas, en vérité, un dieu (et Saint-Simon devait être conscient des suggestions de blasphème qui se rattachent à une telle comparaison), le mémorialiste se hâte d'offrir au lecteur une deuxième image: celle d'Adam, tenté par les promesses de pouvoir et les flatteries de son orgueil qui lui sont tendues avec le fruit interdit (la bâtardise, ou les bâtards même, souvent appelés les "fruits" des amours du Roi, tandis que ses enfants légitimes sont plutôt des "enfants" tout simplement) par la Scarron (l'incarnation de la femme maléfique). Pourtant, ces deux images, admirablement illustrées dans le passage cité, nous incitent à réexaminer la constatation de Brody: elles semblent suggérer que ce n'est pas la naissance illégitime elle-même qui constitue le péché originel. Laissés à eux-mêmes dans leur état "naturel," les enfants illégitimes ne représentent pas une

menace à l'ordre du Royaume: sans l'effort consacré à les tirer du "néant," ils ne sont que de la "boue infecte," quelque chose à inspirer de l'horreur et du mépris, mais non pas dangereux en soi. Ce n'est donc pas la première création (c'est-à-dire l'engendrement proprement dit) mais la deuxième (la création sociale) qui constitue le Mal et qui risque d'entraîner la chute du Roi et du Royaume ensemble.

Cette dernière activité, qui mine la stabilité de la France, a déjà commencé au début de notre passage: Louis XIV est maintenant en train d'assurer la position de ses enfants illégitimes en les mariant aux autres princes et princesses du sang. Les répercussions de cette série de mariages "monstrueux" sont tellement graves que le mémorialiste semble d'abord incapable de les constater: "[ils] ont opéré ce que le Roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance..."; ce silence se contraste nettement avec le pléonasme remarquable qui suit directement l'omission ("a vu de ses yeux"), et qui est encore souligné par la qualification "et vu avec complaisance" ajouté par Saint-Simon à la première ébauche du passage.<sup>10</sup> Cette construction redondante frôle l'accusation directe, luxe que Saint-Simon n'ose pas souvent se permettre; il n'y a aucune mention ici d'influences extérieures, ni de remords — en effet, le mot "complaisance" résonne comme une dissonance au milieu de l'horreur saint-simoniste, exprimée ("monstrueux") ou non ("ce que"). Telle est la différence entre les "visions" saint-simoniste et royale: le Roi se perd dans l'illusion de sa toute-puissance qu'il considère avec complaisance, tandis que le mémorialiste s'effraie devant le tableau cauchemardesque d'un avenir dominé par des nullités douées d'un pouvoir horrifiant. Bien sûr, aucune des deux perspectives n'est proprement "visible," car dans les deux cas il s'agit d'une interprétation, d'une "lecture" d'événements. Mais dans l'univers des Mémoires, la "vision" plus grande (c'est-à-dire

l'interprétation) a la préséance sur l'événement ou le fait objectif; ainsi, la vue demeure toujours une thématique centrale des Mémoires: "(...) qui fit toujours **regarder** au Roi avec **des yeux** si différents (...)" ; "(...) sans cesse aiguillonné d'un **regard** de jalousie (...)" ; "(...) telles les dernières actions de sa **prévoyance**."

Ayant esquissé son accusation contre le Roi, Saint-Simon n'essaie plus de contenir son indignation, et les résultats horribles des mariages entre les membres légitimes et illégitimes de la famille royale, auxquels il n'a pu faire allusion que par ellipse ("ce que"), se succèdent sur la page dans une véritable cascade de mots. Cependant, à mesure qu'ils s'accroissent, leur sens est en train de produire un tout autre effet sur l'esprit du lecteur: "**excepté** son successeur **unique**, et la branche d'Espagne, mais **exclue** de la succession à la couronne (...), et la **seule** M<sup>lle</sup> de La Roche-sur-Yon (...) et la fille aînée de Monsieur le Prince, **il n'y a plus qui que ce soit ni mâle ni femelle** de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du Roi et de M<sup>me</sup> de Montespan (...)." L'accent dans cette phrase est mis sur l'idée de la privation ou du manque. Cette caractéristique convient tout à fait à un passage qui commence par le récit d'une série de morts et qui se termine par l'évocation de la fin possible du Royaume, mais elle est aussi typique de la thématique de l'oeuvre entière, se reliant parfois au thème de la profusion ou de l'abondance, comme nous le verrons dans le passage choisi.<sup>11</sup>

Les dernières phrases du paragraphe ("La fille unique... un fruit de perte") constituent, tout comme les premières du paragraphe suivant, un ajout à la première ébauche; elles traitent du mariage de Marie-Anne de Bourbon (seule enfant survivante de la liaison entre Louis XIV et La Vallière) avec le prince de Conti, "dont elle n'a point eu d'enfants." Tournure un peu

étonnante, peut-être: souvent quand Saint-Simon traite de la postérité d'une personne c'est le mari qui a eu ou qui n'a pas eu d'enfants par sa femme. Dans cette phrase, l'ainé des princes de Conti n'est que le moyen par lequel le Roi peut propager la bâtardise; notons que le mémorialiste se hâte d'assurer le lecteur que "ce n'a pas été la faute du Roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin, dans la seconde génération." Par cette constatation, Saint-Simon rejette encore une fois la responsabilité du mariage sur Louis lui-même et non pas sur ses conseillers; paradoxalement, l'écrivain l'"absout" en même temps de toute responsabilité pour l'échec de son projet scandaleux. "N'oublions pas, avertit-il, que c'est [le] refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects (...) n'ont pu effacer du coeur du Roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du Roi et de la France..." Qui, en lisant cela, pourrait accuser le Roi de négligence envers sa lignée bâtarde?

Le début de la phrase renvoie le lecteur à une autre partie du texte, et semble insinuer l'existence d'une complicité ou d'une entente entre l'auteur et celui qui lit l'oeuvre: "N'oublions pas..." A l'acceptation du prince de Conti, et à la réussite de l'entachement d'une autre branche royale s'oppose ici le refus du prince d'Orange "que nuls respects... n'ont pu effacer du coeur du Roi" — rancune qui se révèle aussi indélébile que la marque de la naissance illégitime; rancune qui résiste également aux sonorités douces (consonnes et voyelles nasales, consonnes chuintantes et liquides) de la série "nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongés"; rancune qui rend le coupable "malgré lui, l'ennemi du Roi et de la France." La structure binaire de cette dernière expression effectue une rupture entre le roi et le royaume (les deux éléments sont liés ensemble, bien sûr: le Roi + la France, mais d'une façon qui fait contraste avec la

célèbre constatation de ce même roi: Je = l'Etat), dissociation qui rappelle au lecteur la séparation qui aurait dû être maintenue dans l'esprit de Louis XIV entre ses rôles paternels. Comme cause fondamentale d'une série de guerres dévastatrices, le refus d'une petite fille qui a tout au plus une quinzaine d'années ne se distingue ni par sa justice ni par sa gravité. Pourtant, ces guerres semblent inévitables: l'interjection "malgré lui" sert à introduire une série de mots reliés au thème du destin inflexible ("fatale," "le chemin de la fortune," "obstacle invincible"): le lecteur a d'abord une vision du Roi impitoyable, qui traque d'une façon implacable le prince d'Orange pour se venger de lui, mais derrière la figure de Louis XIV se dresse l'ombre d'un destin plus grand, "sous le poids [duquel] le Roi a été si près de succomber."

Enfin, la dernière partie de cette phrase introduit une thématique biblique avec l'apparition du mot "fruit," image qui est reprise tout de suite après par l'allusion explicite au "fruit de perdition." De la même manière que l'idée de la bâtardise joue le rôle du catalyseur qui provoque la réaction "refus + haine --> guerre", le mot "fruit" constitue une clef qui permet l'interprétation de la situation, le lien entre ce monde et l'univers symbolique dont le premier n'est qu'un faible écho.

La comparaison biblique établie, Saint-Simon ne laisse pas l'occasion lui échapper. Il renforce l'image dans les phrases suivantes avec un véritable déluge d'expressions qui font partie du même réseau thématique: "la boue infecte du double adultère," "le constant ouvrage de toute la vie du Roi," "le premier de tous les hommes de toutes les nations," "qui ait tiré du néant les fruits du double adultère et qui leur ait donné l'être." Cette expansion apparente du champ d'action et de conflit trouve son parallèle dans le lexique choisi par le mémorialiste pour cette partie de ses réflexions.

D'abord, l'accumulation d'expressions faisant appel directement à ce théâtre agrandi dans lequel chaque proclamation nouvelle de Louis le Grand résonne des accents du désastre: "de tout l'univers," "dans tous les siècles," "de toutes les nations," "dont le monde entier, et policé et barbare, frémit." Ensuite, la prolifération de mots qui évoquent l'idée d'un mélange de deux substances donne lieu à une impression d'accroissement ou d'élargissement sans qu'il y ait aucune implication d'une réduction correspondante dans le domaine social: "Ce mélange," "les épuiser ensemble," "porter au comble un mélange inouï," "l'attachement (...) des bâtards."

Dans ces phrases, le Roi est comme tiraillé entre deux pôles, le haut et le bas, le Bien et le Mal, selon les divers éléments qui lui sont associés. Porteur du "plus pur sang de nos rois" d'une part, nettement maître de la situation (en ce moment, au moins), mais promoteur également de la "boue infecte du double adultère," Louis XIV continue à se revêtir ici de toute l'ambiguïté que nous avons vue ailleurs dans les Mémoires. Homme puissant, dans tous les sens du mot, qui se laisse aller un peu trop loin, à la façon de Saint-Simon. Pourtant, à ce point dans le texte, il faut noter que le Roi, malgré tout le pouvoir apparent de sa position, ne devient que rarement le sujet d'une phrase: le mémorialiste ne lui accorde, en tant que figure du pouvoir, que le statut grammatical de complément d'une préposition (dénotant l'appartenance): "toute la vie du Roi," ou de complément du verbe "être": "après avoir été le premier homme de tous les hommes, de toutes les nations, qui ait tiré du néant..." Au moment où le Roi joue le rôle de sujet, Saint-Simon utilise le simple pronom "il": "Il a eu l'horrible satisfaction," "il a su y accoutumer."

Ayant décrit l'élévation des bâtards, Saint-Simon compare ceux-ci aux enfants légitimes. Il présente les deux cas de façon à souligner les

parallèles et les oppositions entre eux; ainsi, il réussit à démontrer tout le vide inhérent à la condition des premiers:

ses bâtards	les princes de son sang
les enfants sortis de ses amours	les enfants issus du trône
---	par des générations légitimes et
	les y rappelaient à leur tour
les enfants de sa personne	les enfants de l'Etat
---	et de la couronne
qui ne pouvait devenir (...) que	---
faute d'être	grands
par eux-mêmes par toutes les lois	par là et par eux-mêmes
les ouvrages de sa puissance et de ses mains	sans lui

De toute évidence, il existe une inégalité entre les deux moitiés de la comparaison. Quand il s'agit des raisons-d'être des deux groupes, par exemple, les enfants légitimes l'emportent facilement sur les autres, car les bâtards n'ont littéralement rien à offrir pour équilibrer tous les poids des "générations légitimes" et de "la couronne," sauf la protection de leur père, qui leur donne l'illusion temporaire de leur importance. Par contre, les héritiers légitimes n'ont qu'un blanc dans le schéma ci-dessus, mais l'élément "qui ne pouvaient devenir (...) que..." ne nécessite vraiment rien pour le équilibrer: elle ne fait qu'exprimer l'impuissance des bâtards, étant au négatif, ce qui influence le poids des éléments suivants. Par exemple, à première vue, il semble que les deux occurrences de l'expression "par eux-mêmes," une fois dans chacune des colonnes, s'annulent; au contraire, le négatif qui précède celle dans la colonne de gauche l'oppose à celle de droite. Le même principe s'applique au dernier élément de chaque colonne, "les ouvrages de sa puissance et de ses mains," et "sans lui." Le caractère positif du mot "puissance" et la faiblesse apparente du terme "sans" semblent faire pencher

la balance en faveur des enfants illégitimes, mais encore une fois une considération du contexte révèle la vérité de la situation. La puissance dont il s'agit dans le premier cas n'est pas celle des bâtards; elle appartient au Roi, et la répétition des mots qui évoquent la création et le pouvoir, et qui sont qualifiés d'un adjectif possessif qui ne se réfèrent pas aux bâtards ("ouvrages de sa puissance et de ses mains") ne fait que souligner la dépendance de ceux-ci sur leur père. Enfin, cette expression est précédée directement par la deuxième partie de la négation "ne... que." Alors, tandis que les héritiers légitimes de la couronne, fermement établis dans la société par tout le poids de leur naissance et de la tradition, peuvent exister indépendamment de Louis XIV ("sans lui"), les bâtards, s'ils sont privés de la protection de celui-ci, ne sont que trop faciles à renverser, comme le découvre la duchesse de Bourgogne au sujet du duc de Vendôme, dans une scène qui rappelle la victoire de David sur Goliath, et comme Saint-Simon lui-même le démontre au moment du lit de justice de 1718.

Les thèmes de l'élargissement et du mélange se poursuivent dans les phrases suivantes ("se réunirent," "l'augmenta," "grandeur," "confondre"), comme si Saint-Simon ne pouvait pas souligner assez l'étendue du crime perpétré par le Roi, et peut-être pour faire contraste avec le néant véritable des bâtards, néant qui vient d'être illustré dans les lignes précédentes. Le mémorialiste continue de refuser au Roi le droit d'être le sujet de la phrase, bien que ce soient des qualités personnelles de celui-ci qui le remplacent dans cette fonction: "L'orgueil et la tendresse," "le plaisir superbe de la création." Cette curieuse impuissance est soulignée aussi par une diminution des qualités quasi-divines du Roi: s'il connaît les plaisirs de la création, c'est sa vanité d'homme qui provoque ce sentiment plutôt qu'aucun sens de justice; la

jalousie qu'il ressent, sentiment souvent attribué au Dieu de l'Ancien Testament, se réduit dans la phrase suivante à la pique, qui n'est guère une réaction noble. La répétition du mot "sans," repris dans l'expression "sans son concours," couronne l'impression d'insignifiance dont Louis XIV commence à se revêtir. La phrase suivante révèle le Roi dans toute sa nudité: "Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards..." Dépouillé de toute illusion de divinité, Louis le Grand ne peut réaliser qu'une faible imitation de l'oeuvre du Créateur véritable. Il ne "fait" pas, il ne peut que "tâch[er] (...) de les confondre ensemble," et même quand il réussit à "faire," l'acte est miné de façon subtile par le négatif "ne... que" qui l'entoure: "pour n'en faire qu'une seule et même famille."

Pour combler l'effet de cette réduction des pouvoirs créateurs, Saint-Simon continue son abaissement du Roi, le transformant en un sacrilège qui voue un culte à son propre orgueil et à ses propres "créations"; le mémorialiste fait cela en utilisant le seul mot "immolé," qui est préparé phonétiquement par la profusion des sons [il et [m]: "des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut (...)."12 Dans les phrases suivantes, le Roi sera tiraillé entre ses deux rôles -- celui de créateur puissant et d'esclave-adorateur -- de la même manière qu'il a toujours été tiraillé entre ses divers rôles de père. D'abord, il semble reprendre un peu de sa vigueur en même temps que quelques-unes de ses capacités: "devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang." Pourtant, l'image du Roi qui succède à celle-ci a plus de traits en commun avec un vieillard faible qu'avec un jeune dieu viril: "Enfin, prêt de mourir, il s'abandonna à leur en donner

(...) comme s'il eût pu (...) faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance."

La courte phrase suivante récapitule toute l'idée d'une lutte entre l'agrandissement et le vide avec le contraste entre la négation "Ce ne fut pas" et le mot "tout." L'antithèse est reprise tout de suite après: "Ses soins et ses dernières dispositions (...) ne furent toutes qu'en leur faveur," et une fois de plus quelques lignes plus loin: "Tout ce qui fut nommé (...) n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre." La première de ces deux phrases marque aussi la première apparition du mot "dernier," qui sonnera comme un glas dans les pages suivantes, tout comme l'expression "pour la dernière fois" dans la section des Mémoires qui chronique les derniers jours du Roi.

Ensuite, Saint-Simon revient à des comparaisons bibliques pour décrire la situation dans laquelle le Roi se trouve, grâce à ses propres efforts: les deux images principales (le joug et le calice) sont tirées des deux parties de la Bible, l'une de l'Ancien et l'autre du Nouveau Testament. Le joug se réfère sans doute à la captivité subie par le peuple juif en Egypte; le calice fait probablement allusion au Christ dans le jardin de Gethsémani. L'accent mis sur l'attribution de la responsabilité au monarque lui-même ("qu'il s'était laissé imposer (...) qu'il s'était à lui-même préparé") constitue une accusation plus ou moins directe de tous les crimes commis par Louis XIV — même la volonté d'usurper le rôle divin, si l'on considère toutes les implications de l'épisode du calice.<sup>13</sup> Il est typique du pessimisme saint-simonien que, bien qu'il fasse allusion à la captivité du peuple israélite et à la Passion du Christ, il ne fait aucune mention de l'Exode, ni de la Résurrection.<sup>14</sup>

La phrase suivante contient de nouveaux éléments antithétiques concernant l'image de Louis XIV: l'expression "les élans de sa résistance" évoque

l'idée d'une défense courageuse, et même le mot "extorquèrent" laisse supposer que les ennemis du Roi ont peut-être quelques difficultés à le dominer, tandis que "ses dépiteux regrets," donne l'impression d'un petit garçon boudeur, et "il ne put résister" révèle carrément son impuissance honteuse. Il n'est pas étonnant que Saint-Simon choisisse de représenter le Roi ensuite dans son rôle de prêtre-serviteur. Encore une fois, ses actions sont décrites au passif: "Son successeur y fut pleinement **sacrifié...**" Et, de nouveau, le mémorialiste cherche à souligner l'écart entre roi (cette fois, "Son successeur," le roi futur) et royaume, car les deux idées apparaissent aux extrémités opposées de la phrase, séparées de la qualification "autant qu'il [le royaume] fut en lui [le successeur]." Avertissement aux futurs rois (puisqu'on parle tout de suite après de "l'éducation du Roi futur") de ne pas se laisser confondre entre leurs divers rôles et responsabilités, tel que Louis le Grand l'avait fait; ou prière fervente pour l'avenir du royaume une fois que le Roi-Soleil aura disparu sous le coup de la colère juste de Dieu?

A ce moment dans le texte, le glas commence à sonner pour de bon: "Ce fut à quoi le codicille **qui ne précéda la mort du Roi que de si peu de jours**, qui fut le **dernier** travail de ce monarque, et son **dernier** sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. Tels furent les **derniers** soins du Roi, telles les **dernières** actions de sa prévoyance, tels les **derniers** coups (...)." Saint-Simon continue à faire ressortir la dualité du caractère louis-quatorzien dans ces deux phrases, lesquelles constituent une sorte de "miniature verbale" du personnage dans toute son ambiguïté: dieu-créateur, libre à exercer tout son pouvoir ("le dernier travail... les dernières actions de sa prévoyance... les derniers coups de sa puissance"), qui se transforme peu à peu, grâce à ses propres efforts et ambitions,

en un simple prêtre-serviteur, contraint de tailler les lampes devant l'autel d'une autre divinité ("son dernier sacrifice à la divinité... les derniers coups... de sa déplorable faiblesse et des suites honteuses de sa vie; état bien misérable qui abandonnait son successeur et son royaume..."). Certes, la transition entre les deux états (de la vigueur des "actions," et des "coups" à la passivité d'une "déplorable faiblesse," qui ne peut que s'"abandonn[er]") n'est pas si évidente dans la vie du Roi qu'elle l'est sur cette page ("ou plutôt"); c'est toujours à Saint-Simon, en bon historien, d'imposer un ordre et une interprétation aux événements pour les rendre à la fois compréhensibles et "utiles."

Ensuite, le mémorialiste se tourne du Roi vers le Royaume, utilisant l'ambition royale "qui exposait l'Etat aux divisions les plus funestes" comme point de transition entre les deux, et ayant recours au "branchage grammatical" pour illustrer d'une façon littéralement graphique ces divisions politiques. La structure de cette partie de la phrase ("et qui exposait... au comble") peut se réduire au schéma suivant:

- en armant (...)
- le jetant (...)-son droit
  - son autorité (...)-le vain nom (...)-d'une impuissance
    - et d'une nudité
      - et la réalité-des plus instants
        - des plus continuels
          - et des plus réels (..)

"Voilà au moins de quoi la mémoire du Roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes." Nous nous approchons de la fin de l'exposition des réflexions saint-simonistes sur la bâtardise avec cette courte phrase qui fait allusion d'une façon si significative à la "mémoire" du Roi, que nul rituel ne peut plus purifier. L'on pourrait se poser la question de savoir quel est le rapport entre cette mémoire à jamais souillée et les Mémoires eux-mêmes: certes, l'oeuvre de Saint-Simon doit porter une certaine partie de la responsabilité de cette réputation tarnie. Dans ce

sens, le lien entre mémoire (et cette mémoire en particulière, surtout quand on la considère par rapport à l'expression "devant les hommes") et Mémoires est direct, même peut-être causal, si l'on considère que c'est grâce à des oeuvres comme celle de Saint-Simon qu'une telle représentation du caractère et des actions de Louis XIV a été préservée. D'autre part, pour ce qui est de la mémoire du Roi "devant Dieu," les écrits d'un historien n'ont aucun effet; entre mémoire et Mémoires dans ce cas, les rapports sont une pure coïncidence, à supposer toujours que les faits que présente Saint-Simon soient véridiques.

En tout cas, dans la phrase suivante, notre auteur semble indiquer de façon indirecte quel sera le destin du Roi devant Dieu: "Voilà le **dernier abîme** où le conduisirent la superbe et la faiblesse (...)." Se réfère-t-il à la mort ignominieuse et solitaire du monarque, au destin de sa renommée -- de l'image de Louis XIV que tout homme aura grâce aux chroniques comme celui que nous lisons --, ou à la dimension de l'Au-Delà qui abritera ce roi malheureux à la suite de son jugement par le Roi divin? Saint-Simon ne le précise pas. L'apparition du mot "abîme" tout de suite après son allusion au jugement de Dieu est en partie équilibrée par une nouvelle mention des vraies incarnations du Mal, "une femme plus qu'obscur et des doubles adultérins" qui "le conduisirent" vers son malheur. Cela semble absoudre le Roi, car ces figures démoniaques doivent porter la responsabilité de sa corruption. Mais au contraire, Saint-Simon poursuit en constatant que c'est quand même le Roi qui est coupable, car il "s'abandonna" à ces démons, "à qui il fit ses tyrans." Est-ce donc la faute du Roi? L'on ne peut jamais être certain, car les méchants "en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve." Qui, après tout, pourrait résister aux importunités de toutes ces figures infernales, en plus d'un "détestable confesseur du caractère du P.

Tellier"? Ces contradictions reparaissent dans la phrase suivante, qui commence par une allusion au "repentir, la pénitence, la réparation publique" du Roi, mais qui continue en décrivant le péché que celui-ci essaie d'expier: "un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe." Etranges remords pour un crime qui n'a pas assez troublé son auteur pour qu'il ait voulu le cacher, et qui doit s'inspirer du fait que cette "âme si hautement pécheresse" se trouve "prête à paraître devant Dieu." Voilà donc, une dernière série d'ambiguïtés pour combler un portrait suprêmement ambivalent, portrait qui ne sera jamais résolu aux yeux du mémorialiste.

Pour terminer cette partie de son examen retrospectif, Saint-Simon tente de résumer les répercussions politiques et sociales qu'ont eues les actions de cette âme "chargée d'un règne de cinquante-six le sien," actions énumérées une dernière fois sous forme d'une liste de crimes impardonnables ("l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre, et les guerres continuelles, et la superbe"), quoique ce soient pour la plupart les aspects de ce règne dont nous nous souvenons le plus facilement: la pompe et les cérémonies, la splendeur du château de Versailles, la puissance militaire qui a fait trembler toute l'Europe... Ces éléments, qui ont acquis la valeur de symboles aujourd'hui, ne suscitent aucun sentiment d'admiration chez Saint-Simon, qui les considère plutôt comme "la source et la nourriture" de toute une série de catastrophes apocalyptiques "au-dedans et au-dehors": dans l'élaboration de cette dernière expression le mémorialiste cherche à élargir la portée de sa vision, par des allusions directes ("par toute l'Europe") et indirectes ("un miracle du Tout-Puissant," ce qui évoque le ciel et tout l'univers chrétien).

Ainsi, tout comme l'orgueil d'Adam -- qui l'a poussé à manger le fruit défendu dans le vain espoir d'être "comme des dieux" -- a mis en marche

toute la mécanique qui mènera enfin (d'après les Ecrits saints) aux événements décrits dans l'Apocalypse, la superbe de Louis XIV a "répandu tant de sang, consumé tant de milliards (...), mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et plus sacrées de l'Etat, réduit le Royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte (...)."15 Le Roi n'est donc pas un dieu créateur, malgré sa puissance -- dont il a abusé horriblement -- mais un être déchu qui, aiguillonné par ses ambitions, a déchaîné la misère et la destruction partout dans son pays. Avec ses dernières remarques, Saint-Simon remet le monarque carrément à sa place dans l'ordre des choses: "[le Royaume] n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant." Enfin une indication que le Salut reste toujours possible: le vrai Tout-Puissant, celui que Louis XIV ne pouvait que singer, réalise tout ce que ce monarque n'a pas pu accomplir. Il corrige les erreurs du Roi en défaisant les ouvrages de celui-ci (n'oublions pas que Louis XIV, malgré ses pouvoirs créateurs, n'a jamais pu anéantir complètement un noble et sa famille), en privant les "créations" royales de toute autorité (et ainsi de tout leur "être," pouvoir et existence étant basés sur leur rang social). Le Salut est possible, oui. Mais puisque Louis XIV, comme Dieu, a créé un homme à son image (comme nous le verrons), il faut toujours veiller.

## Notes

<sup>1</sup> LÉGENDE n.f.

II. (XVI<sup>e</sup>). Cour. 1. Récit populaire traditionnel, plus ou moins fabuleux. 2. Représentation de faits ou de personnages réels, accréditée dans l'opinion, mais déformée, ou amplifiée par l'imagination, la partialité.

III. (1594). 2. Tout texte qui accompagne une image et lui donne un sens.

C'est à ce dernier sens du mot que nous faisons appel ici.

<sup>2</sup> "Et ma vision se poursuivit. Lorsque l'Agneau ouvrit le premier des sept sceaux, j'entendis le premier des quatre Vivants crier comme d'une voix de tonnerre: <<Viens!>> Et voici qu'apparut à mes yeux un cheval blanc; celui qui le montait tenait un arc; on lui donna une couronne et il partit en vainqueur, et pour vaincre encore.

"Lorsqu'il ouvrit le deuxième sceau, j'entendis le deuxième Vivant crier: <<Viens!>> Alors surgit un autre cheval, rouge feu; celui qui le montait, on lui donna de bannir la paix hors de la terre, et de faire que l'on s'entr'égorgeât; on lui donna une grande épée.

"Lorsqu'il ouvrit le troisième sceau, j'entendis le troisième Vivant crier: <<Viens!>> Et voici qu'apparut à mes yeux un cheval noir; celui qui le montait tenait à la main une balance, et j'entendis comme un voix, du milieu des quatre Vivants qui disait: <<Un litre de blé pour un denier, trois litres d'orge pour un denier! Quant à l'huile et au vin, ne les gâche pas!>>

"Lorsqu'il ouvrit le quatrième sceau, j'entendis le cri du quatrième Vivant: <<Viens!>> Et voici qu'apparut à mes yeux un cheval verdâtre; celui qui le montait, on le nomme: la Mort; et l'Hadès le suivait.

"Alors, on leur donna pouvoir sur le quart de la terre, pour exterminer par l'épée, par la faim, par la peste, et par les fauves de la terre."  
(L'Apocalypse 6; 1-8).

<sup>3</sup> "Après quoi je vis quatre Anges debout aux quatre coins de la terre, retenant les quatre vents de la terre pour qu'il ne soufflât point de vent (...) Et le sixième Ange sonna... Alors j'entendis une voix venant des quatre cornes de l'autel d'or placé devant Dieu; elle dit au sixième Ange portant trompette: <<Relâche les quatre Anges enchaînés sur le grand fleuve Euphrate.>> Et l'on relâcha les quatre Anges qui se tenaient prêts pour l'heure et le jour et le mois et l'année, afin d'exterminer le tiers des hommes. Leur armée comptait deux cents millions de cavaliers: on m'en précisa le nombre. Tels m'apparurent en vision les chevaux et leurs cavaliers; ceux-ci portent des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre; quant aux chevaux, leur tête est comme celle du lion, et leur bouche crache feu et fumée et soufre. Alors le tiers des hommes fut exterminé par ces trois fléaux: le feu, la fumée et le soufre vomis de la bouche des chevaux"  
(L'Apocalypse 7;1 / 9;13-18).

<sup>4</sup> Il s'écria d'une voix puissante: <<Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la Grande; elle s'est changée en demeure de démons, en repaire pour toutes sortes d'esprits impurs, en repaire pour toutes sortes d'oiseaux impurs et dégoûtants>>" (L'Apocalypse 8; 2).

<sup>5</sup> "Parti <<se promener>> du côté des Flandres, le <<Bien Aimé>>, veuf de la duchesse de Châteauroux, n'est pas près de renoncer aux Laïs: encore tout chaud de la maladie dont l'avaient sauvé les prières et les processions de M. de Metz, il a succombé aux charmes pestilentiels de la Pompadour. Dieu ne se lassera-t-il point? L'unique fils de Louis XV, le Dauphin Louis, a épousé en 1745 Marie-Thérèse d'Espagne: elle lui donnera une fille et mourra des suites de ses couches le 22 juillet 1746. Quand il rédigeait le Parallèle

[et les Mémoires], Saint-Simon soupçonnait-il que la dynastie serait bientôt, comme en 1714, en un péril mortel? Quelques semaines après la fin de sa rédaction (à supposer qu'elle eût été achevée en mai...), le Dauphin Louis demeurait l'unique tige dont dépendait l'avenir de la Maison de Bourbon." Yves Coirault, "Saint-Simon et le mythe solaire: divergences et convergence dans le Parallèle des trois premiers rois Bourbons," Cahiers Saint-Simon 5 (1977): 6-7.

<sup>6</sup> Voir Appendice II pour le passage des Mémoires analysé dans ce troisième chapitre.

<sup>7</sup> Pour éviter d'encombrer ce texte avec trop d'exemples, nous présentons ici quelques citations supplémentaires:

Il fallut les derniers malheurs  
et toute la faveur personnelle de Chamillart  
pour oser  
proposer d'en donner une (...);

Il sut  
s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice  
en implorer la miséricorde  
sans avilir aux yeux des hommes sa personne  
ni sa couronne;

Ce gémissement plus fort que lui-même  
sortit violemment  
au-dehors;

(...) et ce prince dont toute la vie s'était écoulée dans la disgrâce  
mourut avec le regret de  
ne jouir pas  
d'une destination qu'il avait tant et si inutilement  
souhaitée et qu'il avait eu  
la satisfaction de voir également désirée  
par la cour,  
par les troupes,  
et par toute la France  
desquels tous il était les  
délices et l'espérance.

<sup>8</sup> Les phrases de Saint-Simon sont même capables de franchir les décennies et les générations d'une famille -- comme l'on pourrait s'y attendre de l'oeuvre d'un historien ou d'un mémorialiste: "De

gouvernements ni de charges, ils n'en avaient que ce qui avait été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier Monsieur le Prince son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage à la mort de son père." Ce pouvoir particulier contribue à définir le genre dans lequel l'auteur travaille -- et de là, les buts de son oeuvre. La technique que nous décrivons ici, de remonter aux ancêtres d'une personne et d'indiquer le sort de ses héritiers, se trouve plus typiquement dans les portraits, justement célèbres, esquissés par Saint-Simon à travers les Mémoires.

<sup>9</sup> [Aux gens du Parlement] "Messieurs, leur dit-il, c'est mon testament; il n'y a qui que ce soit que moi qui sache ce qu'il contient. Je vous le remets pour le garder au Parlement, à qui je ne puis donner un plus grand témoignage de mon estime et de ma confiance que de l'en rendre dépositaire. L'exemple des Rois mes prédécesseurs et celui du testament du Roi mon père ne me laissent pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu; on m'a tourmenté; on ne m'a point laissé de repos, quoi que j'aie pu dire. Ho bien! j'ai donc acheté mon repos. Le voilà, emportez-le; il deviendra ce qu'il pourra; au moins j'aurai patience, et je n'en entendrai plus parler"; [A la reine d'Angleterre] "J'ai acheté du repos. J'en connais l'impuissance et l'inutilité; nous pouvons tout ce que nous voulons tant que nous sommes; après nous, nous pouvons moins que les particuliers; il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu celui du Roi mon père, et aussitôt après sa mort, et ceux de tant d'autres Rois. Je le sais bien; malgré cela, on l'a voulu; on ne m'a donné ni paix, ne patience, ni repos qu'il ne fût fait. Oh bien! donc, Madame, le voilà fait; il deviendra ce qu'il pourra; mais au moins on ne m'en tourmentera plus" (IV: 840). Comme dans le cas d'un certain pourcentage des anecdotes de Saint-Simon, il n'est nullement certain que celui-ci ait été un

témoin oculaire de cette scène; mais nous ne tenons pas à trop souligner cette idée, car nous nous proposons d'étudier la réalité du texte, et non pas les rapports de ce texte avec les événements "véridiques," tels qu'ils ont eu lieu dans la "réalité" de l'histoire.

10 La première ébauche à laquelle nous faisons allusion ici est le texte des Additions à Dangeau: ces additions sont contenues à la fin de chaque volume de l'édition Coirault des Mémoires. Dans ce cas, l'on peut se référer au volume V, 1034-5.

11 Pour une discussion de cette question du "tout" et du "néant," voir l'article de Brody, "Saint-Simon, peintre de la vie en déclin," Marseille 109 (1977): 185-94.

12 L'expression "Le fils unique de son unique frère," avec la richesse extraordinaire de ses sons (je pense, en particulier, aux multiples [il]), remplace "Son neveu" dans l'ébauche premier. D'ailleurs, l'addition de deux occurrences du mot "unique" fait contraste avec le superlatif à la fin de la phrase: "la plus ouverte violence," effet antithétique que Saint-Simon semble chercher souvent dans ce texte.

13 Il s'agit, bien sûr, du Christ qui demande à Dieu -- qui parle, par conséquent, à lui-même, si l'on accepte le concept de la Trinité -- de lui épargner la coupe que Son Père lui a préparée. Si Louis XIV doit boire le calice qu'il s'est préparé à lui-même, cela doit signifier que le mémorialiste lui attribue les deux rôles du Fils et du Père (qui sont, en tout cas, également des rôles divins).

14 Les allusions à la mort du Christ (sans mention de sa Résurrection) ne sont nullement rares dans les Mémoires, au moment de la mort du Dauphin et de la Dauphine, par exemple: "Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la Cour (...)" (IV: 408); "C'était déjà environ la

sixième heure quand, le soleil s'éclipsant, l'obscurité se fit sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure" (Luc 23; 44). "Quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus" (IV: 427-8).

15 "Il y eut alors de la grêle et du feu mêlés de sang qui furent jetés sur la terre: et la tiers des arbres fut consumé, et toute herbe verte fut consumée" (Apocalypse 8; 7); "Et j'entendis une voix qui, du temple, criait aux sept anges: <<Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.>> (...) Et le troisième répandit sa coupe dans les fleuves et les sources; alors, ce fut du sang. (...) Et le septième répandit sa coupe dans l'air; alors, partant du temple, une voix clama: <<C'en est fait!>> Et ce furent des éclairs et des voix et des tonnerres, avec un violent tremblement de terre; non, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, jamais on n'avait vu pareil tremblement de terre, aussi violent! La Grande Cité se scinda en trois parties, et les cités des nations croulèrent (...)" (L'Apocalypse 16; 1,4, 17-19).

Eh bien! ainsi parle le Seigneur Yahvé:

Parce qu'il s'est dressé de toute sa taille (...), que son cœur s'est enorgueilli de sa hauteur, je l'ai livré aux mains du prince des nations, pour qu'il le traite selon sa méchanceté; je l'ai rejeté

-- Ezéchiel 31; 10-11.

#### CHAPITRE QUATRE -- LOUIS XIV ET LA VISION HISTORIQUE DE SAINT-SIMON

Telle est la nature de tout auteur qui envisage l'éventualité d'une première réussite, Saint-Simon ne peut pas se refuser la tentation de faire des allusions à une suite possible à son histoire de Louis XIV. Ayant expédié celui-ci dans l'autre monde (pour ainsi dire), le mémorialiste peut se concentrer sur les projets noirs du fils de Louis, exposés mieux qu'ailleurs dans le deuxième passage qui sera étudié ici, passage qui traite des "Routes profondes par lesquelles le duc du Maine parvient à l'état, nom et tout droit de prince du sang, et au testament du Roi."<sup>1</sup>

En fait, ce passage ("Routes profondes," que j'appellerai dorénavant "le texte B"), tiré du quatrième volume de l'édition Coirault des Mémoires, précède celui qui a été étudié au cours du chapitre précédent ("Malheurs domestiques ou, "le texte A"), et qui couronne en quelque sorte le "Tableau du règne de Louis XIV" du cinquième volume de la même édition. Pourtant, le "Tableau" consistant surtout en une vue retrospective du règne entier, le texte A traite des événements<sup>2</sup> qui sont antérieurs pour la plupart à la rédaction du testament royal. Ainsi, le texte A présente la "création" des bâtards comme la genèse de tous les problèmes qui sévissent en France (création = péché originel), tandis que dans le texte B ces créations sont fermement établies dans la hiérarchie et elles sont à la recherche d'un moyen de renforcer sinon d'améliorer cette position, au détriment de la stabilité du royaume.<sup>3</sup> D'ailleurs, le fait que le texte A concerne le caractère du monarque, et le texte B celui de son fils et prétendu successeur, justifie en partie le choix d'un ordre apparemment contraire à

l'ordre chronologique des Mémoires eux-mêmes. Si le texte A se concentre sur le passé (c'est-à-dire l'avènement du Mal en France), le texte B laisse entrevoir une vision surtout pessimiste de l'avenir sinon sous un bâtard (M. du Maine est mort en 1736, sa postérité mâle s'éteint en 1755, et celle du comte de Toulouse peu après), selon toute possibilité (puisque la lignée du duc de Bourgogne est la seule à échapper à un tel mélange), sous un monarque taché de la bâtardise, cette qualité ténébreuse qui est le signe presque infaillible du Mal.

L'importance de cette comparaison entre la création sociale des enfants illégitimes du Roi d'une part, et d'autre part une escarmouche de plus dans la lutte perpétuelle entre les forces du Bien et du Mal, -- nous l'avons constaté bien des fois -- est capitale, car c'est précisément cet élément d'interprétation qui donne à l'Histoire toute sa signification. En effet, l'interprétation est un caractère presque essentiel de toute tentative d'exposer les événements d'une époque. Afin de donner une vue d'ensemble qui soit à la fois cohérente et significative, tout historien cherche à décrire non seulement les événements, mais aussi leurs causes et leurs résultats. Et une fois que l'interprétation entre en jeu, on ne peut guère éviter de manier les événements, de façonner ce petit segment de l'histoire pour créer un tout satisfaisant. Les causes peuvent devenir les origines; les résultats prennent une allure assez finale. Déjà nous ne sommes pas loin du cas de Saint-Simon, qui, lui, semble avoir plus ou moins transformé le règne de Louis XIV en une miniature de l'histoire universelle chrétienne, depuis la Création (qui représente aussi le péché originel) jusqu'à cette confrontation finale du Bien et du Mal (la fin du monde -- ou, au moins de la France) qui est décrite dans l'Apocalypse.

Ce motif de la dualité (création-destruction; Bien-Mal; légitime-

illégitime; terrestre-symbolique) n'est pas sans importance. Nous nous sommes attardée sur le portrait suprêmement ambigu de Louis XIV, portrait qui n'est qu'un autre exemple du phénomène de la dualité chez Saint-Simon. Quel motif pourrait mieux évoquer l'atmosphère de conflit et de rivalité qui signale la fin d'une ère et le début d'une autre?<sup>4</sup> Souvent ce caractère inévitablement double de son univers trouble le mémorialiste: loin de valoriser l'ambiguïté et le conflit, Saint-Simon cherche l'ordre et l'unité. Chaque individu a sa place dans une hiérarchie implacable: un Dieu, un monarque, un unique successeur possible... par conséquent, tout ce qui est double est suspect. D'où le fait que Saint-Simon souligne la dualité qui marque tous les êtres maléfiques, tandis que la victime innocente de leurs noires intrigues (le duc d'Orléans) se dresse devant eux, toujours seul (dans ce passage, Saint-Simon se contente de son rôle de témoin, se retirant de la scène, pour ainsi dire).

Afin de faciliter notre examen de ce texte, nous avons choisi de le diviser en cinq parties ou mouvements, chacun comprenant deux idées principales. En effet, l'idée de "mouvement" (dans un contexte également temporel et physique) — et l'absence de mouvement — sont des éléments capitaux dans ce passage comme nous le verrons. Le mémorialiste se déplace sans effort entre le présent de l'écriture et le passé des événements, un peu à la façon d'un cinéaste voulant faire un zoom, afin de mieux suivre tous les détails de l'échec du désastre qui se prépare dans la France de 1714.

\* \* \* \*

## Routes profondes du duc du Maine

Il est temps maintenant de venir au testament du Roi, qui va paraître avec de si singulières précautions, tant pour la profondeur du secret de tout son contenu, que pour l'inviolable sûreté de cette pièce. Le Roi vieillissait, et, sans qu'il parût aucun changement à l'extérieur de sa vie, ce qui le voyait de plus près commençaient depuis quelque temps à craindre qu'il ne vécût pas longtemps. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur une santé jusque-là si forte et si égale; il suffit maintenant de dire qu'elle menaçait sourdement. Accablé des plus cuisants revers de la fortune après une si longue habitude de la dominer, il le fut bien davantage par les malheurs domestiques. Tous ses enfants avaient disparu devant lui, et le laissaient livré aux réflexions les plus funestes. Il s'attendait lui-même à tous moments au même genre de mort. Au lieu de trouver du soulagement à cette angoisse dans ce qu'il avait de plus intime et qu'il voyait le plus continuellement, il n'y rencontrait que peines nouvelles. [...] Personne ne doutait du poison, personne n'en pouvait douter sérieusement, et Mareschal, qui en était aussi persuadé qu'eux, n'en différait d'avis auprès du Roi que pour essayer de le délivrer d'un tourment inutile, et qui ne pouvait que lui faire un grand mal. Mais M. du Maine avait trop d'intérêt à le maintenir dans cette crainte, et Mme de Maintenon aussi, pour sa haine, et pour servir ce qu'elle aimait le mieux, dont toute l'horreur, par leur art, en tombait sur le seul prince d'âge et de la maison royale, que, pour se faire place, ils avaient entrepris de renverser: tellement que, le Roi soutenu sans cesse dans ses pensées, et ayant tous les jours sous les yeux le prince qu'on lui donnait pour l'auteur de ces crimes, et à sa table, et à certaines heures dans son cabinet, on peut juger du redoublement continu de ses sentiments intérieurs.

[...] Leur dévotion sans lacune extérieure, leur renfermé continu le rassurait sur eux. Ils avaient eu de longue main l'art de lui persuader que M. du Maine, quoique avec beaucoup d'esprit et de capacité pour les affaires, dans l'opinion de laquelle il l'entretenait par les derniers détails de ses charges, et les détails étaient un des grands faibles du Roi, ils l'avaient, dis-je, persuadé que M. du Maine était sans vues, sans desseins, incapable même d'en avoir, occupé seulement de ses enfants en bon père de famille, touché de grandeur uniquement par rapport à la grandeur du Roi, dont il était par attachement suprêmement amoureux, tout simple, tout franc, tout droit, tout rond, et qui, après avoir travaillé tout le jour à ses charges par devoir et pour lui plaire, après avoir donné bien du temps à la prière et à la piété, se délassait solitairement à la chasse, et usait dans son petit particulier de la gaieté et de l'agrément naturel de son esprit, sans savoir le plus souvent quoi que ce soit de la cour, ni de ce qui se passait dans le monde. Toutes ces choses plaisaient infiniment au Roi, et le mettaient parfaitement à son aise avec un fils d'ailleurs le bien-aimé, qui l'approchait si continuellement de si près, et qui l'amusait fort par ses contes et ses plaisanteries, où il excellait plus qu'homme que j'aie jamais connu, avec un tour charmant, et si aisé qu'on croyait en pouvoir dire autant; en même temps adroit à faire du mal, à toucher cruellement le ridicule, et tout cela avec mesure, suivant le temps, l'occasion, l'humeur du Roi, qu'il connaissait à fond, et que les choses prenaient, poussant ou enrayant avec tant d'artifice, de naturel

et de grâce, qu'on aurait dit qu'il ne songeait à rien, et, avec cela, et toujours quand il voulait, le plus excellent pantomime. Que si on rapproche de ceci son caractère qui est touché ailleurs, on sentira avec terreur quel serpent à sonnettes dans le plus intime intérieur du Roi.

// [...] Si la couronne même n'était pas leur but, comme il semble difficile d'en douter après ce qui a été remarqué sur l'édit qui en rend les bâtards capables, au moins voulaient-ils toutes les grandeurs dont on vient de parler, et s'assurer en même temps, autant qu'il pouvait être possible, d'une puissance qui les établît, à la mort du Roi, dans un état assez formidable pour les mettre en situation non seulement de se soutenir entiers d'une manière durable, mais encore de forcer le Régent de compter sur tout avec eux. Tout leur riait dans ce vaste dessein; eux-mêmes en avaient préparé les voies par les calomnies exécrables dont ils avaient eu l'art profond, et si bien suivi, de noircir le seul prince à qui la régence ne pouvait être contestée. Ils étaient parvenus, à force d'artifices et de manèges obscurs, mais toujours vigilants, à persuader les ignorants et les simples, à donner des soupçons aux autres, à le rendre au moins suspect à tous dans Paris et dans les provinces, et plus à la cour qu'ailleurs, où personne ne voulait ou n'osait approcher de M. le duc d'Orléans. Ces bruits ne pouvaient pas toujours durer: on se lasse enfin de dire et de parler de la même chose. Ils tombaient donc; mais, tôt après, ils reprenaient une nouvelle vigueur; on n'entendait plus s'entretenir d'autre chose, sans savoir pourquoi cela avait repris, et ces bouffées d'ouragan reprenaient de la sorte et se soutenaient du temps par les mêmes ressorts qui leur avaient donné le premier être. Ces bouffées leur servaient infiniment pour réveiller toutes les horreurs du Roi par les récits de ce qu'ils feignaient d'apprendre, et pour l'entretenir sur son neveu dans les pensées les plus sinistres, dont, par eux-mêmes, sans ces prétextes tirés du public, ils n'auraient osé lui parler souvent. Par cette conduite soutenue par les valets intérieurs, ils confirmaient le Roi par le public, et le public par le Roi, dont l'éloignement pour son neveu devenait de plus en plus visible à sa cour, et eux-mêmes le savaient faire répandre. [...]

Plus ils connaissaient parfaitement le Roi, plus ils en avaient tiré de choses jusque-là inouïes en faveur des bâtards, plus ils connaissaient jusqu'à quelle faiblesse la tendresse et la superbe du Roi l'avaient jeté pour eux, mieux aussi ils avaient senti à chaque cran de succès qu'il était moins un don qu'une conquête, à laquelle des idées anciennes du Roi, comme on l'a dit et on l'a vu, avaient fortement résisté, qu'ils avaient conquis plutôt qu'obtenu, et qu'ils en étaient redevables à l'adresse, à l'artifice, au pied à pied, si on peut hasarder ce terme, à la persévérance, plus qu'à tout au malaise de refuser opiniâtrement les désirs opiniâtrés de ce qu'on aime, de qui on veut être aimé, et avec qui on passe uniquement les particuliers les plus libres. [...] Ce qu'ils voulaient maintenant était toute autre chose. Devenir par être ce que par être on ne peut devenir; d'une créature quoique couronnée en faire un créateur; attaquer les princes du sang dans leur droit le plus sublime et le plus distinctif de toutes les races des hommes; introduire le plus tyrannique, le plus inouï, le plus pernicieux de tous les droits; anéantir les lois les plus antiques et les plus saintes; se jouer de la couronne; fouler aux pieds toute la nation; enfin persuader cet

épouvantable ouvrage à faire à un homme qui ne peut commander à la nature et faire que ce qui n'est pas soit, au chef de cette race unique, et tellement intéressé à en protéger le droit qu'il n'est roi qu'à ce titre, ni ses enfants après lui, et à ce roi de la nation la plus attachée et la plus soumise, de la déshonorer et de renverser tout ce qu'elle a de plus sacré, pour possiblement couronner un double adultère, qu'il a le premier tiré du néant depuis qu'il y a des Français, et qui y est demeuré sans cesse jusqu'à cette heure enseveli chez toutes les nations, et jusque chez les sauvages; la tentative était étrangement forte, et si ce n'était pas tout, parce qu'elle ne pouvait se proposer seule sans s'accabler sous ses ruines, et perdre de plus tout ce qu'on avait conquis.

Ils ne virent donc qu'un testament du Roi, dicté par eux-mêmes, dont ils pussent espérer une stabilité de leur nouvel être par le respect du testateur et par les nouveaux degrés de puissance dans lesquels ils se feraient établir. Ce n'était pas que M. du Maine pût ignorer le sort ordinaire de pareilles précautions; mais il n'était pas aussi dans le cas ordinaire à cet égard par tout ce que de longue main il avait su faire jouer d'artifices et de ressorts toujours depuis si soigneusement soutenus. [...]

// Il restait encore un point, qui n'était pas le moins difficile, et qui, comme les précédents, opérât plusieurs choses à la fois; c'était la sûreté du testament, lorsqu'on serait parvenu à la faire faire: une sûreté qui fût entière, une sûreté qui augmentât le respect pour les précautions par le bruit et la singularité, une sûreté qui emportât la voix publique d'avance en faveur du testament, une sûreté enfin qui rendît l'exécution de tout ce qui s'y trouverait contenu la chose propre du Parlement et de toute la magistrature du Royaume. Mais quel moyen de surmonter la prévention du Roi à l'égard du Parlement, prise dès les temps de sa minorité, dont l'impression, qui n'avait jamais pu s'affaiblir, l'avait engagé sans cesse à l'abattre avec jalousie, et souvent indignation [...]. A qui a connu le Roi, la fermeté de ses principes, la force d'une habitude sans interruption, l'excès de sa délicatesse sur tout ce qui pouvait avoir le trait le plus imperceptible à son autorité, même dans le plus grand lointain, cette dernière difficulté paraîtrait insurmontable.

Mais il était dit que, pour la punition du scandale donné au monde entier par ce double adultère, celui qui, le premier de tous les hommes, et jusqu'à aujourd'hui l'unique, qui par un excès de puissance l'avait tiré du néant, et enhardi par là ses successeurs à le commettre, sentirait à chaque pas qu'il ferait après en sa faveur l'iniquité de ce pas dans toute sa force et sa honte; qu'il serait entraîné malgré lui à passer outre, et que, de degrés en degrés, tous sautés malgré lui, il en viendrait enfin, en gémissant dans l'amertume de son âme et dans le désespoir de sa faiblesse, à couronner son crime par la plus prodigieuse et la plus redoutable apothéose.

Pour arriver à la fois à ce double but, qui ne se pouvait séparer, de l'habileté de succéder à la couronne avec le nom, titre, état entier de prince du sang, et du testament, la double place de Voysin était un coup de partie, et un instrument dans la main de M. du Maine et de Mme de Maintenon toujours prêt, également nécessaire et à portée de tout comme chancelier, et comme secrétaire d'Etat qui avait prétexte de voir et de travailler avec le Roi à toute heure. Ce fut aussi sur lui que porta tout le faix. [...]

// [...] Mme de Maintenon et M. du Maine changèrent de batterie; ils ralentirent les efforts de Voysin, qui avait essayé de tourner ses insinuations en propositions, pour en venir au plan qu'ils avaient arrêté entre eux, tandis qu'eux-mêmes ne se montrèrent plus au Roi que sous une forme entièrement différente de celle qu'ils avaient constamment prise jusqu'alors devant lui. Ils n'avaient jamais été occupés qu'à lui plaire et à l'amuser, chacun en sa manière, à le deviner, à le louer, disons tout, à l'adorer. Ils avaient redoublé en tout ce qui leur avait été possible, depuis que, par la mort de la Dauphine, ils étaient devenus tous deux son unique ressource. Ne pouvant l'amener à leurs volontés en ce qu'ils considéraient comme si principalement capital, et, à quelque prix que ce fût, le voulant arracher, ils prirent une autre forme dans l'entière sécurité qu'ils n'y hasarderaient rien. Tous deux devinrent sérieux, souvent mornes, silencieux jusqu'à ne répondre pas même à ce qui n'était pas une interrogation précise. De cette sorte, l'assiduité, qui fut toujours la même, de Mme de Maintenon dans sa chambre tant que le Roi y était, de M. du Maine dans les cabinets aux temps des particuliers, ne servait plus qu'à faire sentir au Roi un poids d'autant plus triste qu'il lui était plus inconnu [...] Le temps coulait, et, dans l'un et l'autre des deux particuliers, le morne s'épaissait. Voilà jusqu'où il a été permis aux plus instruits de l'extérieur des particuliers de pénétrer et ce serait faire un roman que vouloir paraître l'être des scènes qui sans doute se passèrent dans les tête-à-tête pendant le long temps que ce manège dura sans se relâcher en rien. La vérité exige également d'exposer ce que l'on sait, et d'avouer ce que l'on ignore; je ne puis donc aller plus loin, ni percer plus avant dans l'épaisseur de ces mystères de ténèbres. Ce qui est certain, c'est que les deux intérieurs se rassérénèrent tout à coup avec la même surprise des témoins que ce morne si continu leur avait causée, parce qu'ils ne pénétrèrent pas plus la cause de la fin que celle du commencement, et qu'ils n'arrivèrent que tout à la fois à cette double connaissance, que quelques jours après que Mme de Maintenon et M. du Maine eurent repris auprès du Roi, et avec une sorte d'usure, leur forme ordinaire, c'est-à-dire à l'épouvantable fracas de la foudre qui tomba sur la France, et qui étonna toute l'Europe. Il faut venir maintenant au noir événement qui suivit l'autre de si près, et qui furent résolus ensemble. [...]

// On était lors à Versailles. Le dimanche 26 août, Mesmes, premier président, et d'Aguesseau, procureur général, que le Roi avait mandés, entrèrent dans son cabinet à l'issue de son lever; ils avaient vu le Chancelier chez lui auparavant; la mécanique de la garde du dépôt y avait été actée. On peut juger que, dès que le duc du Maine avait été bien assuré de son fait, il l'avait bien discutée avec le Premier président, sa créature. Seuls avec le Roi, il leur tira d'un tiroir sous sa clef un gros et grand paquet cacheté de sept cachets: je ne sais si M. du Maine y voulut imiter le mystérieux livre à sept sceaux de l'Apocalypse, pour diviniser ce paquet. En le leur remettant: <<Messieurs, leur dit-il [...].>> A ce dernier mot, qu'il finit avec un coup de tête fort sec, il leur tourna le dos, passa dans un autres cabinet, et les laissa tous deux presque changés en statue. Ils se regardèrent glacés de ce qu'ils venaient d'entendre, et encore mieux de ce qu'ils venaient de voir aux yeux et à toute la contenance du Roi, et,

dès qu'ils eurent repris leurs sens, ils se retirèrent et s'en allèrent à Paris. On ne sut que l'après-dinée que le Roi avait fait un testament, et qu'il le leur avait remis. A mesure que la nouvelle se publia, la consternation remplit la cour, tandis que les flatteurs, au fond aussi consternés que le reste de la cour et que Paris le fut ensuite, se tuèrent de louanges et d'éloges.

Comme nous le voyons dans ce passage, Saint-Simon n'excelle pas dans l'art de la transition subtile: "Il est temps maintenant de venir au testament du Roi, qui va paraître..." Pourtant, cette transition quelque peu maladroite ne peut que susciter l'intérêt du lecteur pour la temporalité de l'oeuvre: à ce point dans le texte, nous sommes au présent de l'énonciation ("Il est temps maintenant"), et notre narrateur nous annonce le sujet dont il s'agira dans les paragraphes suivants. En effet, l'utilisation du verbe "aller," qui marque le futur proche ("qui va apparaître"), est particulièrement significative, car elle représente non seulement ce qu'on pourrait appeler paradoxalement une prédiction de l'avenir au passé, mais aussi une dualité inhérente à tout texte écrit: l'écart qui existe entre le temps de l'histoire et l'acte de l'écrire (c'est-à-dire l'autonomie du texte). Dans le cas de Saint-Simon, cet écart est particulièrement frappant; très peu de lecteurs de nos jours le considèrent comme une source digne de foi. Le futur se manifeste de nouveau à la fin de la première partie du passage, marqué cette fois d'une nuance conditionnelle: "Si on rapproche de ceci son caractère (...) on **sentira** avec terreur." Pourtant, cela ne neutralise pas la confiance avec laquelle Saint-Simon fait cette deuxième prédiction, qui est cependant moins justifiée que la première. Le testament du Roi a déjà paru, en 1714, et ce n'est que l'écart dont nous avons parlé entre fait et texte qui empêche que l'utilisation du futur soit dénuée de sens. Par contre, rien ne justifie la certitude du narrateur quant aux sentiments et réactions de ses lecteurs -- à moins qu'il ne soit conscient de les manipuler, ou qu'il

considère ces réactions comme les seules raisonnables. (Nous avons déjà vu cela dans l'analyse faite au cours du troisième chapitre de cette étude, au moment où Saint-Simon constate avec certitude quelles sont les émotions que Louis XIV ressent lors l'élévation de ses enfants illégitimes.)

Dans la phrase suivante, il semble que le mémorialiste nous replonge dans le passé, mais au fur et à mesure que la phrase avance, la situation temporelle flotte entre le passé (des événements) et le présent (de l'énonciation): même au passé, le lecteur est tiraillé entre la situation "actuelle" (la maladie du Roi), le passé (les événements qui précèdent cette situation), et le "futur" (les résultats de cette situation: la mort du Roi).

passé

présent

Le Roi vieillissait (présent)  
 commençaient depuis quelque temps (passé)  
 qu'il ne vécut pas longtemps (futur)  
 une santé jusque-là si forte (passé)  
 elle menaçait sourdement (présent-futur)

Ce n'est pas ici le lieu  
 il suffit de dire

Il ne s'agit nullement ici d'un passé uniforme: comme la vision saint-simoniste de l'histoire, le temps (même le temps passé) est multidimensionnel, disposé en plusieurs strates interdépendantes. Même au présent, le passé (surtout quand il est question d'un passé en train de s'écrire) évolue continuellement. Si Saint-Simon trahit souvent sa conscience du temps de l'énonciation, il sait bien l'importance de cette couche temporelle par rapport au passé qu'il décrit: après tout, le présent est le moment non seulement de l'énonciation, mais aussi de l'interprétation.

Ce mouvement temporel est accompagné dans le texte d'un mouvement presque physique: "Il est temps (...) de venir au testament du Roi, qui va paraître (...)." En effet, Saint-Simon semble remarquablement conscient de son texte comme espace physique: "ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur

(...)." Ici, ce mouvement évoque l'ordre, la position juste de chaque événement dans l'espace et dans le temps, le refus d'aborder tout élément qui est hors de propos. Ailleurs, nous verrons l'idée d'un mouvement physique (au moment où il s'agit des bâtards) associée à l'idée de l'instabilité, de l'usurpation, de l'empiétement. Ainsi, cet élément du passage contribue aussi à sa dualité.

Un exemple plus proche d'une ambiguïté "physique" se voit dans une expression telle que "ce qui le voyait de plus près," qui reparaît à maintes reprises dans le passage, et qui pourrait se référer à l'un de plusieurs groupes possibles. D'abord, le couple Maine-Maintenon se présente à l'esprit: "ce qu'il [le Roi] avait de plus intime et qu'il voyait le plus **continuellement**"; "leur dévotion **sans lacune extérieure**, leur **renfermé** continuel"; "un fils d'ailleurs le bien-aimé, qui **l'approchait si continuellement de si près**." Le duc d'Orléans aussi craint d'être seul en face de son cousin bâtard et de sa tante, sans la protection du Roi ("ayant tous les jours **sous les yeux** le prince qu'on lui donnait pour l'auteur de ces crimes, **et à sa table, et à certains heures dans son cabinet**"). Il n'y a que Mareschal, le chirurgien, qui se soucie du monarque en tant qu'homme ("Mareschal... n'en différait d'avis **auprès du Roi** que pour essayer de le délivrer d'un tourment inutile"). L'impression dominante de toutes ces personnes groupées autour de Louis XIV est celle d'un envahissement: il n'est guère étonnant que le Roi Soleil soit accablé de peur, avec tous ces vautours qui se rapprochent de lui comme pour l'achever.

Pour souligner cette atmosphère close du cercle intime de Louis XIV, Saint-Simon établit une fausse dualité entre les concepts d'intériorité et d'extériorité. En réalité, c'est l'intérieur qui est mis en relief, tandis que chaque fois que le mémorialiste fait mention de l'extérieur, ce concept est qualifié par le mot "sans":

intérieur

la **profondeur** du secret  
de tout son **contenu**  
**renfermé** continuel  
le plus intime **intérieur**  
le Roi, qu'il connaissait **à fond**  
ses sentiments **intérieurs**

extérieur

**sans** qu'il parût (...) vie **extérieure**  
**sans** lacune **extérieure**

Nous avons remarqué les "mouvements" de Saint-Simon, qui cherche pourtant de l'ordre et de la stabilité dans l'univers; paradoxalement, ce sont les bâtards qui semblent chercher l'immobilité, qui tentent de renforcer leur position dans la hiérarchie de la cour -- projet que notre mémorialiste considère comme le renversement des lois les plus saintes du royaume, le bouleversement de l'ordre divin. En effet, ce que Maine et Maintenon visent à stabiliser, c'est le Roi lui-même (et à travers lui, leur pouvoir): "Mais M. du Maine avait trop d'intérêt à le **maintenir** dans cette crainte"; "le Roi, **soutenu** sans cesse dans ces pensées"; "dans l'opinion de laquelle il l'**entretenait** par les derniers détails de ses charges." D'ailleurs, Saint-Simon n'a pas tort de les accuser eux-mêmes de mouvements subversifs; car derrière leur apparente immobilité, ils cherchent non seulement à consolider leur rang usurpé, mais à s'avancer. Donc, malgré leurs efforts de figer le Roi pour ainsi dire, il y a un certain mouvement qui leur est associé: "cette crainte (...) dont toute l'horreur, par leur art, en **tombait** sur le seul prince"; "ils avaient entrepris de **renverser**"; "un fils, d'ailleurs le bien-aimé, qui l'**approchait** si continuellement"; "**suisant** le temps, l'occasion, l'humeur du Roi"; "si on **rapprochait** de ceci son caractère qui est touché ailleurs." A part les verbes "tomber" et "renverser," qui évoquent carrément la destruction totale de l'ordre établi, le mouvement prédominant lié à ces êtres illégitimes, idée évoquée par les mots "approcher," "suivre," et "rapprocher," est un empiètement

sournois.

En effet, l'absence de mouvement n'est pas la seule illusion dont ceux-ci se parent afin d'atteindre leur but. Nous venons de noter l'écart qui existe entre l'objectif ostensible des bâtards (la stabilité) et leurs véritables intentions (le droit d'accéder au trône). La dualité semble être un aspect fondamental du caractère des forces maléfiques -- incarnées de façon inévitable par le couple Maine-Maintenon: "Mais M. du Maine avait trop d'intérêt (...), et Mme de Maintenon aussi, pour sa haine et pour servir ce qu'elle aimait de mieux." Même leurs actions semblent viser un double but: "leur dévotion sans lacune extérieure, leur renfermé continuel." Sinon, le résultat de ces actions tend à renforcer (à redoubler en quelque sorte) un effet qu'il ont déjà provoqué: "on peut juger du **redoublement** de ses sentiments intérieurs." Cela par contraste avec l'innocence du "seul prince d'âge et de la maison royale," "le **seul** prince à qui la régence ne pouvait être contestée," de qui "**personne ne voulait ou n'osait approcher.**" Ainsi, ils cherchent à cacher cette nature double qui les marque du signe du Mal: "Ils avaient eu de longue main l'art de lui persuader que M. du Maine, quoique avec beaucoup d'esprit et de capacité pour les affaires, dans l'opinion de laquelle il l'entretenait par les derniers détails de ses charges, et les détails étaient un des grands faibles du Roi, ils l'avaient, dis-je, persuadé que M. du Maine était sans vues, sans desseins, incapable même d'en avoir, occupé **seulement** de ses enfants en bon père de famille,<sup>5</sup> touché de grandeur **uniquement** par rapport à la grandeur du Roi, dont il était par attachement suprêmement amoureux, tout simple, tout franc, tout droit, tout rond, et qui, après avoir travaillé tout le jour à ses charges par devoir et pour lui plaire, après avoir donné bien du temps à la prière et à la piété, se délassait **solitairement** à la chasse, et usait dans son petit particulier de la gaieté et de l'agrément naturel de

son esprit, sans savoir le plus souvent quoi que ce soit de la cour, ni de ce qui se passait dans le monde." Un bon effort, en vérité, si l'on ne cherche pas, derrière le sens des mots, la structure de cette longue phrase: "beaucoup d'esprit et de capacité," "les derniers détails (...) et les détails étaient (...)," "Ils avaient (...), ils avaient, dis-je," "sans vues, sans desseins," "touché de grandeur (...) la grandeur du Roi," "après avoir travaillé (...) après avoir donné," "à la prière et à la piété," "de la gaité et de l'agrément," et ainsi de suite. La vérité ne peut pas se dissimuler, en dépit de toute tentative pour la voiler ou la difformer.

Ces deux illusions (l'absence de mouvement et la solitude -- tandis qu'en réalité, l'activité des êtres maléfiques est caractérisée à la fois par un désir de s'avancer ou de s'élever, et par une tendance à comploter à deux) se ressemblent par rapport aux véritables objectifs des bâtards. En ce qui concerne l'opposition stabilité-mouvement, nous avons déjà remarqué que M. du Maine et Mme de Maintenon, tout en feignant de ne vouloir que consolider leur position à la cour, visent à des fins toujours plus ambitieuses; en vérité, c'est plutôt Louis XIV lui-même qu'ils cherchent à figer dans ses préjugés contre M. d'Orléans. Cela devient évident au début de la deuxième section du passage (qui concerne les objectifs du couple Maine-Maintenon, et le projet du testament):

Si la couronne même n'était pas leur but, comme il semble difficile d'en douter après ce qui a été remarqué sur l'édit qui en rend les bâtards capable, au moins voulaient-ils toutes les grandeurs dont on vient de parler, et s'assurer en même temps, autant qu'il pouvait être possible, d'une puissance qui les établit, à la mort du Roi, dans un état assez formidable pour les mettre en situation non seulement de se soutenir entiers d'une manière durable, mais encore de forcer le Régent de compter sur tout avec eux.

Dans cette première phrase, les seuls mots qui suggèrent un certain mouvement, ou désir de s'avancer, sont "but" (qui est renforcé un peu plus loin par les expressions "eux-mêmes en avaient préparé les voies (...) et si

bien **suivi** (...)" ; "Ils étaient **parvenus** (...)" et "forcer," qui évoque la puissance derrière toute action physique. Bien sûr, ces deux éléments lexicaux sont facilement dépassés par la série remarquable de mots qui soulignent la stabilité, mais qui s'accroissent tout comme les marches d'un escalier ou les barreaux d'une échelle (et le lecteur rencontre -- par hasard? -- à la fin de cette section, l'expression "les nouveaux **degrés de puissance**"). De même, Saint-Simon admet la possibilité que ce désir apparent de stabilité soit authentique ("Si la couronne n'était pas leur but"), mais il mine cette hypothèse presque avant que l'encre soit sèche sur la page avec une accusation typiquement vague, grâce à son caractère elliptique ("comme il semble difficile d'en douter après ce qui a été remarqué sur l'édit qui en rend les bâtards capables"). Encore une fois, le lecteur doit accepter la nature "progressive" pour ainsi dire de M. du Maine. Cependant, cette nature ne modifie nullement les tentatives de celui-ci pour raffermir les préjugés du Roi, en faveur des enfants illégitimes et contre le duc d'Orléans. Les qualités que ces êtres ténébreux valorisent chez les autres ne sont pas nécessairement celles qu'ils cultivent en eux-mêmes, contrairement à toutes les illusions qu'ils projettent.

L'on pourrait en dire autant de la dualité qui marque le caractère et les activités des bâtards, et de la solitude feinte qui cache leurs vrais objectifs. Nous avons examiné la nature double du couple Maine-Maintenon<sup>6</sup> dans la section précédente; l'idée de leur "double but" est reprise dans la phrase citée ci-dessus: "au moins voulaient-ils toutes les grandeurs (...) et s'assurer en même temps (...) d'une puissance"; "pour les mettre en situation non seulement de se soutenir (...) mais encore de forcer (...)." Même leur méthode est "double" dans la mesure où ils réintroduisent toutes les vieilles calomnies contre le futur régent à la cour: "[Ces

bruits] tombaient donc; mais, tôt après, ils reprenaient une nouvelle vigueur; on n'entendait plus s'entretenir d'autre chose, sans savoir pourquoi cela avait repris, et ces bouffées d'ouragan reprenaient de la sorte (...). Ces bouffées leur servaient infiniment pour réveiller toutes les horreurs du Roi."

Pourtant, quand il s'agit des résultats de toutes leurs activités, ce qu'ils cherchent à faire, c'est de combattre, voire d'anéantir, la dualité inhérente au caractère du roi, ce dont nous avons traité au début de cette étude. Souvenons-nous des conséquences désastreuses qui résultent chaque fois que Louis XIV, encouragé à chaque pas par ses enfants illégitimes, dépasse les limites qui séparent ses divers rôles paternels. Les bâtards ont obtenu, ou conquis, presque tout ce qu'ils pouvaient désirer; ainsi, il ne leur reste qu'à faire confirmer ces droits extorqués pour que leur puissance - - usurpée -- devienne inébranlable. Et de Louis XIV, père de la patrie, à qui appartenait ce pouvoir, il ne restera que Louis de Bourbon, père du tout-puissant duc du Maine.

Devenir par être ce que par être on ne peut devenir; d'une créature quoique couronnée en faire un créateur; attaquer les princes du sang dans leur droit le plus introduire le plus tyrannique, le plus inouï, le plus pernicieux de tous les droits; anéantir les lois les plus antiques et les plus saintes; se jouer de la couronne; fouler aux pieds toute la nation; enfin persuader cet épouvantable ouvrage à faire à un homme qui ne peut commander à la nature et faire que ce qui n'est pas soit, au chef de cette race unique, et tellement intéressé à en protéger le droit qu'il n'est roi qu'à ce titre, ni ses enfants après lui, et à ce roi de la nation la plus attachée et la plus soumise, de la déshonorer et de renverser tout ce qu'elle a de plus sacré, pour possiblement couronner un double adultère, qu'il a le premier tiré du néant depuis qu'il y a des Français, et qui y est demeuré sans cesse jusqu'à cette heure enseveli chez toutes les nations, et jusque chez les sauvages; la tentative était étrangement forte, et si ce n'était pas tout, parce qu'elle ne pouvait se proposer seule sans s'accabler sous ses ruines, et perdre de plus tout ce qu'on avait conquis.

Cette phrase curieusement circulaire, qui a tout l'effet d'une litote (Saint-Simon, venant d'énumérer toutes les horreurs que peut attendre la France si les bâtards réussissent leur coup, décrit cette tentative comme

"étrangement forte"), résume jusqu'à un certain point le conflit central des Mémoires. Il est certain qu'elle comprend des images de la création ("devenir," "créature," "créateur," "introduire," "ouvrage," "faire que ce qui n'est pas soit," "tiré du néant") et de la destruction ("anéantir," "renverser," "fouler aux pieds," "s'accabler," "perdre"). En effet, l'histoire chrétienne nous apprend que le premier acte, à cause de la Chute, mène inexorablement au deuxième, que ces deux moments sont inextricablement liés. Ainsi, la double création visée par Maine et Maintenon (ils espèrent persuader "cet épouvantable ouvrage à faire," c'est-à-dire l'affirmation de leur propre création, au Roi, lui-même leur "créature quoique couronnée"<sup>7</sup>) est vouée à l'échec, car "elle ne pouvait se proposer seule sans s'accabler sous ses ruines." La vraie question pour Saint-Simon, c'est de savoir si la France elle-même sera la victime du même destin.

Pour revenir à la dualité louis-quatorzienne, au début de cette phrase ce monarque semble avoir accès encore à ses deux "personnages": il est encore Roi, détenteur des pouvoirs que donne ce titre (bien que l'adverbe "quoique," qualifiant un des seuls mots de la phrase qui lui concède ce rôle, nous fasse soupçonner que ce ne sera pas pour longtemps). Mais c'est aussi un père indulgent qui pardonne les excès de ses enfants exigeants, alors même qu'il est rongé par des scrupules qui jusqu'à ce point "avaient fortement résisté" à l'élévation excessive des bâtards. Il est à la fois créateur et créature. Ce que cherchent Maine et Maintenon, c'est de rapprocher ces deux rôles l'un de l'autre, et de les opposer l'un à l'autre: de faire triompher la gloire royale sur les hésitations de l'homme, et l'intérêt du père sur le sens du devoir envers "la nation la plus attachée et la plus soumise." Et une fois la fumée dissipée, il ne subsistera qu'un personnage, le monarque, car une fois qu'il aura légué par testament toute

son autorité à autrui, il ne sera "roi qu'à ce titre." D'où la réduction que nous avons vue au chapitre précédent, Louis XIV se transformant de dieu en acolyte; et d'où aussi l'accent mis sur l'homme dans cette phrase -- Louis de Bourbon, simple mortel -- qui, lui, "ne peut commander à la nature et faire que ce qui n'est pas soit." Devant l'échec de toutes ses ambitions de divinité, Adam se retrouve déchu (Saint-Simon souligne encore une fois le fait que Louis est le **premier** à tirer ses bâtards du néant, bien que ce ne soit pas vrai). Coupable d'avoir introduit le mal dans le paradis terrestre au lieu d'être un créateur bienveillant, le seul accomplissement du Roi est le fait d'avoir créé un être à son image, un fils aussi avide de la toute-puissance divine que lui-même l'avait été, et qui n'est pas, en fin de compte, tout à fait dénué d'un certain pouvoir créateur: "ces bouffées d'ouragan reprenaient de la sorte et se soutenaient du temps par les mêmes ressorts [c'est-à-dire les efforts de Maine et de Maintenon] qui leur avaient **donné le premier être.**"

Saint-Simon a beau déplorer les objectifs, voire l'existence, des bâtards -- jusqu'au point où il s'oppose à tout ce qu'ils représentent, même lorsque ces idéals ressemblent au moins superficiellement aux siens propres --, car il existe certaines similarités entre les méthodes et les fins du mémorialiste désapprobateur et celles du couple infernal. Surtout en ce qui concerne la méthode de ces ennemis acharnés, les ressemblances sont remarquables.

"Ils étaient parvenus, à force d'artifices et de manèges **obscurs** (...) à persuader les ignorants et les simples, à donner des soupçons aux autres, à le rendre au moins suspect à tous (...) [Ces bruits] reprenaient une nouvelle vigueur; on n'entendait plus s'entretenir d'autre chose, **sans savoir pourquoi cela avait repris.**" Cette description des calomnies circulées par Maine et Maintenon illustre d'une façon exemplaire les moyens subtils

auxquels ceux-ci ont recours. Déjà les expressions "obscur" et "sans savoir pourquoi" expriment clairement l'idée d'accusations voilées, d'insinuations inachevées, de silences pleins de signification; et tout cela est mis en relief par la syntaxe des phrases. "Ils étaient parvenus (...) à persuader les ignorants et les simples"... de quoi?; "à donner des soupçons aux autres"... de quoi?; "à le rendre au moins suspect"... encore une fois, de quoi? L'absence de complément dans les trois cas illustre l'efficacité de cette méthode, qui condamne sans accuser ouvertement. Plus tard, il n'y a que Voysin qui essaie de manipuler le Roi de façon directe; Maine et Maintenon réussit à arriver à leurs fins par le silence.

Saint-Simon ne dédaigne pas de telles tactiques non plus. La plupart des lecteurs remarquent la prédilection qu'a le mémorialiste pour des ellipses (surtout l'expression "ce qui," sans antécédent immédiat), qui le plus souvent constituent des allusions (délibérément?) ambiguës: "comme il semble difficile d'en douter après ce qui a été remarqué sur l'édit qui en rend les bâtards capables"; "ces bouffées leur servaient infiniment pour réveiller toutes les horreurs du Roi par les récits de ce qu'ils feignaient d'apprendre." D'ailleurs, quand il s'agit de raconter des histoires, fausses ou vraies ("ces récits de qu'ils feignaient d'apprendre"), l'on ne peut s'empêcher de réfléchir sur l'habitude qu'a Saint-Simon de raconter des faits qu'il a appris (et qui ne s'accordent pas toujours avec le témoignage de ses contemporains) de la bouche d'un deuxième parti dont "[l]a droiture, [l]a probité, [l]a vérité n'ont jamais été douteuses en France ni dans les pays étrangers, et [l]a mémoire toujours exacte et nette" (II: 254). De plus, dans les deux cas, le but de ces récits est un texte écrit (testament et mémoires) qui assure aux raconteurs un destin glorieux. Et enfin, ces deux tentatives, telles que Saint-Simon les décrit, visent

également à transformer des mots en quelque chose de visible: les bâtards à rendre évident l'écart entre le Roi et son neveu ("dont l'éloignement pour son neveu devenait de plus en plus **visible** à sa cour, et eux-mêmes le savaient faire **répandre**"), et Saint-Simon à communiquer à travers une série de récits sa propre vision historique ("comme on l'a **dit**, et comme on l'a **vu**").

Certes, Saint-Simon ne semble pas reconnaître consciemment ces menues ressemblances; dans son texte il s'oppose carrément à tout ce que représentent ces ennemis, jusqu'au point où — nous l'avons vu — il est prêt à renier ses propres principes s'il lui semble que les bâtards vont les épouser. Et il ne voit rien d'inconséquent dans le fait qu'il continue à s'opposer à eux, même quand ils changent de position vis-à-vis de ces principes.

Dans les troisième et quatrième section de ce passage, le lecteur doit justement assimiler un de ces brusques changements de position (de la part de Maine/ Maintenon et, par conséquent, de Saint-Simon lui-même) auxquels il commence sans doute à s'habituer,<sup>9</sup> changements qui s'annoncent par la répétition du mot "mais" qui se trouve en tête de plusieurs phrases ("Mais quel moyen de surmonter... Mais il était dit que..."), et par des expressions telles que "[ils] ne se montrèrent au Roi que **sous une forme entièrement différente**," ou "ils prirent **une autre forme**." Dès la première phrase, on constate une double opposition, à savoir unité/ dualité et stabilité/ instabilité:

Il restait encore un point, qui n'était pas le moins difficile, et qui, comme les précédents, opérât plusieurs choses à la fois; c'était la sûreté du testament, lorsqu'on serait parvenu à la faire faire: une sûreté qui fût entière, une sûreté qui augmentât le respect pour les précautions par le bruit et la singularité, une sûreté qui emportât la voix publique d'avance en faveur du testament, une sûreté enfin qui rendit l'exécution de tout ce qui s'y trouverait contenu la chose propre du Parlement et de toute la magistrature du Royaume.

Si l'on considère que les bâtards ont toujours visé l'unité comme but, peu semble avoir changé. Il ne leur reste qu'"un point" à résoudre, à savoir la sûreté du testament ("**une** sûreté qui fut entière, **une** sûreté qui augmentât le respect pour les précautions par le bruit et la **singularité**, **une** sûreté qui emportât la voix publique d'avance [...], **une** sûreté enfin qui rendît l'exécution de tout ce qui s'y trouverait contenu la **chose propre** du Parlement [...]"), dont la singularité n'est que légèrement minée par la répétition curieuse de l'article "une," et par l'apparition brusque de la relative "qui opérât **plusieurs choses** à la **fois**." Pourtant, au moment où le lecteur commence à examiner les rapports entre cette paire antithétique et l'autre (stabilité/ instabilité), il remarque une anicroche dans les projets de Maine et de Maintenon. Ce sont eux qui ont avancé vers leur but ("lorsqu'on serait **parvenu** à la faire faire"), tandis qu'ils ont également réussi à "figer" les préjugés du Roi. Pourtant, l'ayant amené à cet état de stabilité, ils découvrent leur erreur: "Mais quel moyen de surmonter la prévention du Roi à l'égard du Parlement, **prise** dès les temps de sa minorité (...). A qui a connu le Roi, la **fermeté** de ses principes, la **force d'une habitude sans interruption** (...), cette dernière difficulté paraîtrait **insurmontable**." Le triomphe des principes qu'ils épousaient se révèle être une fausse victoire, car ils ont oublié le parti pris que le roi a toujours manifesté à l'égard du Parlement. D'ailleurs, s'ils ont réussi à se débarrasser d'un des personnages de Louis XIV, c'est plutôt l'homme qui a disparu. Car le roi-dieu est fort en évidence: "quel moyen de surmonter la prévention du Roi (...), dont l'impression, qui n'avait jamais pu s'affaiblir, l'avait engagé sans cesse à l'abattre avec **jalousie** (...). A qui a connu le **Roi** (...), l'excès de sa délicatesse sur tout ce qui pouvait avoir le trait le plus imperceptible à son **autorité** (...)."

Encore une fois le mot "mais" marque une rupture avec les circonstances précédentes (à savoir l'intransigeance du Roi, qui est apparemment insurmontable) et un brusque changement de position de la part des bâtards. Ils abandonnent leurs efforts pour imposer l'immobilité à Louis XIV afin de l'encourager à franchir de nouveaux pas; curieusement, dans ce projet, même le destin semble être leur complice:

Mais il était dit que, pour la punition du scandale donné au monde entier par ce double adultère, celui qui, le premier de tous les hommes, et jusqu'à aujourd'hui l'unique, qui par un excès de puissance l'avait tiré du néant, et enhardi par là ses successeurs à le commettre, sentirait à chaque pas qu'il ferait après en sa faveur l'iniquité de ce pas dans toute sa force et sa honte; qu'il serait entraîné malgré lui à passer outre, et que, de degrés en degrés, tous sautés malgré lui, il en viendrait enfin, en gémissant dans l'amertume de son âme et dans le désespoir de sa faiblesse, à couronner son crime par la plus prodigieuse et la plus redoutable apothéose.

Curieuse prophétie à la Saint-Simon, quoique favorisant la position des bâtards: l'accent se met définitivement sur la notion de justice divine, sans aucun espoir de merci (souvenons-nous de l'importance des images de la crucifixion dans les Mémoires, tandis que la résurrection et le salut ne préoccupent guère le mémorialiste<sup>10</sup>), et cette punition représente la destruction totale du Royaume, puisque Louis XIV devra "couronner" ses torts, plutôt que de les redresser. D'ailleurs, Saint-Simon trahit son rôle de prophète -- le fait qu'il est auteur de cette prédiction, plutôt que le simple raconteur d'une idée assez répandue à son époque -- avec l'introduction du présent de l'énonciation ("et jusqu'à aujourd'hui l'unique") dans ce temps "prophétique."

Cette constatation pessimiste marque une remise en mouvement du Roi, puisqu'il n'est pas venu assez loin: "chaque pas qu'il ferait"; "il serait entraîné malgré lui à passer outre"; "de degrés en degrés, tous sautés malgré lui"; "il viendrait enfin." Cependant, les forces démoniaques, elles

aussi, sont en mouvement ("Pour arriver à ce double but"), mais cela n'a rien d'étonnant, car la mobilité a toujours caractérisé ces êtres maléfiques. En effet, dans cette partie du passage, les traits qui jusqu'ici ont signalé la présence du Mal (le mouvement et la dualité), commencent à prédominer. Il serait certainement difficile de trouver une phrase qui met la dualité plus en valeur que dans la phrase suivante: "Pour arriver à la fois à ce **double** but qui ne se pouvait séparer<sup>11</sup> (...) la **double** place de Voysin était un coup de partie **et** un instrument dans la main de M. du Maine **et** Mme de Maintenon (...) comme chancelier **et** comme secrétaire d'Etat qui avait prétexte de voir **et** de travailler avec le Roi à toute heure." Nous assistons, semble-t-il, au triomphe des valeurs négatives (puisqu'elles sont épousées par les bâtards).

Les preuves dans la quatrième section ne font rien pour modifier cette impression. Les bâtards ne font plus rien pour cacher leur dualité; dans un sens, leurs méthodes sont devenues plus directes maintenant qu'ils ont fait l'économie des intermédiaires (ceux, par exemple, qui perpétuaient les noires rumeurs concernant le duc d'Orléans, ambitieux-empoisonneur-incestueux extraordinaire). Sauf que les valeurs de ces "démons" ont changé de nouveau ("[ils] changèrent de batterie"; "ils prirent une autre forme"): cette fois ils sont partisans de la stabilité eux-mêmes, tandis qu'ils encouragent le Roi à faire des pas en avant, son opiniâtreté étant un obstacle à la réalisation de leurs projets. Nous avons donc affaire à des êtres protéens, ce qui ne doit nullement nous surprendre, Satan ayant toujours eu la capacité de changer de forme pour s'accommoder aux circonstances.

Leurs efforts qui tendent vers une stabilité sont évidents dès la première phrase: "[ils] **ralentirent** les efforts de Voysin, qui avait essayé de tourner<sup>12</sup> ses insinuations en propositions," "plan qu'ils avaient **arrêté** entre eux," "celle qu'ils avaient **constamment prise**

jusqu'alors devant lui." En effet, c'est seulement avec difficulté que Saint-Simon se retient de se lancer dans de nouveaux récits et explications en réaction contre cette immobilité un peu surprenante: "Voilà jusqu'où il a été permis (...) de pénétrer"; "je ne puis donc aller plus loin, ni percer plus avant." D'ailleurs, la situation des bâtards, telle qu'elle est décrite dans les premières phrases de cette section, est marquée d'un certain paradoxe, car l'accent se met à la fois sur le changement qu'ont subi les idéals épousés par ces personnes jusqu'alors, et sur le nouvel état de stabilité qu'ils recherchent eux-mêmes. Dans ce mouvement vers l'immobilité, nous reconnaissons une tension de caractère plutôt baroque, les bâtards n'étant jamais constants même dans leur recherche de l'inconstance.

Cette tension existe aussi par rapport aux motifs de l'unité et de la dualité dans cette partie du passage, quand M. du Maine et Mme de Maintenon commencent à révéler leur nature double, signe d'une confiance croissante. Auparavant, ils ont pris soin de cacher leur vraie nature par une apparence d'unicité ("Ils n'avaient jamais été occupés qu'à lui plaire **et** à l'amuser **chacun** en sa manière (...) Ils avaient **redoublé** en tout ce qui leur avait été possible depuis que, par la mort de la Dauphine, ils étaient devenus **tous deux** son **unique** ressource"), mais, devenus plus hardis, ils ne craignent plus d'afficher leur dualité (leur fausseté, comme le dirait Saint-Simon) naturelle: "**Tous deux** devinrent sérieux"; "l'assiduité (...) de Mme de Maintenon dans sa chambre tant que le Roi y était, de M. du Maine dans les cabinets aux temps des particuliers (...) dans **l'un et l'autre des deux particuliers**, le morne s'épaissait"; "les **deux intérieurs** se rassérénèrent tout à coup"; "cette double connaissance"; "[le] noir événement qui suivit l'autre de si près et qui furent résolus

**ensemble.**" Ainsi, le dernier mot de la section indique le fait qu'en fin de compte la dualité l'emporte sur tout souci de dissimulation.

Même dans les commentaires du mémorialiste sur son propre art, il n'est pas difficile de discerner la trace d'une résistance antithétique: "Voilà jusqu'où il a été permis aux plus instruits de **l'extérieur des particuliers de pénétrer** et ce serait faire un roman que vouloir **paraître l'être** des scènes qui sans doute se passèrent (...). La vérité exige également d'exposer ce que l'on sait, et d'avouer ce que l'on ignore." L'opposition entre roman/ vérité, en particulier, ressort de ces deux phrases, surtout quand on songe à ce que Saint-Simon a dit de certains autres témoignages "historiques" qui ne méritent guère ce nom.<sup>13</sup>

Les effets de cette série d'oppositions sont renforcés par une sorte de brouillard obscur évoqué par des expressions telles que "faire sentir au Roi un **poids**," "le morne **s'épaissait**," "voilà jusqu'où il a été permis (...) de **pénétrer**," "percer plus avant dans **l'épaisseur** de ces mystères de ténèbres," "ils ne **pénétrèrent** pas plus la cause de la fin," brouillard dans lequel l'influence du couple malveillant se trahit. Et pourtant, malgré cette atmosphère néfaste, ce n'est que plus tard, au moment où les bâtards ont "repris auprès du Roi, et avec une sorte d'usure, leur forme ordinaire," qu'éclate "l'épouvantable fracas de la foudre qui tomba sur la France, et qui étonna toute l'Europe," et que la juste colère de Dieu se déclare. Il faut comparer cette vengeance inflexible, tirée d'actions qui sont, après tout, justifiées en quelque sorte par la "prophétie" saint-simoniste, à l'atténuation de la sentence dans le premier passage ("Malheurs du Roi"): "réduit le Royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant."

Pour aborder la cinquième partie de ce passage, Saint-Simon a recours à

la même transition plutôt maladroite que nous avons signalée au début de la deuxième analyse textuelle: "Il faut venir maintenant au noir événement (...)." Nous arrivons ainsi à une des dernières occasions auxquelles Louis XIV apparaît en tant que roi-dieu, capable d'imposer sa volonté à autrui, suffisamment autoritaire pour impressionner ceux qui sont autour de lui. Cependant, il devient de plus en plus évident que M. du Maine, fils de Jupiter, attend dans les coulisses: les gens semblent être bien renseignés sur ce qui va arriver dans le cabinet du Roi, car ils ont parlé soit à Maine lui-même, soit à une de ses "créatures" ("On peut juger que, dès que le duc du Maine avait été bien assuré de son fait, il l'avait bien discutée avec le premier président, sa créature"). D'ailleurs, le testament lui-même semble être également l'oeuvre de ce "fils des ténèbres": "un gros et grand paquet cacheté de sept cachets: je ne sais si M. du Maine y voulut imiter le mystérieux livre à sept sceaux de l'Apocalypse."

Le testament ayant été rédigé, et les réunions sinistres ayant eu lieu, le Roi fait venir les deux hommes d'Etat, Mesmes et d'Aguesseau, et leur livre le document scellé. Mais ce sont ses paroles, auxquelles Saint-Simon a fait allusion dans le premier passage étudié ("Malheurs du Roi"), qui témoignent de son pouvoir, encore perceptible, de terrasser un simple mortel. Le Roi n'est pas aveugle, il ne dort jamais; le Roi est toujours conscient de ce qui se passe autour de lui. Et il leur rappelle le fait que ce sont toujours ses paroles qui comptent; il peut être manipulé, par conséquence directe de ses péchés, mais tant qu'il est en vie, il ne peut jamais perdre tout à fait sa puissance.

Ensuite, "il leur tourna le dos, passa dans un autre cabinet, et les laissa tous deux presque changés en statue," montrant ainsi qu'il est capable, tout comme son fils maléfique et sa femme repréhensible, d'imposer

l'immobilité sur ses victimes: "Ils se regardèrent glacés de ce qu'ils venaient d'entendre, et encore mieux de ce qu'ils venaient de voir." Son action -- elle-même pleine d'une dignité étonnante -- n'est pas moins significative; l'acte de tourner le dos est assez répandu dans la littérature comme signe de la mort qui s'approche.<sup>14</sup>

Nous nous attendons à ce que les répercussions de cette action (la rédaction du testament -- et de quel testament!) soient graves, surtout étant donné le ton de ce qui la précède ("l'épouvantable fracas de la foudre"). Mais hormis une allusion directe (quoique un peu prosaïque) à l'Apocalypse, et quelques références assez modérées aux réactions de la cour ("la consternation remplit la cour, tandis que les flatteurs, au fond aussi consternés que le reste de la cour et que Paris le fut ensuite, se tuèrent de louanges et d'éloges"), Saint-Simon n'exploite pas l'occasion pour mettre en scène des manifestations vraiment frappantes de la colère divine. Ainsi, les conséquences occasionnées par ces deux noirs événements "qui furent résolus ensemble" sont presque une chute dans le trivial par contraste à d'autres descriptions plus typiquement saint-simonistes.

Pourquoi cette réticence soudaine? Certes, une recherche excessive du sensationnel atténuerait l'effet voulu, au moment où il aurait été le plus efficace. D'ailleurs, en mettant trop l'accent sur le néant du Roi devant Dieu, on ne ferait que réduire la dignité de Louis XIV, dignité que le mémorialiste vient de rétablir en quelque sorte. Dans le passage précédent ("Malheurs du Roi"), l'accumulation de désastres provoqués par la juste colère du Seigneur ne fait que souligner le stoïcisme du monarque devant ces épreuves; mais dans ce passage-ci le Roi fait preuve d'une grandeur plus discrète, d'une dignité frappante qui n'est pas tout à fait impuissante. Il semble être conscient de s'être laissé manipuler (d'après ses paroles: "On ne m'a point laissé de repos"), mais il ne se tourmente pas de remords;

Saint-Simon ne fait aucune mention non plus de la culpabilité supposée du Roi... l'ayant peut-être absoute avec l'énonciation de sa prophétie.

### Louis XIV dans l'histoire

Dès le début de cette étude, nous avons relevé à plusieurs reprises l'ambiguïté inhérente -- mais pas limitée -- à la figure du Roi-Soleil telle qu'elle se présente dans les pages du mémorialiste: doublement père, tiraillé entre le ciel et l'abîme, à la fois coupable et victime des projets ambitieux de ses proches, d'une part, et du destin, d'autre part... Aux yeux de Saint-Simon, qui n'est nullement unique à cet égard, Louis XIV devient l'incarnation de l'époque qu'il a tant influencée: tel Roi, tel siècle. Mais au moment où Saint-Simon fait son entrée dans les événements de la cour et du royaume, le siècle touche déjà à sa fin, et la cour somptueuse commence à tomber en décadence; dans son récit de tous ces éléments, notre mémorialiste ne peut pas s'empêcher de souligner les aspects les plus instables et les plus inquiétants d'un monde marqué par le signe de la mort.<sup>15</sup> Ajoutez à cela le fait qu'il ne s'est jamais senti à l'aise dans ce monde, ayant pour modèle la France "idéale" de Louis XIII, et l'on commence à comprendre le pessimisme de Saint-Simon. Ses Mémoires sont un miroir dans lequel tout ce qu'il voit est reflété, légèrement déformé par l'anxiété qu'il ressent.

Il va sans dire que l'étude d'une fin entraîne celle des débuts (des causes), ainsi, il n'est guère étonnant qu'un historien aussi consciencieux que Saint-Simon construise un récit qui semble presque se suffire; et, si l'on considère son penchant pour la religion, quel modèle plus à propos que l'histoire de l'univers chrétien? Heureusement, Saint-Simon trouve en Louis XIV une figure assez grande pour être le centre autour

duquel tourne cette recreation de l'histoire humaine, et assez versatile pour jouer la plupart des rôles (peu importe les différences fondamentales entre ces divers rôles; un monde en déclin est déjà plein de contradictions). Ainsi, le Roi apparaît sous l'aspect de tous ces personnages clefs de l'histoire biblique: Adam, le roi David (voir, en particulier, la "Lettre anonyme"), le jaloux Yahvé de l'Ancien testament, Abraham (au moment où il livre le duc d'Orléans pieds et poings liés à la déité qu'il a faite de ses bâtards pour que ceux-ci puissent l'égorger), même le Christ. Ayant régné si longtemps, Louis représente le début et la fin, il est le créateur qui déclenche l'Apocalypse en France.

Inconsciemment, Saint-Simon a mis le doigt sur un des problèmes fondamentaux d'une monarchie absolue: ce conflit entre le pouvoir quasi-divin et les intérêts purement humains. Toutes ces antithèses qui traversent les Mémoires comme des leitmotifs ne sont pas tout simplement les symptômes d'une angoisse inspirée par la fin d'une ère, ni même par la fin possible de la seule lignée légitime de la famille royale (les autres lignées ayant été mêlées du sang bâtard). Elles sont aussi le signe des premières fêlures dans la surface polie de la royauté, les signes avant-coureurs d'un désastre encore plus menaçant, en ce qui concerne l'institution de la monarchie, désastre qui va se jouer en France moins d'une centaine d'années après la mort du Roi-Soleil, et au cours duquel un des futurs monarques à sortir de cette seule lignée de sang pur perdra sa tête. Il n'est donc peut-être pas si étonnant que les écrits de notre duc absolutiste aient été loués comme anti-monarchistes (même s'ils étaient peu connus à l'époque) pendant la Révolution. Aussi, Saint-Simon avait-il raison de constater que c'était (en partie) ce conflit dans la personne royale (entre un devoir envers l'Origine du pouvoir et les fins auxquelles ce pouvoir serait utilisé) qui déclencherait une situation apocalyptique, même si ce n'était pas exactement

celle qu'il avait envisagée.

## Notes

<sup>1</sup> Le passage dont il s'agit est cité dans ce chapitre, à partir de la page 88.

<sup>2</sup> Le mélange des enfants légitimes et illégitimes, par exemple, effectué par le mariage et par toutes les concessions sociales qu'avaient été faites en faveur de ceux-ci: bref, l'ensemble des procédés qui ont eu pour résultat la "création sociale" des bâtards.

<sup>3</sup> Nous avons vu que la stabilité du royaume n'est nullement, aux yeux du mémorialiste, hors de danger au moment de la rédaction des Mémoires. Cf. fn 4 du chapitre trois.

<sup>4</sup> "Symbole d'opposition, de conflit, de réflexion, ce nombre [deux] indique l'équilibre réalisé ou des menaces latentes. Il est le chiffre de toutes les ambivalences et des dédoublements (...) Le deux exprime donc un antagonisme, qui de latent devient manifeste; une rivalité, une réciprocité, qui peut être de haine autant que d'amour." Dictionnaire des symboles, Jean Chevalier et Alain Gheerbrant eds., 4 vols (Paris: Seghers, 1973-4), 188-91.

<sup>5</sup> Si l'on considère la thématique par laquelle nous avons commencé l'étude présente, il est évident que la question est presque revenue à son point de départ: tout comme dans le cas de Louis XIV lui-même, l'on pourrait accuser le duc du Maine de mettre son rôle de père d'une lignée (légitime cette fois, mais quand même marquée par la tache de la bâtardise)... qu'il vise à mettre sur le trône... devant sa considération pour l'avenir du royaume. Il est vrai que Saint-Simon accuse M. du Maine d'un désir d'usurper le trône pour lui-même, plutôt que pour ses enfants. Pourtant, il n'est pas du tout certain que ce soit la tendresse paternelle qui l'emporte sur la gloire personnelle (le plaisir de la création) dans l'esprit du Roi-Soleil

non plus.

6 Dans une phrase extraordinaire tirée de la quatrième section du passage, nous voyons que cette qualité s'applique également à toutes leurs "âmes damnées," et à Voysin en particulier: "Pour arriver à la fois à ce double but, qui ne se pouvait séparer, de l'habileté de succéder à la couronne avec le nom, titre, état entier de prince du sang, et du testament, la double place de Voysin était un coup de partie, et un instrument dans la main de M. du Maine et de Mme de Maintenon toujours prêt, également nécessaire et à portée de tout comme chancelier, et comme secrétaire d'Etat qui avait prétexte de voir et de travailler avec le Roi à toute heure."

7 La circularité de cette situation est à remarquer: ils cherchent à créer, afin que celui-ci puisse à son tour les créer. En effet, les structures réflexives, parenthétiques et circulaires abondent dans cette section du passage: "pour se faire place," "ils confirmaient le Roi par le public, et le public par le Roi," "moins un don qu'une conquête (...) qu'ils avaient conquis plutôt qu'obtenu," "devenir par être ce que par être on ne peut devenir," "ils se feraient établir." L'histoire aux yeux de Saint-Simon étant un reflet en quelque sorte de l'histoire de l'univers telle qu'elle se présente dans la Bible (qui se répète, l'on peut supposer continuellement), pourrait-on déduire que cette série de structures est à son tour un reflet, une mise en abyme stylistique de cette situation?

8 Il est évident que Saint-Simon s'oppose à la dualité des bâtards, signe par excellence de la fausseté démoniaque, mais au moment où ceux-ci cherchent à abolir les limites qui séparent les deux rôles du Roi, il se montre un partisan dévoué de ce caractère double; il en va de même pour l'instabilité, que Saint-Simon fuit avec horreur... jusqu'au moment où les bâtards cherchent à affermir les préjugés du Roi contre le futur Régent.

9 Ceci par suite de l'expérience qu'il a faite de l'innocence et de la culpabilité simultanées du Roi en ce qui concerne l'élévation de ses enfants illégitimes, par exemple.

10 "Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrectrice pour nous. Moi cependant je me mourais de joie, j'en étais à craindre la défaillance; mon coeur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre" (VII: 263). Dans ce rare exemple même, le mot "resurrectrice" est, curieusement, nié par la phrase qui le suit: "je me mourais de joie..."

11 Bel exemple d'une syntaxe qui semble contredire l'idée qu'elle exprime, le réflexif "se séparer" étant justement séparé par le verbe conjugué "pouvait."

12 Ce verbe est intéressant, si l'on considère le motif de la réflexivité et de la circularité que nous avons remarqué dans les sections précédentes.

13 A propos de l'oeuvre du maréchal de Villars: "Les siens ont eu l'imprudence de laisser paraître fort tôt après lui des mémoires qu'on ne peut méconnaître de lui. Il n'y a qu'à voir sa lettre au Roi sur sa bataille de Friedlingen: un récit confus, embarrassé, mal écrit, sans exactitude, sans précision, expressément confus (...). Ses mémoires ont la même confusion, et, s'ils ont plus de détail, c'est pour faire plus de mensonges dont il se donne sans cesse pour le héros. (...) C'en est assez pour avoir très distinctement vu que les vanteries de ces mémoires sur ces campagnes-là n'ont pas seulement la moindre apparence, et que **tout ce qu'il y dit de lui est un roman.** (...) Torcy m'a protesté qu'il en avait

admiré le **roman**, que tout y est mensonge, et qu'aucun fait, aucun mot n'en est véritable (...) Telle a été la vanité de Villars d'avoir voulu être un héros en tout genre dans la postérité, aux dépens des mensonges et des calomnies qui font tout le tissu du **roman de ses mémoires**" (II: 253-4). Saint-Simon n'épargne même pas une des sources de ses propres Mémoires, c'est-à-dire le journal du marquis de Dangeau: "La fadeur et l'adulation de ses Mémoires sont encore plus dégoûtantes que leur sécheresse (...). Ses Mémoires sont pleins de cette basse vanité, par conséquent très partiaux, et quelquefois plus que fautifs par cette raison" (VI: 279).

14 "Achab s'en alla chez lui sombre et irrité à cause de cette parole que Nabot de Yizréel lui avait dite: <<Je ne te céderai pas l'héritage de mes pères.>> Il se coucha sur son lit, détourna son visage et ne voulut pas manger." Rois I 21; 4.

Quant l'ot Marsilie, vers sa pareit se turnet,  
Pluret des oilz, tute sa chere enbrunchet;  
Morz est de doel, si cum pecchet l'encumbret.  
L'anme de lui as vifs diables dunet. AOI.

[A ces mots Marsile se tourne vers le mur, des larmes coulent de ses yeux et sa tête s'affale. Il meurt de douleur sous le poids du désastre et il donne son âme aux démons les plus ignobles.]

La Chanson de Roland, traduction, préface, notes et commentaires par Pierre Jonin, collection Folio (Paris: Gallimard, 1979) 349-51.

--Adieu, ma fille, lui dit-elle, finissons une conversation qui nous attendrit trop l'une et l'autre, et souvenez-vous, si vous pouvez, de tout ce que je viens de vous dire.

Elle se tourna de l'autre côté en achevant ces paroles et commanda à sa fille d'appeler ses femmes, sans vouloir l'écouter, ni parler davantage.

Mme de La Fayette, La Princesse de Clèves, chronologie et préface par Antoine Adam (Paris: Garnier-Flammarion, 1966) 68.

15 Bien sûr, les Mémoires ne se terminent pas par la mort de Louis XIV, mais dans cette étude il ne s'agit que de l'histoire de la France sous

ce monarque; en effet, cette histoire se poursuit dans les années suivant le décès du Roi-Soleil, jusqu'au lit de justice de 1718 et même après, jusqu'à l'arrestation du duc du Maine au moment de la conspiration de Cellamare.

Alors, Celui qui siège sur le trône déclara: <<Voici, je fais l'univers nouveau.>> Puis il ajouta: <<Ecris: ces paroles sont certaines et vraies.>>

-- L'Apocalypse 21; 5.

### CONCLUSION

La question qui se pose est de savoir, si le mémorialiste sent l'approche de la fin du monde tel qu'il le connaît, pourquoi il attend le moment de sa retraite avant de commencer la rédaction d'une oeuvre qui vise la postérité plutôt que ses contemporains, au lieu d'agir tout de suite pour éviter ce désastre, ou pour avertir les autres. Il est vrai que Saint-Simon préparait au cours des années de nombreux mémoires parlementaires qu'il a présentés à divers membres du gouvernement. Il a même écrit une lettre anonyme au Roi, exprimant toute l'insatisfaction qu'il ressentait devant la situation politique de la France, surtout en ce qui concerne la hiérarchie sociale. Mais ces efforts sont toujours au niveau de l'écriture; il semble que Saint-Simon n'ait jamais pu dépasser ce niveau, afin d'arriver au champ d'action proprement dite.

C'est une accusation souvent lancée contre le mémorialiste par divers critiques, à savoir que c'était un homme qui avait la parole facile, mais qui fuyait l'action:

En fait Saint-Simon est le perpétuel démissionnaire. Quand on prie ce sac de bile de participer à l'action, il se dégonfle. Il est tout dans la contradiction, à condition qu'elle ne s'incarne jamais dans les faits. Quand on demande à ce conseiller de néant de mettre la main à la pâte, pris de panique, il se dérobe. Sous la Régence, il est l'ami du duc d'Orléans. On le pousse au Conseil de Régence. On lui offre la charge de garde des Sceaux et celle de gouverneur du roi Louis XV: la voie droite qui mène au fauteuil de premier ministre. Il refuse cette aubaine à laquelle tant d'autres se seraient agrippés. Il est contre, dans le vide, toujours contre (Guth, 413).

Selon B. Didier, les écrivains d'une autre forme d'autobiographie (le journal intime) sont poussés à compenser un manque de pouvoir réel dans la société: "Souvent le diariste est un homme qui, pour des raisons diverses, se trouve

privé de puissance sociale, politique ou économique -- le tout ne faisant qu'un (...). Le journal émane soit de nobles qui ne détiennent plus dans la société nouvelle le pouvoir qu'ils auraient eu jadis (...), soit à des bourgeois (...) à qui la société nouvelle n'a pas donné le pouvoir qu'ils auraient pu en attendre" (Didier, 60-1). Dans le cas de Saint-Simon, c'est plutôt le contraire qui semble vrai. Le mémorialiste a fui des occasions d'agir, afin de pouvoir mieux témoigner. Il est question, dans un sens, du choix entre vivre et écrire... et Saint-Simon a choisi, de toute évidence, d'écrire. "Il voudrait agir sans agir; s'il s'abstient lui-même de toute incursion sur la scène d'un certain réel, c'est qu'il faudrait alors choisir et que le choix le priverait d'être le témoin absolu de tout" (Immuable, 227).

Il y a, sans doute, un certain plaisir pervers à annoncer le malheur d'autrui. Saint-Simon se donne le rôle de prophète dans sa "Lettre anonyme au Roi," lorsqu'il dit, "Nathan envoyé de Dieu à David luy prononça l'arrest du châtement de son crime (...); et depuis, comme Nathan l'avoit prédit, le glaive ne se retira point de dessus la famille de David" ("L.A.": 1249). Et dans les Mémoires, le mémorialiste fait preuve, à plusieurs reprises, d'un plaisir pervers lorsqu'il a raison en dépit des espérances des gens autour de lui. Au moment où le duc de Bourgogne part en Flandres, le mémorialiste, voyant que le duc de Beauvillier ne tient pas compte de ses avertissements, lui conseille de "n'oublier rien de tout ce que je lui avais dit là-dessus" (III: 127). Et quand les faits donnent raison à l'écrivain, on soupçonne que celui-ci prend un malin plaisir à raconter la scène qui en résulte: "Dès avant ce fracas, le duc de Beauvillier, rempli de tout ce que je lui avais dit dans les jardins de Marly sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne (...) était venu dans ma chambre me faire comme une amende honorable, le coeur pénétré de douleur. Je me contentai de le prier de comprendre qu'on ne gagnait rien en

place à ignorer tout ce qui se passait à la cour (...); je le priai de s'avouer aussi que les choses les moins croyables arrivaient plus souvent qu'on ne pensait" (III: 220-1).

Saint-Simon (...) pour se convaincre lui-même et les autres, use d'une méthode différente, réelle celle-là, et que j'appellerai la prédiction prophétique.

Lorsqu'il discute de problèmes politiques ou personnels avec ceux de ses amis qui sont revêtus de hautes charges (...), s'il n'arrive pas à les persuader de la solution qu'il préconise, il s'emporte et se met à tenir un discours franchement visionnaire, qui anticipe et décrit, comme si on y était, les conséquences invariablement catastrophiques qui vont sans le moindre doute découler du parti que l'autre (...) se propose d'adopter et dont il faut le garder à tout prix (Immuable, 233).

Saint-Simon a dû reconnaître que les mots lui donnaient un pouvoir qu'il n'aurait jamais pu atteindre au moyen des actions. Et en mettant ces paroles par écrit, il augmente déjà ce pouvoir; aucune charge dans le gouvernement ne peut l'égaliser. Dans l'univers de son texte, c'est lui qui est roi, c'est lui qui fait les lois:

Au royaume de son style, Saint-Simon détrône Louis XIV et règne à sa place. L'absolutisme de Louis XIV était freiné par la résistance des faits, de la vieillesse, de l'opinion. Celui de Saint-Simon ne connaît pas de bornes. Il piétine le vocabulaire, la syntaxe, le sens des mots, leurs accords, la symétrie, la correction, les bienséances. Il remplace les lois des autres par les siennes, applicables à lui seul, qu'il abroge, suspend, rétablit à son gré, pour leur en substituer d'autres. <<Car tel est notre bon plaisir.>> (Guth, 416).

Certes, il est vrai que Saint-Simon se permet une certaine liberté dans le domaine du langage (les notes de l'édition Coirault des Mémoires sont consacrées en grande partie aux néologismes, aux archaïsmes et aux irrégularités grammaticales) aussi bien que dans le domaine de la vérité historique (de nombreux critiques ont soulevé des erreurs de fait dans des anecdotes racontées au cours du texte).

Dans un sens, le mémorialiste se trouve dans la même situation que Louis XIV (tel qu'il est présenté dans l'oeuvre de Saint-Simon): privés du pouvoir dans l'arène politique, les deux hommes cherchent un nouveau domaine, celui de la création, dans lequel ils puissent agir. En effet, les deux refusent le

pouvoir qui leur est dû (Louis XIV le confère à ses ministres et à ses bâtards et se laisse manipuler) en faveur d'une autorité supérieure. Pourtant, Saint-Simon réussit là où Louis XIV échoue: c'est même grâce à une des rares actions politiques de Saint-Simon que les efforts du Roi-Soleil sont voués à l'échec, car le mémorialiste participe activement aux événements qui mènent au lit de justice de 1718, au cours duquel les bâtards sont dépouillés de la plupart de leurs charges et de leurs honneurs. Ainsi, les créations du roi sont anéanties, en même temps que ses prétentions à la divinité.

Saint-Simon cherche aussi à usurper une puissance divine. Car quels sont les Mémoires sinon une tentative de recréer le règne de Louis XIV et la Régence de Philippe d'Orléans selon sa propre vision des événements? J. Cabanis considère le texte comme l'oeuvre d'un homme "bien plus créateur qu'observateur" (Cabanis, 62); pourtant, il serait plus juste de dire que la vision et la création sont inextricablement liées, l'une à l'autre. La vision de Saint-Simon ne comprend pas seulement une description des faits, mais aussi une interprétation de ces mêmes faits et de la façon dont ils s'accordent avec la weltanschauung du mémorialiste. "L'omnipotence quasi-divine du regard voit, confondus dans un seul et même dessin, le physique et le moral" (Immuable, 293). Il existe, bien sûr, un élément de subjectivité ou d'interprétation dans toute écriture autobiographique ou semi-autobiographique. Cependant, c'est la portée de la vision saint-simoniste, sa profondeur... et le fait que le ton en diffère de presque tous les autres témoignages littéraires de l'époque, qui poussent des critiques tels que Sainte-Beuve à parler du mémorialiste comme le "créateur posthume de son époque" (cité dans "Hantise," 226).

Tout comme Louis XIV, Saint-Simon lui aussi a créé des hommes: "Or ces personnages qu'il fait sortir de l'ombre, c'est l'importance relative qu'il

leur confère qui, seule, leur donne l'existence" (Clément, 47). Et une fois ses personnages créés (ou recréés) dans les pages de son oeuvre, Saint-Simon continue à les juger, tel le Dieu sévère de l'Ancien Testament: "Saint-Simon, le plus minutieux, le plus concret, le plus coloré des portraitistes, finit par voir l'homme dans une <<aura>> de jugement dernier. (...) Si l'Eglise prononce au bénéfice des défunts, le souhait de l'éternel repos et d'une lumière sans ombre, Saint-Simon les réssuscite pour les maintenir dans les affres d'un jugement permanent" (Vier, 116-7).

Parmi les victimes de cette étrange mégalomanie littéraire, Louis XIV n'est pas la moins importante. En effet, le personnage du roi pose un problème pour le mémorialiste: tandis que la figure de Louis XIV est le centre autour duquel tourne cette vision de l'histoire de l'époque, le monarque représente le rival de Saint-Simon dans une quête de toute-puissance. Cela expliquerait l'ambivalence du portrait de Louis dans les Mémoires, car le Roi-Soleil doit être assez grand pour soutenir la vision de l'écrivain, sans pour autant être assez grand pour éclipser le rôle de Saint-Simon lui-même. Ainsi, comme dans le cas de Louis XIV, l'adversaire qui constitue la plus sérieuse menace à la toute-puissance de l'auteur n'est rien d'autre que sa propre création. Mais en ce qui concerne la puissance et la profondeur de sa vision historique, Saint-Simon n'a certainement pas de rival.

## OUVRAGES CONSULTÉS

### Oeuvres de Saint-Simon

- Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de. Mémoires suivi des Additions au Journal de Dangeau. Édition établie par Yves Coirault. Bibliothèque de la Pléiade. 8 vols. Paris: Gallimard, 1983-88.
- . Mémoires. Texte établi et annoté par Gonzague Truc. Bibliothèque de la Pléiade. 7 vols. Paris: Gallimard, 1947-61.
- . Lettre anonyme au Roi. Dans Mémoires. Texte établi et présenté par G. Truc. Bibliothèque de la Pléiade. Vol. 3. Paris: Gallimard, 1950. 1238-77.

### Études critiques

- Armogathe, Jean-Robert. "La Religion du Duc de Saint-Simon dans les Mémoires." Cahiers Saint-Simon 3 (1975): 17-20, 88-91.
- Auerbach, Eric. "Le Souper interrompu." Mimésis: la représentation de la réalité dans la littérature occidentale. Traduit de l'allemand par Cornélius Heim. Paris: Gallimard, 1968. 395-428.
- Boissieu, Jean-Louis de et Anne-Marie Garagnon. "Saint-Simon: Mémoires, année 1715." Commentaires stylistiques. Paris: SEDES, 1987. 149-166.
- Bouvier-Ajam, Maurice. "Louis de Saint-Simon." Saint-Simon. Numéro spécial de Europe 609-10 (1980): 3-11.
- Brancourt, Jean-Pierre. Le Duc de Saint-Simon et la monarchie. Préface de Jean Imbert. Paris: Cujas, 1971.
- Brody, Jules. "Structures de personnalité et vision du monde dans les Mémoires de Saint-Simon." Cahiers Saint-Simon 4 (1976): 13-32.
- . "Saint-Simon, peintre de la vie en déclin." Marseille 109 (1977): 185-94.
- Cabanis, José. Saint-Simon l'admirable. Paris: Gallimard, 1974.
- Clement, Michelle. Politique et mystique de la famille chez Saint-Simon. Thèse de doctorat de troisième cycle. Université de Clermont-II (Centre de Recherche sur la Réforme et la Contre-Réforme), 1978.
- Coirault, Yves. L'Optique de Saint-Simon. Essai sur les formes de son imagination et de sa sensibilité d'après les Mémoires. Paris: Colin, 1965.
- . "<<Un Nathan invisible...>>: la <<lettre anonyme au Roi>> de Saint-Simon." Revue d'histoire littéraire de la France 68.3-4 (1968): 470-81.

- . "Un <<assez grand roi>>: le Louis XIV de Saint-Simon." Revue d'histoire littéraire de la France 69.3-4 (1969): 385-92.
- . "Saint-Simon ou la hantise du mouvant." Studi francesi 10 (1976): 226-30.
- . "Saint-Simon et le mythe solaire: divergences et convergence dans le Parallèle des trois premiers rois Bourbons." Cahiers Saint-Simon 5 (1977): 3-16.
- . "Commentaire d'une page de Saint-Simon (Mémoires, 26 août, 1715)." L'Information littéraire 31.5 (1979): 233-41.
- . L'Horloge et le miroir: Saint-Simon, Mémoires août, 1715. Paris: C.D.U./ Sedes, 1980.
- . "Lumière d'août: Saint-Simon et les derniers jours de Louis XIV." Saint-Simon. Numéro spécial de Europe 609-10 (1980): 12-18.
- . "Entre lui et moi: le triangle littéraire dans les Mémoires de Saint-Simon." Autobiography in French Literature. French literature series 12. University of South Carolina: Department of Foreign Languages and Literatures, College of Humanities and Social Sciences, 1985. 52-60.
- Collot, Michel. "Esthétique des Mémoires: Saint-Simon baroque?" Cahiers Saint-Simon 8 (1980): 3-16.
- De Ley, Herbert. Marcel Proust et le duc de Saint-Simon. Illinois Studies in language and literature 57. Urbana/ London: University of Illinois Press, 1966.
- Didier, Béatrice. Le Journal intime. Littératures modernes 12. Paris: P.U.F., 1976.
- Ferrier, Nicole. "Au Carrefour du Grand Règne et du Grand Siècle." Saint-Simon. Numéro spécial de Europe 609-10 (1980): 19-29.
- Goyet, Thérèse. "Politique et mystique de la famille chez Saint-Simon." Cahiers Saint-Simon 7 (1979): 75-6.
- Guth, Paul. "Saint-Simon (1675-1755), ou les oreilles d'âne de Midas." Du Moyen Age à la Révolution. Tome 1 d'Histoire de la littérature française. 2 vols. Paris: Flammarion, 1981. 412-420.
- Himelfarb, Hélène. "Signes de damnation: le réquisitoire de Saint-Simon contre Versailles." Errances et parcours parisiens de Rutebeuf à Crevel. Responsable: Jeannine Guichardet. Paris: Service de publications, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), 1986. 33-57.
- Jacquot, Joseph. "À propos de la publication de la médaille de Louis XIII d'après Saint-Simon." Cahiers Saint-Simon 4 (1976): 47-50.

- Kohler, Maurice E. "L'image de Louis XIV dans les Mémoires de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon." The French Review 44.6 (1971): 1067-77.
- Larthomas, Pierre. "Il eût écrit moins bien s'il avait mieux écrit." Saint-Simon. Numéro spécial de Europe 609-10 (1980): 29-36.
- Milly, Jean. "Un Pastiche de Proust: <<L'affaire Lemoine dans les Mémoires de Saint-Simon>>." Cahiers Saint-Simon 5 (1977): 17-22.
- Mortier, Roland. "L'Impie foudroye (Mémoires de Saint-Simon, année 1715)." Ouverture et dialogue: Mélanges offerts à Wolfgang Leiner à l'occasion de son soixantième anniversaire. Éd. par Ulrich Döring, Antiopy Lyroudias, Rainer Zaiser. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 1988. 707-719.
- Muhlstein, Anka. La Femme-soleil: les femmes et le pouvoir. Une relecture de Saint-Simon. Collection "femme." Dirigée par Colette Audry. Paris: Denoël-Gonthier, 1976.
- Poisson, Georges. "Le Duc de Saint-Simon et son système politique." Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques 128.2 (1975): 183-99.
- Reichler, Claude. "La Jambe du roi: Rigaud, Saint-Simon et Louis XIV." Écriture 24 (1985): 55-78.
- Rooryck, Di Guy. "Un voyage en abîme des Mémoires de Saint-Simon." Attie e Memorie [Arcadia Society] ser. 3<sup>a</sup> 8.1 (1981-82): 239-50.
- Rosso, Corrado. "Saint-Simon moraliste: un mysticisme de l'histoire." Cahiers Saint-Simon 3 (1975): 63-8, 96-7.
- Sainte-Beuve, Charles. "Saint-Simon." XVII siècle: mémorialistes, épistoliers, romanciers. Tome 8 des Grands écrivains français par Sainte-Beuve. Etudes des lundis et de portraits classées selon un ordre nouveau et annotées par Maurice Allem. 9 vols. Paris: Garnier, 1926-30. 8: 148-232.
- Spitzer, Leo. "Le Portrait de Louis XIV par Saint-Simon." Traduit de l'allemand par Éva Marcu. Cahiers Saint-Simon 7 (1979): 37-67. ["Saint-Simons porträt Ludwigs XIV." Romanische Stilund Literaturstudien VII. Marbourg: [ ], 1931. 1-47.]
- Spitzer, Leo et Jules Brody. Approches textuelles des Mémoires de Saint-Simon. Préface d'Yves Coirault. Bibliographie critique des études consacrées à Saint-Simon, 1958-78 par Robert A. Picken. Études littéraires 9. Collection dirigée par Wolfgang Leiner avec la collaboration de Jacqueline Leiner et d'Ernst Behler. Tübingen: Narr/Place, 1980.
- Taine, Hippolyte A. "Mémoires du duc de Saint-Simon." Essais de critique et d'histoire. 10<sup>e</sup> édition. Paris: Hachette, 1904. 188-228.
- Trenard, Louis. "La Conception du pouvoir royal d'après Saint-Simon et Fénelon." L'Information historique 42 (1980): 74-84.

- Van der Cruysse, Dirk. "Tacite et les deux beaux-pères de Saint-Simon." Cahiers Saint-Simon 6 (1978): 74-87.
- . Le Portrait dans les Mémoires du duc de Saint-Simon. Fonctions, technique et anthropologie. Étude statistique et analytique. Paris: Nizet, 1971.
- . "Introduction à cent maximes du duc de Saint-Simon," suivi de "Cent Maximes du duc de Saint-Simon." Saint-Simon. Numéro spécial de Europe 609-10 (1980): 48-62.
- . "Saint-Simon et les Français." Cahiers Saint-Simon 8 (1980): 37-46.
- . La Mort dans les Mémoires de Saint-Simon: Clio au jardin de Thanatos. Paris: Nizet, 1981.
- Vier, Jacques. "Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, 1675-1755." La Pensée Catholique 18.93-4 (1964): 108-49.
- Waelhens, Alphonse de. "Saint-Simon et le problème du père." Archivio di Filosofia fasc. 2-3 (1980): 237-52.
- . Le Duc de Saint-Simon: immuable comme Dieu et d'une suite enragée. Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis 20. Bruxelles: Facultés universitaires Saint-Louis, 1981.

## APPENDICE I: LE VOCABULAIRE DE SAINT-SIMON

Le vocabulaire du mémorialiste est remarquable par les images de procréation et d'accouchement qui apparaissent dans les contextes les plus divers. Chaque convocation du Parlement est l'occasion de la consommation de quelque affaire; là où deux ou trois courtisans sont réunis, un complot est en train de naître. En effet, si les Mémoires semblent parfois être plutôt une chronique généalogique et sociale qu'un récit événementiel, cette impression est sans doute renforcée par la présence de ces allusions constantes à la procréation, que ce soit dans l'arène politique, militaire, ou ecclésiastique.

Dans son oeuvre, Saint-Simon a recours à une multiplicité d'images (positives et négatives) tirées de presque toutes les étapes d'une union métaphorique, depuis la séduction jusqu'à la naissance ou à l'avortement d'"enfants." Prenant nos exemples de divers contextes, nous allons essayer de montrer à quel point ces images sont répandues dans les Mémoires.

La victime, s'il y en a une (c'est-à-dire lorsque la séduction n'est pas réciproque), est encore "pure":

A plus forte raison ne n'ai jamais dit Monseigneur au-dessous, qui me voyant toujours dire Monsieur à M. le duc d'Orléans, n'osèrent le trouver mauvais; et, jusqu'à présent encore, je me suis conservé ce pucelage (III: 439).

Dans ce cas, la victime est souvent prise au dépourvu, et nous sommes témoins d'une sorte de viol qui unit deux ennemis dans une liaison grotesque:

[Pontchartrain], ardent à usurper et à étendre sa domination, trouva cette affaire fort propre à grossir ses conquêtes (...) Je ne sus rien de tout cela que lorsque Pontchartrain eut bien consommé son ouvrage (IV: 234).

Il hâta donc son dernier effort dans ma chambre pour me faire tomber dans ses filets, et n'y pouvant réussir, il ne tarda plus un instant à consommer sa perfidie par la plus atroce scélératesse, et la calomnie la plus parfaite que le démon, possédant un homme, lui puisse faire exécuter (V: 438).

Saint-Simon lui-même n'hésite pas à employer de telles tactiques pour arriver à ses fins:

Je cherchais moins à pousser les raisonnements et les parenthèses qu'à la conduire sur d'autres objets, afin de lui montrer une modération qui animât sa raison, sa justice, sa persuasion venue de lui-même, et sa confiance, et pour avoir le temps aussi de le sonder partout, et de l'imprégner doucement et solidement de mes sentiments et de mes vues (IV: 275).

Le plus souvent, cette action est bien reçue, à cause de l'atmosphère de fertilité qui règne à la cour: "Cet hiver fut fertile en bals à la cour" (IV: 722); "La gendarmerie est féconde en chimères et en prétentions" (IV: 468); "Vendôme, fécond en projets spécieux et hardis, voulait faire un grand tour pour prendre Marlborough par ses derrières" (III: 268). Ainsi, la plupart de ces unions métaphoriques ont deux conséquences possibles, la naissance ou l'avortement:

La forme des procédures se multiplia avec les procès, et la chicane, qui la rendit d'abord nécessaire, se nourrit dans la suite de ses diversités, dont l'une et l'autre se multiplia à l'infini, d'où naquit un langage particulier (V: 34),

On entend bien que c'était celle du cardinal de Noailles, qui enfanta depuis la fameuse constitution Unigenitus (IV: 302),

En ce cas, l'action était également glorieuse et utile: elle ôtait aux ennemis le fruit de leur victoire (...); leur siège était avorté, et ils ne pouvaient plus rien entreprendre que très difficilement du reste de la campagne (III: 242),

Heureusement Du Bourg, qui commandait à Strasbourg et en Alsace et qui fut bien secondé par les officiers de tous rangs, étouffa [la sédition] dans sa naissance en faisant distribuer de l'argent aux troupes (V: 227),

[Ces dispositions] ne pouvaient être plus vénérables que celles de Charles V, et en dernier lieu de Louis XIII, où la prudence et la sagesse avaient si essentiellement présidé, et dont l'autorité mort-né fut abrogée aussitôt après la mort de ces deux grands et admirables rois (V: 330-1).

Même lorsque l'accouchement a lieu, le résultat n'est pas toujours heureux: "Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté" (V: 554); "La multiplication des affaires et de leurs formes,

dont est née la chicane, lèpre devenue si ruineuse et si universelle, multiplia et allongea les tenues des parlements" (V: 83). D'ailleurs, il n'y a pas de corrélation entre le succès de l'accouchement d'une part et la légitimité de l'union d'autre part. Car il existe des unions légitimes ("Le Roi [...] avait hautement épousé ce parti" [IV: 652]) et illégitimes ("Je savais qu'il s'était prostitué par des traits de la dernière bassesse" [IV: 134]).

\* \* \* \*

A propos de la légitimité, nous allons examiner brièvement le vocabulaire de la bâtardise dans les Mémoires. Car c'est dans ce domaine que Saint-Simon est dans son élément, et il emploie toute son ingéniosité à créer des néologismes, à trouver de nouvelles formules afin d'exprimer son mépris:

Nous assistâmes en nombre à cette réception, avec la singularité d'y avoir eu à notre tête bâtards et bâtardeaux, et, à notre queue à tous, un bâtard d'Angleterre (III: 939),

Il y a même des degrés de bâtardise, s'il l'on en croit le mémorialiste:

Mme la duchesse d'Orléans, toute bâtarde et uniquement occupée de la grandeur de ses frères et de ses neveux, le désirait passionnément (IV: 295),

J'en dit autant le lendemain au comte de Toulouse et à Mme la duchesse d'Orléans, cent fois plus bâtarde et plus aise que ses frères, et qui les voyait déjà couronnés (IV: 803).

Au fur et à mesure que les bâtards commencent à faire leur chemin dans le monde, personne, même pas Saint-Simon, ne peut se permettre le luxe d'afficher ce mépris. Mais si ces êtres illégitimes essaient de plus en plus de cacher, les signes extérieurs de cet état ("Peu à peu ces bâtards de Bourbon ont changé leur barre de bâtards et leurs autres et diverses marques de bâtardise en bande, comme les princes de cette maison, et l'ont enfin raccourcie comme eux, tellement qu'il n'y a plus aucune

différence entre les armes des légitimes et des bâtards" [I: 363-4]), Saint-Simon dans ses Mémoires crée des expressions dans le seul but de désigner ce statut:

Ferdinand le Catholique, dont son père était, par bâtardise, cousin germain (III: 46),

M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme genre bâtardement (V: 587).

\* \* \* \*

Ainsi, le vocabulaire de Saint-Simon, son choix d'expressions et d'images se révèle comme un des aspects les plus expressifs de son oeuvre. La présence, dans un contexte, de certains mots qui évoquent un deuxième contexte (comme dans le cas des images d'accouchement dans des situations politiques) est loin d'être rare dans les Mémoires; d'où les allusions bibliques qui sont appliquées à des situations profanes, lorsque Saint-Simon veut établir un lien entre les niveaux cosmiques et terrestres. Les deux contextes s'éclairent l'un l'autre -- n'oublions pas que le plan terrestre n'est qu'un pâle reflet du plan cosmique en tout cas. De la même manière, avec ses images de la procréation, Saint-Simon nous rappelle le fait que la situation politique à l'époque était largement une question de dynasties, toutes les têtes couronnées d'Europe étaient alliées par mariage les unes aux autres. Même au niveau lexical, le mémorialiste traite d'une façon subtile des questions soulevées par son oeuvre.

APPENDICE II: MALHEURS DU ROI DANS SA FAMILLE ET DANS SON INTIME DOMESTIQUE,  
ET SA GRANDEUR DANS LES REVERS DE LA FORTUNE

À ces malheurs d'État, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le Roi. Il avait tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'était monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques qu'on a vues en leur lieu, infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avaient que ce qui avait été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier Monsieur le Prince son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avait rien communiqué au prince de Conti; et, pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent tous écartés. Il fallut les derniers malheurs et toute la faveur personnelle de Chamillart pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et, quand l'excès de la décadence força enfin le Roi de donner l'armée de Flandres au prince de Conti, il n'était plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'était écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avait tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avait eu la satisfaction de voir également désirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il était les délices et l'espérance. On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Orléans en Italie, et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de Mme de Maintenon. Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de

Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et Monsieur le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. Monsieur le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avait alors au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le Roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles: son coeur, que lui-même avait comme ignoré jusqu'alors, par la perte de cette charmante Dauphine; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin; sa tranquillité sur la succession à sa couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avait que cinq ans et demi; tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du Royaume. Mais qui pourrait expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur faiblesse? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis; pleurons-les comme le chef-d'oeuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible et qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations; comme le comble de tous les crimes; comme le dernier sceau des malheurs du Royaume, et que toute bouche française en crie sans cesse vengeance à Dieu. Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du Roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avait pu faire tout l'éclat de ses conquêtes ni la longue suite de ses prospérités. La grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au-dehors, se vit enfin abandonné de toutes parts par

la fortune. Accablé au-dehors par des ennemis irrités, qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir fait et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même, déchiré au-dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre faiblesse, réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait ouvertement et sans aucun frein de la dépendance où il s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever, quoiqu'il en sentît tout le poids, incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers. Au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mériter le nom de Grand qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de coeurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés. Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne. Il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité; heureux si, en adorant la Main qui le frappait, en recevant ses coups avec une dignité qui honorait sa soumission d'une manière si singulièrement illustre,

il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappaient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avaient plus de remède que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir. Quel surprenant alliage! De la lumière avec les plus épaisses ténèbres. Une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses liens plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du Parlement sur son testament, et tôt après eux la reine d'Angleterre; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux à leur gouvernante devenue la sienne et celle de l'État, et abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés. Qui, presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, leur immola tout, son État, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière: sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur en faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtait, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continu de s'en servir, d'étreindre les chaînes dont ils avaient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté. Ce monarque si altier gémissait dans ses fers, lui qui y avait tenu toute l'Europe, qui avait si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avait proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences, et le plus saintes et les plus orthodoxes. Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au-dehors. Il ne put

être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du Parlement, qu'il avait acheté son repos, et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il voulait et comme il le voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire, comme on a vu en son lieu, qu'il lui avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire. Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de faiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique! Eh! quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux de l'Ancient Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage, et de force, et quel abîme de faiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens! Ô Nabuchodnosor! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence?

#### LE ROI CONSIDÉRÉ A L'ÉGARD DE SES BÂTARDS

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfants du Roi et de Mme de Montespan ont été successivement tirés du profond et ténébreux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habileté de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formerait seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en

composerait un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps le Roi, à chaque fois, ne les voulut point accorder au point qu'à chaque fois il le fit, et qu'il ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'était relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvait que retomber. C'est ce qu'il leur dit plus d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eut tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa faiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du Parlement et à la reine d'Angleterre. On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie où on l'envoyait, et où Vendôme était à la tête de l'armée, et ce qu'il ajouta avec un air chagrin qu'il ne fallait pas accoutumer ces messieurs-là à ces ménagements, lequel duc de Vendôme bientôt après parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui longtemps avant lui avaient commandé des armées. C'est un malheur dans la vie du Roi, et une plaie à la France qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin porté[e] au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à la consolider, en les rendant puissants et redoutables. L'Amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régiments particuliers, les Suisses et les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leur main les rendaient déjà assez considérables, jusqu'à la charge de grand veneur pour leur donner de quoi plaire et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avait coûté au Roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du Royaume

les plus anciennes, les plus saintes, les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté longtemps, pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitements réciproques. Ce même intérêt, comme on l'a vu dès le commencement de ces Mémoires, éleva les Lorrains sur les ducs en la promotion du Saint-Esprit de 1688, contre le goût du Roi et la justice par lui-même reconnue, et avouée au duc de Chevreuse, et a soutenu les mêmes en mille occasions pour les ployer aux bâtards. Cette même considération, comme on l'a vu en son temps, valut l'incognito si nouveau et si étrange au duc de Lorraine lors de son hommage, dont si étrangement aussi il essaya d'abuser. Cet exemple acquit le même avantage aux électeurs de Cologne et de Bavière, à la honte de la majesté de la couronne. Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et Régent, celui de Monsieur le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le Roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique, et la branche d'Espagne, mais exclue de la succession à la couronne par les Renonciations et les traités, et la seule Mlle de La Roche-sur-Yon fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de Monsieur le Prince, il n'y a plus qui que ce soit ni mâle ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du Roi et de Mme de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand-mère, et, si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a épousé le fils du Roi et de Mme de Montespan. La fille unique du Roi et de Mme de La Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfants; mais ce n'a pas été la faute du Roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la

bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin, dans la seconde génération. N'oublions pas que c'est au refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongés n'ont pu effacer du cœur du Roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du Roi et de la France, et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquelles le Roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du Roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes de toutes les nations qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer. Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes, qui fit toujours regarder au Roi avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les y rappelaient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfants de l'État et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfants de sa personne, qui ne pouvaient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur; le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle

indépendance de la grandeur des autres sans son concours. Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin prêt de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance. Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par Mme de Maintenon, il subit le joug qu'il s'était laissé imposer par eux; il en but le calice qu'il s'était à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume. Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du Roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroi, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France. Ajoutons que lors de ce choix il avait soixante et onze ans, et que le prince dont il était destiné gouverneur en avait cinq et demi. Saumery, très indigne sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui sous prétexte des eaux s'était bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avait fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'était joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au

duc du Maine pour sous-gouverneur du Roi futur, comme un homme vendu et à tout faire. Je n'ai point su qui avait fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur; mais il était trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il fallait se vendre; il s'en excusa. Ruffey lui fut substitué. Il se disait Damas sans l'être, mais pauvre, court d'esprit, qui n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, qui ne sentit pas les dangers de la place, qui avait tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, n'en vit jamais que l'écorce, et qui l'accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et Mme de Maintenon qui fit son affaire de Fleury, qui pour cela venait de quitter Fréjus, et qui en répondit. Avec de tels entours le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du Roi que de si peu de jours, qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. Il faut le répéter: par ce dernier acte toute la maison civile et militaire du Roi était totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroi, indépendamment et privativement à M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvait être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éducation en toutes choses, qui devenaient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le Régent livré entre leurs mains sans aucune sûreté. Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyait à ce qui pouvait arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroi, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel Mme de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique était, si faire se pouvait, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroi. Le testament avait nommé et réglé le Conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut

composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avait de grands sujets d'être aliéné. Tels furent les derniers soins du Roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable faiblesse, et des suites honteuses de sa vie: état bien misérable, qui abandonnait son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'aurait jamais dû y être seulement connu, et qui exposait l'État aux divisions les plus funestes, en armant contre le Régent ceux qui devaient lui être le plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissait que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entière, et la réalité des plus instants, des plus continuels, et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvait alors tout ce qu'il y avait de princes du sang portait au comble. Voilà au moins de quoi la mémoire du Roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscur, et des doubles adultérins à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux, et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du P. Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans le sien, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avait répandu tant de sang, consumé tant de milliards au-dedans et au-dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les

plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le Royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant (V: 587-96).